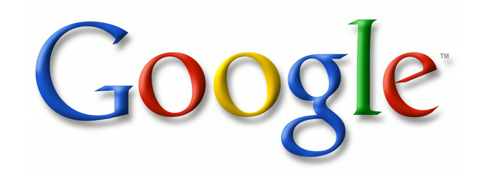
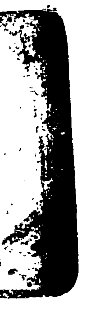
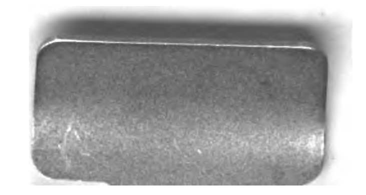


Le maréchal de Château-Ren... (1637-1716)

Jean Joseph Robert Calmon-Maison




VET TES EN
NOV TAM TVM
Dei
Sub Numine
Viget



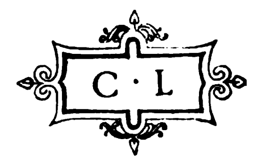
CALMON-MAISON

LE MARÉCHAL

DE

CHATEAU-RENAULT

(1637-1716)



PARIS
CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS
3, RUE AUBER, 3

1903

LE MARÉCHAL

DE CHATEAU-RENAULT

(1637-1716)

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

DU MÊME AUTEUR :

TROIS SEMAINES A MOSCOU. . . . . 1 vol.

LE TOME IV DE L'HISTOIRE PARLEMENTAIRE DES FINANCES DE LA MONARCHIE DE JUILLET, par A. Calmon. . . . . 1 —

430-03. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 10-03.



François-Louis de Rousselet
Marquis de Château-Renault
Maréchal de France.

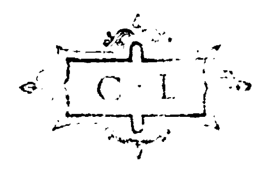
Imp. Ch. Wittmann

CALMON-MAISON

MARÉCHAL

CHÂTEAU-RENAULT

(1637-1716)



PARIS

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

3, RUE AUBER, 3

1903



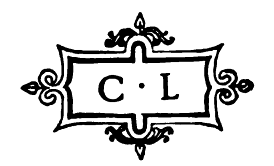
CALMON-MAISON

LE MARÉCHAL

DE

CHATEAU-RENAULT

(1637-1716)



PARIS

CALMANN-LÉVY, ÉDITEURS

3, RUE AUBER, 3

—

1903

Parmi les amiraux qui, au cours du grand règne, se distinguèrent à la tête de nos escadres, le maréchal de Château-Renault apparaît, après Du Quesne et Tourville, comme l'un des premiers. Il fut, dit Saint-Simon, « un grand et heureux homme de mer, où il avait eu de belles actions que le malheur même de Vigo ne put ternir. »

J'ai passé le meilleur temps de ma jeunesse dans cette maison qui fut, il y a deux siècles écoulés, le berceau de cet illustre marin et que, depuis lors, des alliances successives ont apportée à ma famille.

Quand, tout enfant, j'y revenais chaque année aux premiers beaux jours et pénétrais joyeux dans la grande salle qui en forme le vestibule, le portrait

a

du maréchal attirait aussitôt mon regard. J'étais impressionné par cette haute perruque blonde, cette armure, ce bâton fleurdelisé. Je me sentais fasciné par les yeux bleus de ce large et majestueux visage, mais pleinement rassuré par sa bouche mi-close, qui semblait sourire à mon retour.

Insensiblement Château-Renault devint pour moi comme le génie tutélaire de tout ce qui se rattache à cette maison.

Lorsqu'en d'inoubliables chevauchées j'errais à travers les champs ou les bois, je me redisais qu'il les avait parcourus. Ces chemins creux aux ornières profondes tels déjà sans doute il les avait connus.

Quand plus tard, au cours de quelque voyage, une cloche, par la similitude de son tintement, me rappelait celle de notre église, ma pensée se reportait aussitôt vers la grosse tour qui la surplombe et domine toute la contrée, dont elle fut jadis la sauvegarde, vers l'amiral aussi qui, plus d'une fois, aux heures d'angoisse, par delà l'immensité des mers, dut en évoquer le souvenir.

Ainsi grandit en moi le désir de le mieux connaître. Je savais que dans des caisses amoncelées gisaient entassés des parchemins et des papiers poudreux. Je savais que seul le labeur d'une existence trop remplie empêchait mon père d'arracher à ces archives leurs précieux secrets.

Possesseur à mon tour de l'antique demeure, je résolus de procéder au dépouillement de ces archives, dont deux jeunes paléographes, M. Galabert et M. Samaran, consentirent à opérer le classement.

Il m'a été ainsi permis de reconstituer à grands traits, mais toutefois année par année, la vie du maréchal de Château-Renault et j'éprouvai dès lors la tentation de l'approfondir plus encore.

Les archives municipales, celles de la Marine et celles des Affaires étrangères, les bibliothèques publiques, quelques notes émanant de mon grand-père, ainsi que les documents locaux recueillis par cet infatigable chercheur que fut le docteur Guignard et par M. Rabouin, notaire, m'ont amplement fourni les renseignements désirés.

Et cependant aujourd'hui, en publiant ce récit, il me reste le regret de n'avoir su mieux dire quel intrépide soldat fut ce maréchal de France, que nos marins considèrent toujours comme l'un des meilleurs parmi leurs devanciers.

C-M.

LE MARÉCHAL
DE
CHÂTEAU-RENAULT

CHAPITRE PREMIER

(1637-1671)

I. — La seigneurie de Château-Renault.
II. — Origines des Rousselet.
III. — Naissance de François-Louis de Rousselet de Château-Renault (1637).
IV. — Il sert dans l'armée de terre et passe au service de mer (1661). — Les corsaires barbaresques. — Expédition de Gigery (1664).
V. — Château-Renault, promu au grade de capitaine de vaisseau, sert dans la Méditerranée (1665). — Passage en Ponant de la flotte du Levant. — Beaufort rallie Du Quesne et s'avance dans la Manche au secours des Hollandais (1666). — Armements de 1667. — Guerre avec l'Espagne; Château-Renault fait un service de garde-côte (1668). — Le comte d'Estrées entre dans la marine; sa mission aux îles d'Amérique (1669).

1

I

Vers la limite occidentale de l'ancien comté de Blois, à l'angle extrême du plateau qui sépare les vallées de la Brenne et du Gault, se présente, dominant la petite ville de Château-Renault, une terrasse revêtue d'une épaisse maçonnerie. Au centre de cette fortification, sur un tertre artificiel, se dresse, commandant le confluent des deux rivières, la vieille tour de Carament.

Thibault Ier, comte de Blois, construisit cette forteresse dans la première moitié du xe siècle, pour s'opposer aux entreprises de Foulques le Roux, comte d'Anjou[1]. Le château de Château-

1. *Notice historique*, 1832 (manuscrit).

Renault, qui de nos jours l'accompagne, n'est pas d'une aussi grande antiquité. La porte et les deux tourelles dont elle est flanquée ne paraissent dater que du XIVe siècle. Les autres bâtiments sont même d'un aspect plus moderne.

Fort nobles étaient les origines féodales de cette seigneurie. Depuis Thibault le Tricheur jusqu'à l'époque où elle appartint à la famille du marin qui devait en illustrer le nom, la liste de ses possesseurs nous donne : Geoffroy Martel, comte d'Anjou; Geoffroy de Château-Gontier, à qui elle dut son appellation définitive[1]; Thibault de Champagne, comte de Blois, sénéchal de France; Louis de Champagne, son fils, mort pendant la quatrième croisade; Louis de Châtillon, tué à Crécy; Louis de France, duc de Touraine et d'Orléans; Jean, bâtard d'Orléans, comte de Dunois; Claude d'Orléans, duc de Longueville, tué au siège de Pavie; Charles de Gondi,

1. Geoffroy de Château-Gontier donna au territoire de Carament le nom de Château-Renault, en mémoire de son père, Renault de Bellesme, seigneur de Château-Gontier.

marquis de Belle-Isle, général des galères de France.

En 1618, par échange contre plusieurs terres faisant partie du duché de Retz, Henri de Gondi la céda à son cousin Albert de Rousselet.

II

Les Rousselet étaient de bonne noblesse bretonne. En 1351, Jean et Geoffroy prirent part au combat des Trente. Au xve siècle Olivier était échanson du roi Charles VII[1]. Nous n'avons pu découvrir ni à quelle date, ni par suite de quels événements cette famille se transporta en Dauphiné; mais vers l'année 1550 nous l'y trouvons établie, sous le nom de La Pardieu, et savons que

1. Généalogie du maréchal de Château-Renault, établie au commencement du xviiie siècle. — Archives du château de Château-Renault.

trois ans plus tard François de Rousselet épousait Mérande de Gondi[1].

Leur fils Albert, après avoir passé son enfance à la cour de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, revint en France et prit parti dans la Ligue. Gouverneur de Machecoul et de Belle-Isle, pour le compte du duc de Mercœur qui s'était rendu indépendant en Bretagne, Albert de La Pardieu fut chargé par lui de négocier la soumission des ligueurs bretons au roi Henri IV[2]. Maintenu au gouvernement de ces deux places, La Pardieu servit loyalement son nouveau maître, dont il sut se faire apprécier. Possesseur par la suite de la baronnie de Château-Renault, il en obtint de Louis XIII l'érection en marquisat.

De son mariage avec Madeleine Le Maréchal de Noyers il laissa un fils, qui devint également gouverneur de Machecoul et de Belle-Isle. Sans

1. Corbinelli, *Histoire généalogique de la maison de Gondi*. Paris, 1705.

2. Mémoire donné à La Pardieu, touchant les articles de paix du traité de Nantes. — Archives du château de Château-Renault.

pouvoir préciser la part que François de Château-Renault prit aux troubles de la Fronde, ce que nous connaissons de ses relations avec le duc de Beaufort nous permet de penser qu'il accorda toute sympathie aux révoltés. Son union avec Louise de Compans, fille d'un conseiller du roi en la Chambre des comptes, devait être féconde. Outre cinq filles, dont la plupart se firent religieuses, quatre fils en sortirent : François, plus tard mestre de camp au régiment des gardes; Albert et Balthazar, futurs abbés, et François-Louis, le maréchal de Château-Renault.

III

François-Louis de Rousselet naquit le 22 septembre 1637[1] et vraisemblablement à Château-Renault. « Le dernier jour de septembre mil six

1. Archives de la marine, C⁷ 62.

cent quarante et un, lit-on dans un registre de la paroisse, nous a été présenté aux cérémonies du saint baptême François-Louis, âgé de quatre ans, fils de haut et puissant seigneur François de Rousselet, chevalier, marquis de Château-Renault, et de dame Louise de Compans, son épouse. Le parrain a été très haut et puissant seigneur prince de Vendosme, duc de Beaufort, pair de France, et la marraine haute et puissante dame Marie Feydeau, épouse de haut et puissant seigneur Thimoléon de Daillon, comte du Lude[1]. »

Aucun document ne nous indique où s'écoula son enfance; mais il ne dut guère s'éloigner du toit paternel, car sa correspondance, dépourvue de style et d'orthographe, prouve une instruction tout à fait rudimentaire.

Si cette tête blonde un peu forte, mais à l'agréable figure, ces yeux bleus pleins d'énergie, cette stature courte, cette large carrure dénotent bien par leur mâle rudesse l'origine bretonne;

1. Archives de la mairie de Château-Renault.

cette insouciance, cette lenteur à se mettre en mouvement, qui lui furent parfois reprochées, surtout au début de sa carrière, semblent habitudes contractées aux lieux où il fut élevé. Nous retrouvons bien là en effet l'allure propre aux habitants de cette douce Touraine, où nul spectacle grandiose, en impressionnant l'enfant, ne prédispose l'homme à l'énergie, où tout dans la nature semble épargner l'effort et conseiller le repos, où l'on gravit sans peine la pente adoucie du coteau dont le bois, sous une lumière atténuée, revêt un ensemble de couleurs partout ailleurs inconnues, où dans le vallon le ruisseau attarde encore en de souples contours la marche insensible de ses eaux. Mais lorsque Château-Renault a entendu le rugissement de la mer brisant sur les rochers d'Armorique, lorsque le vent du large a vivifié son sang, il redevient le rude et énergique Breton qu'ont été ses ancêtres. Telle une plante dépaysée et transportée à nouveau sous les climats, qui lui sont propices, retrouverait bientôt toute sa vigueur et tout son éclat.

IV

Ayant trois frères plus âgés que lui, le chevalier de Château-Renault ne pouvait guère prévoir que les circonstances le mettraient un jour en possession du fief paternel. Il lui fallut songer de bonne heure à son avenir et, dès 1658, nous le trouvons à l'armée.

C'est le moment où, épuisé par plusieurs années de luttes et mal secondé par les Espagnols, Condé rebelle va succomber devant le génie de Turenne. Sous les ordres de ce chef illustre, sous le commandement du maréchal de La Ferté, Château-Renault fait en 1658 la campagne de Flandre, prend part à « toutes les actions » et à plusieurs sièges, se distingue à la prise de Bergues, puis devant Gravelines. Après la conclusion du traité des Pyrénées le jeune officier accompagna le Roi aux fêtes de son mariage et « continua de

suivre la cour jusqu'en 1661 »; mais, privé par la paix du prochain espoir d'employer son épée utilement sur terre, il accepta de passer, comme enseigne, dans le service de mer[1].

Mazarin avait su faire comprendre à son maître qu'une flotte imposante était indispensable à la grandeur du règne comme à l'accroissement du commerce et Louis XIV, projetant l'extension de sa marine, cherchait, pour en relever le prestige, à y attirer les gens de qualité.

A complaire ainsi aux désirs du souverain, Château-Renault voyait tout avantage. Désormais subordonné du duc de Beaufort[2], il profiterait plus aisément de l'affectueux intérêt que le parrain devait témoigner au filleul. Le nouvel enseigne allait en effet trouver promptement l'occasion

1. Notice sur les services du maréchal de Château-Renault, attribuée à son neveu Dreux de Château-Renault. — Archives du château de Château-Renault.

2. François de Vendôme, duc de Beaufort, fils de César, duc de Vendôme, et petit-fils d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. La popularité dont il jouit à Paris pendant les troubles de la Fronde lui valut le surnom de roi des Halles. Il fut tué au siège de Candie le 25 juin 1669.

de se signaler, sous les ordres du grand maître de la navigation, contre les corsaires barbaresques.

Véritables écumeurs de mer, ces forbans infestaient depuis plusieurs siècles la Méditerranée et, malgré les croisières presque continuelles qu'entretenaient contre eux les puissances chrétiennes, capturaient quantité de bâtiments marchands et entravaient notre commerce avec le Levant. Tel est pourtant l'appât du gain que, déclinant les offres de l'intendant de La Guette [1], consistant à réunir leurs navires sous l'escorte de vaisseaux de guerre, les négociants marseillais préféraient courir le risque de naviguer isolément, plutôt que de voir leur arrivée en masse augmenter le prix des marchandises sur les marchés d'Orient et le faire baisser à Marseille par leur retour simultané.

Les expéditions contre les corsaires, qui se poursuivirent sans relâche dans la Méditerranée

1. La Guette à Colbert, 3 novembre 1662. — Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*, p. 19.

au cours du XVII[e] siècle, avaient pour but non seulement la protection du commerce, mais aussi la capture de nombreux rameurs destinés aux bancs des galères. Elles eurent en outre pour avantage de préparer nos marins aux grandes luttes futures. Ainsi notre marine naissante tenta ses premiers efforts en vue de cette même terre d'Afrique qui, deux cents ans plus tard, devait servir d'école aux soldats de Crimée et d'Italie comme aux héroïques vaincus de Frœschwiller et de Saint-Privat.

Depuis plusieurs années on avait songé à s'emparer d'un point du littoral algérien et à s'y établir solidement. En 1661 le chevalier de Clerville, ingénieur de mérite, chargé par Mazarin de reconnaître à cette fin la côte de Barbarie, était parvenu à remplir sa mission sans de trop grandes difficultés, muni du passeport qu'un marchand avait tiré du pacha de Bône[1].

1. Certains négociants anglais ou hollandais et même italiens ou provençaux ne rougissaient pas d'entrer en relations commerciales avec les corsaires et de leur fournir munitions et denrées, en échange du produit des prises opérées sur les chrétiens.

Clerville passa d'abord devant Alger, qu'il put observer avec assez de facilité, puis devant Bougie; il approcha de Gigery dont la plage lui fut signalée comme très dangereuse et vint débarquer à Bône. Ce qu'il vit d'Alger, ce qu'il recueillit touchant Tunis lui fit juger l'entreprise sur ces deux points particulièrement difficile. Quant à Bougie, les montagnes qui de tous côtés commandent cette ville en auraient, suivant lui, rendu la conservation presque impossible [1]. Il estima donc que Bône était la seule place à laquelle on devait songer. L'exécution de ce projet, ajournée jusqu'en 1664, fut alors confiée au duc de Beaufort. Sans se soucier des raisons si judicieusement exposées dans le rapport de Clerville, Beaufort fit décider que les opérations seraient dirigées non contre Bône, mais contre Gigery [2], prétendant que l'entreprise serait ainsi plus aisée et de moindre dépense.

Parti de Toulon le 2 juillet 1664 avec seize

1. Archives de la marine, B4 2, f° 371.
2. Aujourd'hui Djidjelli.

vaisseaux, Beaufort retrouve au large huit galères commandées par le marquis de Ternes[1] et les sept galères de la religion que Malte a envoyées pour prendre part à cette expédition. En adjoignant à ces forces les navires et les barques chargés de matériel ou de vivres, il voit bientôt réunis sous son pavillon plus de soixante bâtiments, à la tête desquels il mouille le 21 en vue de Bougie. Quelques bordées de canon sont tirées des forts de la place, mais l'armée navale n'y répond pas, et cependant elle ne se remet en route que dans la nuit, ce qui permet à la cavalerie des Maures de Bougie d'arriver à Gigery en même temps que les Français[2].

« Gigery, dit une relation du temps, n'est qu'une méchante bicoque qui ne mérite pas le nom de bourg, dont les murailles étaient abattues en vingt endroits, et composée de huttes res-

1. Jean d'Espincha, marquis de Ternes, lieutenant général des armées navales et des galères de France, mort à Paris en 1672 dans un âge avancé.

2. Jal, *Abraham Du Quesne et la marine de son temps*, t. I, p. 315.

semblant plutôt à des retraites de voleurs qu'à des maisons. Cette place est située dans une pointe de terre qui s'élargit en quatre ou cinq angles environnés par la mer et ne tient au continent que par un peu de terrain. Elle n'a de remarquable que la réputation de sainteté qu'un des faux prophètes du pays lui a donnée. Sur la droite en abordant, à quatre cents pas de cette bicoque, on voit un rocher, où, sous une voûte creusée, habitait un marabout[1]. »

Ayant résolu d'opérer le débarquement sur ce rocher, Beaufort le fait tout d'abord reconnaître par Du Quesne et par Clerville. Château-Renault les accompagne, mais, s'étant par trop avancé, essuie le feu de l'ennemi et reçoit à la main un coup de mousquet. Cette blessure ne l'empêche pas de juger exactement de la situation[2]. Sur les renseignements qu'il peut ainsi fournir à Beaufort, l'amiral prescrit au comte de

1. Archives de la marine, B4 2, f° 371.

2. Notice sur les services du maréchal de Château-Renault, déjà citée. — Archives du château de Château-Renault.

Gadagne[1], lieutenant général commandant les troupes embarquées sur les vaisseaux, d'occuper ce coin de terre. L'ennemi, trop faible pour s'opposer à la descente, se retire sur les montagnes voisines, non sans avoir infligé quelques pertes aux nôtres.

Les jours suivants furent employés par Beaufort à se fortifier et à s'emparer de plusieurs postes avantageux, notamment d'une éminence qui, s'élevant au-dessus de la ville, pénétrait en saillie fort avant dans la plaine. Les Maures n'hésitèrent pas cependant à tenter l'escalade de cette position abrupte et cela avec un tel entrain, qu'ils en délogèrent les trois cents hommes du régiment des gardes, chargés de la défendre.

Beaufort, comprenant alors à quels ennemis il avait affaire, décida d'enfermer dans les lignes les montagnes les plus proches et d'élever une citadelle au-dessus de Gigery. Il fait construire par chaque régiment un puits dans son quartier; mais

1. Charles-Félix de Galiau, comte de Gadagne, lieutenant général. Malgré le désastre de Gigery, il rentra en grâce et commanda plus tard au pays d'Aunis.

Navarre et Normandie, qui n'ont eu en partage qu'un terrain de rochers et dont les citernes tarissent, doivent chercher de l'eau hors du camp. Le major de Navarre, Mesgrigny, fait ainsi établir une fontaine, qui sera plus tard pour tous une ressource précieuse.

Bientôt, à la voix des marabouts, le pays s'arme pour la guerre sainte et alors commencent contre les redoutes avancées des attaques incessantes. Beaufort, ainsi que nous venons de le voir, avait bien englobé dans sa ligne de défense les montagnes qui commandaient immédiatement Gigery, mais elles se trouvaient elles-mêmes dominées par d'autres. Si l'ennemi parvenait à garnir ce second échelon d'une puissante artillerie, la position devenait insoutenable. La constante préoccupation de Beaufort fut donc désormais d'empêcher les Turcs d'Alger et de Constantine, qui étaient venus au secours des Maures, de leur fournir les pièces nécessaires. Laissant à Gadagne le commandement du camp retranché, il résolut alors de s'embarquer pour

croiser en mer, afin d'empêcher, comme il en avait l'ordre, que les ennemis ne reçussent du gros canon par cette voie. Mais il s'est laissé devancer. A peine est-il parti qu'une furieuse canonnade, dirigée contre Gigery par les infidèles, ruine en peu de jours les principales défenses du camp. Les troupes sont décimées par la fatigue et la maladie. Les « rafraîchissements » que le chevalier de Martel[1] vient d'apporter avec son escadre sont les derniers secours que l'on peut attendre de France jusqu'au printemps suivant. Les instructions données à Martel lui prescrivent de repartir incessamment. Profiter de ces vaisseaux pour rapatrier le corps expéditionnaire devient aussitôt la pensée du plus grand nombre.

Dans ces circonstances difficiles, Gadagne apparaît totalement dépourvu de cette autorité qui s'impose, insigne moral du commandement :

1. Pierre Damien, marquis de Martel, lieutenant général des armées navales. Ses démêlés avec le comte d'Estrées, son chef, lui valurent, en 1673, un court séjour à la Bastille. Il mourut en 1681.

Inhabile à rétablir l'entente parmi les officiers et la discipline dans le rang, il se laisse amener par son entourage à réunir un conseil de guerre, qui se prononce pour le départ, et il accepte ainsi, avec la responsabilité d'une situation qu'il n'avait pas créée, celle d'une décision qu'il désapprouve [1].

« L'embarquement des vivres et des bagages se fit avec le moins de bruit possible pour tenir la résolution secrète » ; mais des démêlés qui survinrent entre Gadagne et Martel firent connaître aux soldats que l'on se préparait à partir, et un traître, matelot de la *Lune*, s'enfuyant en plein jour de nos lignes, porta cette nouvelle aux Maures. Gadagne rassembla alors une seconde fois son conseil. Il y fut décidé que, pour prévenir l'ennemi, on embarquerait la nuit même les troupes du marabout, puis celles de la ville et que l'on enclouerait les canons, dont il était impos-

1. Dans le sein de ce conseil, réuni le 30 octobre, Gadagne s'opposa de toutes ses forces à la retraite qui fut proposée par La Guillotière. (Mémoire de Gadagne.) — Archives de la marine, B⁴ 2, f° 424.

sible, faute de palans et de caliornes[1], d'effectuer le transport en si peu de temps. A peine l'embarquement était-il achevé que les hommes, laissés à terre pour couvrir cette opération, sont refoulés en un tel désordre et poursuivis de si près par les Turcs, que les chaloupes chargées de les recueillir crurent nécessaire de s'éloigner du rivage à une portée de mousquet. Quelques-uns de ces soldats se jetèrent à l'eau et parvinrent à gagner les chaloupes, mais la plupart d'entre eux furent faits prisonniers. Le vent de tempête, qui chassa la flotte de Martel loin de cette côte, allait encore accroître ce désastre en engloutissant, à la vue de Toulon, le vaisseau la *Lune* avec La Guillotière et huit compagnies de Picardie. Sur les sept mille hommes menés en Afrique, il n'en restait pas quatre mille. Telle fut l'expédition de Gigery, qui en moins de cinq mois avait été

1. Palan : combinaison de deux poulies dans lesquelles on passe un cordage dont l'effet est de rapprocher la poulie inférieure de la supérieure. — Caliorne : gros palan dont les deux poulies ont en général trois rouets. (Jal, *Glossaire nautique*.)

transformée en déroute par l'incapacité de Gadagne succédant à l'insouciance de Beaufort. Grand fut l'étonnement de ce dernier, en arrivant à Toulon, d'y trouver les tristes débris des troupes qu'il avait laissées en Afrique.

Gadagne, dans le mémoire qu'il présenta au Roi pour sa défense, fait observer que si Beaufort était revenu dégager l'armée, dès le temps qu'il avoue avoir su l'ennemi en possession de gros canons, il eût été plus aisé soit de se défendre, soit de se retirer, sans abandonner une pièce, car on n'eût alors manqué ni de vaisseaux ni de palans[1]. Le Roi ne jugea pas qu'il y eût lieu de sévir contre lui et ne lui tint pas rigueur, tout le public étant d'ailleurs persuadé que Gadagne « n'avait pu faire autrement[2] ».

1. Mémoire de Gadagne. — Archives de la marine, B^4 2, f° 424.
2. Madame de Sévigné à Pomponne, 17 novembre 1664.

V

Château-Renault, guéri de sa blessure, avait été promu au grade de capitaine de vaisseau[1] et naviguait dans la Méditerranée avec l'escadre de Beaufort, lorsqu'on apprit en France que la guerre venait d'éclater entre l'Angleterre et la Hollande, et que cette république, en vertu du traité de 1662, réclamait notre concours. Beaufort reçut aussitôt l'ordre d'armer à Toulon tous les bâtiments aptes à faire campagne et d'aller opérer, dans l'Océan, sa jonction avec l'escadre de Ponant, commandée par Du Quesne.

Sous Beaufort un vieux marin, le commandeur

1. Il ne parait pas que Château-Renault soit passé par le grade de lieutenant de vaisseau. Les tables de Lafillard indiquent, il est vrai, sa promotion à ce grade en 1661; mais la notice déjà citée, établie du vivant du maréchal, nous dit qu'il entra dans la marine en 1661 avec le grade d'enseigne et ne signale pas son passage au grade de lieutenant.

Paul[1], remplit les fonctions de vice-amiral et le marquis de Martel celles de contre-amiral. L'escadre du Levant, composée de trente-deux vaisseaux, au nombre desquels se trouve la *Sainte-Anne*, montée par Château-Renault, de huit brûlots et d'une flûte, servant d'hôpital, quitte Toulon le 29 avril 1666.

Après avoir vainement attendu pendant deux mois au mouillage de Cascaès[2] l'arrivée de Du Quesne[3], instruit de la victoire que les Hollandais avaient remportée sur les Anglais, rassuré sur les desseins des Espagnols[4] que sa présence avait écartés, recevant d'ailleurs l'ordre de gagner la Manche, Beaufort leva l'ancre le

1. Le commandeur Paul, dont l'origine est restée inconnue, entra dans l'ordre de Malte avant de servir dans la flotte du roi. Capitaine de vaisseau en 1640, chef d'escadre en 1649, lieutenant général en 1654, il mourut à Toulon en 1668.

2. Au N.-O. de l'embouchure du Tage.

3. Du Quesne avait été chargé de conduire à Lisbonne mademoiselle d'Aumale mariée le 27 juin au roi de Portugal. La jeune reine s'était embarquée le 30 à la Rochelle, mais son voyage fut si grandement contrarié par les vents, qu'elle ne put débarquer dans son royaume avant le 2 août.

4. Le Portugal était en guerre avec l'Espagne depuis plus de vingt-cinq ans.

28 juillet; mais trop tard pour se joindre en temps utile aux Hollandais qui, le 14 juillet, furent défaits à leur tour par les Anglais dans une nouvelle rencontre[1]. S'étant ravitaillé à la Rochelle et ralliant à Belle-Isle l'escadre de Ponant, Beaufort s'avança pourtant jusqu'à hauteur de Dieppe. Apprenant alors que les Hollandais n'étaient pas en état de reprendre présentement la mer, il dut se résigner à regagner Brest, pour y désarmer.

Dès les premiers jours de l'année 1667 la flotte, reconstituée dans ce port, est prête à tenir la mer. Partagée en deux escadres sous le haut commandement de Beaufort, qui conserve l'une sous sa direction immédiate, et dont l'autre est confiée à Du Quesne, cette armée navale, dans la composition de laquelle Château-Renault figure sur l'*Anna*, est forte de quarante-sept vaisseaux et douze brûlots. Destinée à secourir les Hollandais, elle ne sera cependant employée qu'à effectuer

1. Monk, duc d'Albemarle, et le prince Rupert, fils de l'électeur palatin Frédéric V, commandaient la flotte anglaise; Ruyter et Tromp, celle des Hollandais.

dans l'Océan de courtes croisières. En effet, ni l'Angleterre victorieuse, ni la Hollande affaiblie ne recommenceront les hostilités. Grâce à la médiation de la Suède, la paix[1] se fera entre ces puissances, au grand contentement du roi de France, alors uniquement préoccupé de revendiquer par les armes une part de l'héritage du roi d'Espagne, son beau-père, et de réclamer en vertu du « droit de dévolution » la Flandre espagnole. Louis XIV envahit en peu de jours cette province à la tête d'une armée dont Turenne a le commandement effectif. A cette conquête viendra s'ajouter l'année suivante l'occupation non moins rapide de la Franche-Comté. Jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle[2], qui maintiendra à la France la possession de la Flandre, notre flotte aura donc pour mission de protéger les côtes du royaume et d'intercepter les communications de l'Espagne avec les Pays-Bas.

Pendant cette période Château-Renault tient

1. La paix fut signée à Bréda le 31 juillet 1667.
2. 2 mai 1668.

presque constamment la mer. En janvier 1668, sur le *Lion d'or*, il escorte les gabelles de la Rochelle au Havre et chasse jusqu'à la côte d'Angleterre un navire d'Ostende armé en course[1]; puis, après avoir surveillé dans le Pas de Calais les navires flamands, il rallie les garde-côtes avec lesquels La Roche Saint-André[2] se porte sur la route que peuvent tenir les troupes espagnoles transportées de Cadix en Flandre[3]. Quelques mois après, la paix étant rétablie, il va prendre rang avec le *Tigre* dans l'escadre des îles d'Amérique que commande le comte d'Estrées[4].

D'Estrées était alors dans la marine un tout nouveau venu. Pourvu dans l'armée du grade de lieutenant général, qu'il devait à de brillants faits de guerre plus encore qu'à sa naissance, il avait

1. Jal, *Abraham Du Quesne et la marine de son temps*, t. I, p. 535.

2. Louis de La Roche Saint-André, chef d'escadre, mourut à Vigo au cours de cette campagne.

3. Archives de la marine, B² 7, f° 10.

4. Jean, comte d'Estrées, fils du maréchal François-Annibal d'Estrées, né en 1664, vice-amiral de Ponant en 1669, maréchal de France en 1681; mort en 1707.

atteint la quarantaine lorsque, cédant aux instances de Colbert, il demanda au Roi de passer du service de terre à celui de mer, entrevoyant la possibilité d'y obtenir rapidement les plus hauts emplois. Le lustre, que son nom et sa réputation de bravoure apportaient au corps dans lequel il entrait, ne compensait pas pour ses nouveaux subordonnés le retardement que son intrusion apportait à leur carrière et que son caractère hautain était impropre à leur faire oublier. En confiant le commandement de l'escadre d'Amérique à d'Estrées, qu'il savait encore peu au courant des choses du métier, Colbert lui adjoignit, comme capitaine de pavillon et comme guide, Rabesnière[1], officier d'une expérience consommée. Leur mission fut d'assurer à la compagnie des Indes occidentales l'absolue possession des Antilles, en excluant de ces îles tous les marchands étrangers, de garantir en outre la sécurité

1. Le capitaine de Rabesnière-Treslebois devint chef d'escadre, et fut blessé mortellement au combat de la baie de Southwood, le 7 juin 1672.

des Français établis dans ces parages, enfin de visiter le golfe du Mexique et d'observer la route que suivaient les galions d'Espagne.

Nous nous sommes étendu, avec quelque détail, sur ces diverses campagnes, auxquelles Château-Renault prit part, encore que cette part fût modeste et qu'il n'y jouât qu'un rôle effacé. Mais il nous a semblé qu'il n'était pas sans intérêt de rappeler sous quels chefs il navigua, au temps où il n'avait qu'à obéir, de faire également connaître qu'il fut sans cesse en contact avec les officiers chargés de suppléer à l'insuffisance de Beaufort et de d'Estrées, parfois aussi avec Du Quesne, de montrer enfin à quelle école il recueillit les enseignements, qu'il saura mettre à profit au jour prochain où Colbert l'appellera à commander une escadre.

VI

Le comte d'Estrées, investi à son retour en France de la dignité de vice-amiral[1], avait repris la mer au mois de septembre 1670, à la tête de quelques vaisseaux, armés contre les Barbaresques; mais, après avoir simplement fait recon-

1. La mort du duc de Beaufort, tué à Candie, venait de rendre vacante la charge de grand maitre de la navigation et celle d'intendant de la navigation. La grande maîtrise n'était autre chose que l'amirauté enlevée en 1626 au maréchal de Montmorency par Richelieu, qui se l'était attribuée sous un titre plus modeste, pour pouvoir diriger la marine sans autre contrôle que celui du Roi. A la mort de Beaufort la charge d'amiral fut rétablie en faveur du comte de Vermandois, fils de Louis XIV et de mademoiselle de La Vallière, dont le jeune âge garantissait à Colbert la libre administration de l'armée navale. Quant à l'intendance, elle fut donnée à d'Estrées sous la désignation nouvelle de vice-amirauté de Ponant. Quelques années plus tard, Tourville fut pourvu de la charge de vice-amiral du Levant, confondue auparavant avec celle de général des galères. Il y eut alors en France un amiral et deux vice-amiraux.

Comme l'amiralat, la vice-amirauté était une dignité et non un grade.

naître par l'un de ses officiers les établissements hollandais de la côte de Guinée, il était revenu sans avoir pu joindre les corsaires.

L'insuccès de d'Estrées contraria vivement Colbert. Sa correspondance avec son neveu Colbert de Terron, intendant à la Rochelle, nous révèle les inquiétudes que lui causa cet échec : « Le Roi, écrit-il, voyant sa marine languir depuis sept ou huit ans, commence à se dégoûter des grandes dépenses qu'elle fait et de ce que ses vaisseaux n'aient jusqu'ici fait aucune action qui ait fait parler d'eux, pendant que les Anglais et les Hollandais, dans un seul armement de six mois, ont remporté des avantages considérables sur les corsaires d'Alger et, pour vous dire la vérité, je ne vois dans nos gens de marine qu'une ambition fort bornée et je ne sais pas quand nous serons assez heureux d'en trouver quelqu'un qui veuille faire quelque chose d'extraordinaire. Il faut les exciter fortement à hasarder les vaisseaux de Sa Majesté et à leur acquérir la réputation, n'y ayant que cette seule voie qui puisse les faire

considérer[1]. » Son mécontentement contre le vice-amiral, qu'il soupçonne de « ne s'être point occupé à cette guerre et de n'avoir même pas lu son instruction[2] », ne l'empêche pas cependant de lui réserver le commandement d'une nouvelle escadre destinée à aller réduire sur la côte marocaine de l'Atlantique les corsaires salétins. Mais, comme d'Estrées, à peine débarqué, ne sera pas en mesure de reprendre la mer assez promptement pour arriver devant Salé aux premiers beaux jours, c'est-à-dire avant la sortie des pirates, le ministre prescrit l'armement immédiat de trois bâtiments, qui iront bloquer ce port, et fait choix de Château-Renault pour les commander.

Château-Renault, n'ayant pas été chargé jusqu'alors d'une mission aussi importante, fut sans doute un peu effrayé de la responsabilité qui lui incombait, car il reçut les ouvertures du ministre

1. Colbert à Colbert de Terron, 6 février 1671. — Archives de la marine, B² 14, f° 75.

2. Colbert à Colbert de Terron, 19 février 1671. — Archives de la marine, B² 14, f° 91.

avec les apparences d'une si faible ardeur que Colbert en exprime ainsi son étonnement : « J'ai déjà commencé à l'entretenir de ce qui pourrait se faire pour réduire les corsaires de Salé; mais je vous avoue que je l'ai trouvé peu curieux de faire quelque chose d'extraordinaire et, sur ce qu'il m'a dit que, n'ayant jamais commandé, il n'avait point fait de remarques sur beaucoup de choses que je lui demandais, il m'a paru qu'il se contente de faire son devoir tout doucement, sans se mettre beaucoup en peine de faire quelque chose de singulier; c'est un esprit qu'il faut tâcher d'inspirer à tous les gens de notre marine[1]. » Cet esprit Château-Renault pourtant le possédait et devait sans tarder en donner la preuve. Parti de Rochefort, dans le courant d'avril, avec sa petite escadre, composée du *Saint-Louis*, qu'il montait, de la frégate les *Jeux*, capitaine de Sébeville, et de la frégate la *Mutine*, capitaine de Villeneuve-Ferrières, il arriva devant Salé au commencement de

1. Colbert à Colbert de Terron, 2 janvier 1671. — Archives de la marine, B² 14, f° 3.

mai et, s'attaquant sans délai aux corsaires, coula deux de leurs bâtiments à l'entrée du port : heureux début qui, causant à Versailles une impression sans doute disproportionnée avec l'importance du résultat obtenu, donna à Château-Renault, ainsi que le lui écrit Colbert, le contentement d'avoir procuré au Roi « un commencement de satisfaction » et l'espoir, comme on disait alors, d'avancer sa fortune.

D'Estrées le rejoignit en juillet et se borna à canonner le port de Salé, déclarant qu'il était impossible soit d'agir efficacement contre la ville, bâtie dans un repli de montagne, soit de faire une descente sur la côte trop escarpée. Le vice-amiral, sans avoir rien tenté de sérieux, reprit au bout de quelques semaines la route de Cadix, laissant pour instructions à Château-Renault de garder la barre avec deux vaisseaux jusqu'à la mauvaise saison, tandis que le troisième demeurerait sous voiles à quelques lieues en mer, de façon à s'opposer à la rentrée des corsaires et à les rejeter sur les croisières qui tenaient le

large. Château-Renault continua à déployer contre les Salétins une vigueur telle qu'il parvint à détruire encore quatre de leurs vaisseaux et à enlever deux de leurs prises, les harcelant sans relâche jusqu'au jour où, assuré que les pirates[1], découragés par les pertes qu'il leur avait fait subir, ne sortiraient plus de l'année, il crut pouvoir s'éloigner le 2 septembre de la côte marocaine, pour rallier l'escadre de d'Estrées à Cadix et s'y ravitailler.

Colbert, qui avait l'intention de laisser Château-Renault devant Salé non seulement jusqu'à la mauvaise saison, comme le lui avait prescrit d'Estrées, mais bien pendant toute la durée de l'hiver, le blâma d'avoir quitté prématurément ce poste; mais, ne tenant pas autrement rigueur à un serviteur qui s'était d'ailleurs fort vaillamment conduit, il lui ordonna de venir désarmer à

1. Les corsaires barbaresques étaient en réalité des pirates. Leur désignation habituelle sous le nom de corsaires ne peut s'expliquer que par le fait qu'ils se livraient à la piraterie avec le consentement des autorités de leur pays.

Rochefort et y prendre un commandement bien autrement important. Voulant mettre fin aux agissements des corsaires et garantir le commerce de ses sujets, le Roi avait décidé de tenir en 1672 trois puissantes escadres à la mer. La première et la plus considérable, commandée par le vice-amiral, devait opérer en Ponant; la seconde[1], qui fut confiée à Château-Renault, était destinée à croiser du détroit de Gibraltar à la Manche, et la troisième, aux ordres de Martel, avait pour mission d'assurer, de concert avec les galères, la sécurité de la Méditerranée. Tandis que s'opéraient ces armements simultanés notre marine apprit qu'elle aurait bientôt à combattre un ennemi plus redoutable que ne l'étaient les Barbaresques.

1. L'escadre de Château-Renault était composée de quatre vaisseaux et de trois frégates. Pour la composition de cette escadre, voir appendice I.

CHAPITRE II

(1672-1678)

I. — La France et l'Angleterre déclarent la guerre à la Hollande. — Louis XIV envahit les Provinces-Unies. — Combat naval de Southwood-Bay (1672). — Château-Renault, après avoir rejoint d'Estrées dans la Manche, retourne sur les côtes d'Espagne.

II. — Combats des 7, 14 juin et 24 août dans la Manche (1673). — L'Espagne prend parti pour la Hollande. — — Château-Renault est fait chef d'escadre.

III. — Son démêlé avec Gabaret (1674). — Il semble apporter peu de zèle dans son service de garde-côte.

IV. — Combat du cap Lizard (1675).

V. — Occupation de Messine par la France. — Château-Renault conduit à Messine un convoi de vivres et de munitions (1676).

VI. — Il attaque au nord d'Ouessant une flotte commandée par le Hollandais Tobyas et fait quatre prises (1677).

VII. — Abandon de Messine. — Château-Renault rencontre et met en fuite l'amiral hollandais Evertsen. — Exigences de Colbert. — Traités de Nimègue (1678).

I

Assuré du concours de l'Angleterre, Louis XIV avait déclaré la guerre aux Provinces-Unies le 7 avril 1672. Passant la frontière avec trois corps d'armée conduits par Turenne, Condé et Chamilly, le Roi, après avoir occupé Orsoy, Wesel, Rhimberg et Burich, places qui bornaient les États du côté du Rhin, franchit le fleuve à Tolhuys le 12 juin.

Tandis que ces événements se déroulaient sur terre, d'Estrées était envoyé de l'Océan dans la Manche pour y joindre ses trente vaisseaux à la flotte du roi d'Angleterre forte de quatre-vingts voiles et commandée par le duc d'York[1], frère de Charles II. Les escadres alliées furent attaquées le 7 juin sur la côte de Suffolk, dans la baie de

1. Le duc d'York devint roi d'Angleterre en 1685, sous le nom de Jacques II.

Southwood, par les cent cinquante-huit bâtiments que les Provinces-Unies avaient confiés à Ruyter[1]. Le combat fut long et opiniâtre, le succès incertain. Il y eut de part et d'autre des pertes si considérables, entraînant pour tous un tel besoin de se réparer et de se ragréer, que les armées adverses, après s'être observées pendant deux jours sans oser recommencer la lutte, regagnèrent l'une les ports d'Angleterre, l'autre ceux de Hollande[2].

Château-Renault, qui croisait alors entre le cap Saint-Vincent et le cap Finisterre, avec le double objectif de rechercher les Barbaresques et d'entraver le commerce de l'ennemi, reçut aussitôt l'ordre d'aller renforcer de son escadre, dans les eaux anglaises, l'armée navale de d'Estrées[3]; mais, lorsqu'il rejoignit le vice-amiral dans la rivière de Chatam, les Hollandais semblaient avoir renoncé à remettre à la mer leur flotte très

1. Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*, p. 74.

2. Jal, *Abraham Du Quesne et la marine de son temps*, t. II, p. 76.

3. Archives de la marine, B² 16, f° 309.

éprouvée par le combat de Southwood-Bay et vouloir borner momentanément leur action à une guerre de course. Plusieurs corsaires zélandais avaient été déjà signalés dans la Manche et, comme tout portait à croire qu'ils poursuivraient leur route jusqu'à l'Océan, on pouvait craindre qu'ils n'y fissent sur nos marchands des prises d'autant plus faciles que ceux-ci, ignorant le départ de Château-Renault, se croyaient encore en parfaite sûreté sous sa protection. Les Zélandais savaient, au contraire, que les côtes occidentales de France ainsi que celles d'Espagne étaient absolument dégarnies de nos vaisseaux. Ils devaient trouver l'occasion de se transporter dans ces parages d'autant plus tentante qu'ils étaient assurés d'y rencontrer, non seulement les pêcheurs de morues revenant de Terre-Neuve, mais aussi les navires de commerce qui, en prévision de l'arrivée prochaine à Cadix de la flotte espagnole d'Amérique, allaient chercher dans ce port les chargements rapportés par les galions pour le compte de négociants français. Aussi, à peine Château-

Renault eut-il rejoint d'Estrées[1] qu'ordre lui fut donné de retourner sur sa croisière[2].

Il revint donc sur les côtes d'Espagne et s'y trouva presque aussitôt en nombreuse compagnie : d'Estrées, dont le roi d'Angleterre ne juge pas en ce moment la présence nécessaire dans la Manche, puis Martel, qui arrive de Toulon, viennent bientôt opérer concurremment avec lui. Vingt vaisseaux français croisent alors du détroit de Gibraltar aux côtes de Biscaye, convoyant nos navires marchands et faisant une rude chasse aux corsaires. Château-Renault rencontre ainsi cinq d'entre eux et s'en rend maître[3], puis, lorsque ses vivres sont épuisés, tandis que le vice-amiral va désarmer à Brest[4], il regagne Rochefort à la grande satisfaction des Espagnols qui commençaient à prendre ombrage de tant de forces réu-

1. Dans les derniers jours d'août 1672.

2. Archives de la marine, B² 17, f° 49.

3. Archives de la marine, C⁷ 62. — Le Roi lui octroya l'année suivante six mille livres en considération de ces prises. — B² 24, f° 505.

4. Février 1673.

nies, dont la présence suspendait pour eux tout commerce avec les Hollandais.

En arrivant à leurs ports respectifs, les deux marins allaient y trouver, sous la forme d'un brevet de pension, un témoignage de la satisfaction royale. D'Estrées recevait six mille livres, Château-Renault quinze cents. « Comme c'est une marque de la bonté de Sa Majesté et de la considération qu'elle fait de vos services, lui mande Colbert, je ne doute point qu'elle ne vous convie à lui donner des marques de votre zèle et à rechercher avec soin toutes les occasions de faire quelque chose qui puisse lui être agréable et contribuer à la gloire de ses armes [1]. » Le marquis de Martel, lieutenant général, trois chefs d'escadres et dix-huit officiers reçurent le même jour semblables libéralités. Le Roi était enfin content de sa marine [2]. Bientôt il allait avoir à lui demander de plus sérieux efforts.

1. Archives de la marine, B[2] 24, f° 64.

2. Jal, *Abraham Du Quesne et la marine de son temps*, t. II, p. 128.

II

Les succès de nos armées qui, au cours de la campagne de 1672 avaient occupé en Hollande les trois provinces de Gueldre, d'Utrecht, d'Over-Yssel, et pris plus de quarante villes fortifiées, avaient épouvanté les Hollandais. Devant l'imminence du danger, rétablissant le stathoudérat[1] et élevant à cette charge suprême le jeune prince Guillaume d'Orange, ils confièrent à son énergie farouche les destinées de leur patrie. Les armements furent alors repris avec activité et, dès le mois de juin, d'Estrées ralliait dans la Manche avec vingt-sept vaisseaux[2] la flotte anglaise, com-

1. Le titre de stathouder, d'abord relatif à chacune des Provinces-Unies, était devenu celui du chef de cette république, auquel il conférait les prérogatives les plus étendues. Supprimé pendant quelques années, il fut rétabli et déclaré héréditaire en faveur du prince d'Orange et de ses enfants mâles le 2 février 1674.

2. Cette escadre fut fortifiée dans le courant de la campagne de trois vaisseaux amenés de Cadix par le marquis de Martel.

mandée non plus par le duc d'York, mais par le prince Rupert de Bavière[1]. Ces forces combinées livrèrent à l'armée navale hollandaise, que conduisaient Ruyter et Tromp[2], trois combats, dont le résultat incertain fit dire à madame de Sévigné que, depuis la bataille d'Actium, aucune bataille sur mer n'avait rien produit[3]. Tandis que les plus favorisés parmi les officiers de la marine prenaient part, sur l'escadre du vice-amiral, aux journées des 7, 14 juin et 24 août 1673, tandis que l'armée de terre, poursuivant ses succès, s'emparait de Maëstricht[4], Château-Renault se voyait encore affecté à la surveillance de la côte ibérique, de la Biscaye au détroit, tâche rendue fort difficile par

1. Robert de Bavière, dit le prince Rupert, né en 1619 était fils de l'électeur palatin Frédéric V et neveu du roi d'Angleterre Charles Ier, dont il fut l'un des principaux généraux pendant la guerre civile. Il avait été fait amiral à la restauration de la monarchie. Le prince Rupert mourut en 1682.

2. Fils de l'amiral hollandais Martin Tromp, il compte parmi les plus illustres marins de Hollande. Né à Rotterdam en 1629, il mourut à Amsterdam en 1691.

3. Hénault, *Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France*, Paris 1752.

4. 29 juin 1673.

le mauvais vouloir des Espagnols qui, du reste, ne tardèrent pas à prendre ouvertement parti contre nous. Comme la guerre avec eux, une fois déclarée, devait avoir pour résultat immédiat de faire déserter les ports d'Espagne par nos navires marchands, Château-Renault reçut l'ordre[1] d'envoyer deux de ses vaisseaux en vue du cap Clare, deux autres sur le cap Finisterre et d'établir sa principale croisière entre Ouessant et les Sorlingues, afin d'interdire aux corsaires hollandais le passage de la Manche à l'Océan. S'il remplit cette mission sans enthousiasme — le peu de hâte qu'il eut de prendre la mer, les longs séjours qu'il fit à Rochefort lorsque les nécessités de la navigation l'y rappelaient en font foi, — il sut du moins éviter de se signaler par des récriminations alors trop fréquentes. Le Roi, d'ailleurs, n'oubliant pas que, si Château-Renault n'avait point assisté aux combats en ligne de 1672 et de 1673, il s'était montré en d'autres circonstances « un

1. 24 octobre 1673.

homme de courage[1] », l'éleva au grade de chef d'escadre[2] en même temps que Valbelle[3], Jean Gabaret et Preuilly[4], qui tous trois avaient figuré dans la grande flotte de la Manche[5]. Ce grade[6], équivalent au grade actuel de contre-amiral et conférant sur mer le rang que tenaient sur terre les maréchaux de camp, faisait de Château-Renault un officier général à l'âge de trente-six ans.

1. Jal, *Abraham Du Quesne et la marine de son temps*, t. II, p. 129.

2. Château-Renault fut promu par commission du 18 décembre 1673 au grade de chef d'escadre de Picardie. — Archives de la marine, B² 20, f° 237.

3. Jean-Baptiste de Valbelle, chevalier de Malte, avait été condamné à mort vers 1660 pour avoir contrevenu aux ordonnances prohibant le duel. Gracié et pourvu, en 1666, d'une commission de capitaine de vaisseau, chef d'escadre en 1673, il prit part à l'expédition de Messine et mourut à Marseille en 1681. Valbelle eut comme écrivain un certain talent.

4. Le marquis de Preuilly d'Humières, mort lieutenant général en 1688.

5. Les quatre chefs d'escadre reçurent chacun peu après une pension de deux mille livres.

6. Il n'y avait en 1673 que trois officiers généraux de ce grade : les chefs d'escadre de Provence, de Poitou et de Normandie. La charge de chef d'escadre de Picardie, créée en faveur de Château-Renault, en porta le nombre à quatre. En 1717 il y eut treize chefs d'escadre, dont six ne portaient aucun nom de province, et quarante et un en 1789. — Archives de la marine, B² 20, f° 237. — Jal, *Glossaire nautique*.

III

Dans ce nouveau grade, c'est encore à la garde du littoral qu'il va être employé. Les ennemis étaient sur les côtes du royaume. Après une tentative infructueuse contre Belle-Isle, Tromp avait occupé l'île de Noirmoutier, dépourvue de troupes, et y avait séjourné quelques semaines. Le Roi résolut donc de renoncer en 1674 aux grands armements et ne fit mettre à la mer que deux escadres pour protéger, en Ponant, le commerce de ses sujets. Château-Renault, qui prend à Rochefort le commandement de cinq vaisseaux[1], est particulièrement affecté à la défense du Poitou, de la Saintonge et de la Guyenne, mais ses instructions portent aussi qu'il doit, au besoin, se joindre à l'escadre de pareille force qui sortira de

1. Pour la composition de cette escadre, voir appendice II.

Brest sous les ordres de Gabaret et lui obéir. Fils de Mathurin Gabaret qui, après être passé au parti de la Fronde et avoir combattu sous le comte du Daugnon l'armée navale du roi, devint par la suite l'un des plus vigoureux officiers de la marine royale et y acquit par sa valeur des lettres de noblesse, Jean Gabaret n'était déjà plus jeune lorsqu'en 1673 il fut promu au grade de chef d'escadre, après de longs et excellents services. Château-Renault reçut avec un certain déplaisir l'ordre d'obéir à un camarade qui n'était pas comme lui homme de qualité et dont l'ancienneté primait de fort peu la sienne. Mais lorsque, après s'être présenté à Gabaret, il eut constaté que celui-ci ne s'apprêtait pas à lui rendre sa visite, Château-Renault, laissant libre cours à son mécontentement, porta ses doléances jusqu'à Versailles. Il est intéressant de constater avec quels infinis ménagements le ministre d'un souverain, qui nous apparaît comme ayant été la personnification de l'absolutisme, rappelle le subordonné aux justes notions de la discipline. « J'ai été sur-

pris, lui fait écrire Colbert, d'apprendre... le démêlé que vous avez eu avec le sieur Gabaret d'autant plus que vous, (qui) faites si bien votre devoir en toutes rencontres et qui êtes plus appliqué qu'un autre à ce qui regarde le service, vous avez manqué dans un de vos devoirs les plus essentiels qui est l'obéissance à vos supérieurs... Toutes les raisons que vous pourriez dire... sont chicanes qui ressemblent plus à l'esprit qui régnait autrefois dans la marine qu'à la conduite que vous avez tenue jusqu'à présent, qui vous a attiré les grâces de Sa Majesté... Pour la visite que le dit Gabaret devait vous rendre, je vous dirai que cela ne s'est jamais pratiqué entre le supérieur et l'inférieur et que Sa Majesté aurait trouvé fort mauvais que le dit Gabaret eût été vous visiter dans votre bord, et cette subordination doit vous faire d'autant moins de peine que vous travaillez pour vous-même en l'établissant par votre exemple, puisqu'à peine il y a cinq ou six officiers devant vous dans la marine à qui vous devez obéir et qu'il y en a deux cents à qui

vous avez droit de commander et qui pourraient se servir du mauvais exemple que vous leur donneriez lorsqu'ils se trouveraient sous votre commandement... Il ne faut jamais que vous apportiez aucune difficulté ni chicane sur le fait de l'obéissance, d'autant que le Roi n'en recevra jamais aucune[1]... » Quel chef de nos jours agirait d'une façon plus paternelle?

Toutefois, pour apprécier avec justesse la conduite de Château-Renault, il convient de se souvenir qu'affirmer les prérogatives et le rang auxquels donnait droit la naissance était alors devoir d'honneur et que le scrupuleux respect des règlements n'était guère en usage dans la marine : Tourville, l'un des meilleurs officiers de la flotte, n'avait-il pas tout récemment quitté sans permission son bord[2]? Aussi, parmi les dépêches qui sont adressées à Château-Renault pendant les années qu'il passa dans le service des garde-

1. Archives de la marine, B^2 28, f° 345.

2. Jal, *Abraham Du Quesne et la marine de son temps*, t. II, p. 139.

côtes, nombreuses sont celles qui ont pour objet ou de lui remettre en mémoire les prescriptions dont il s'est écarté ou de stimuler son zèle. Un jour, après avoir reçu en argent, malgré des défenses réitérées[1], la subsistance des valets qu'il a et même de ceux qu'il n'a point, il exige du munitionnaire la même fourniture en vivres, puis tolère de telles duretés à l'égard des commis chargés des approvisionnements que nul d'entre eux ne consent plus à embarquer sous ses ordres[2]. Prenant de grande hauteur les observations qui lui sont faites, il rentre à Brest sous prétexte d'y chercher des vivres, prétendant n'en avoir même pas reçu précédemment la quantité à laquelle son escadre avait droit[3]. Peu de mois après les mêmes faits se reproduisent. Le commis général

1. Antérieurement, en 1672, Château-Renault, ayant laissé prendre par les capitaines de son escadre avec deux mois de victuailles la valeur en argent d'un troisième mois de vivres, avait dû restituer de ce chef mille livres au munitionnaire. — Archives de la marine, B² 19, f°s 673 et 754.

2. Archives de la marine, B² 31, f° 86.

3. Archives de la marine, B² 31, f° 111.

des vivres est si grandement maltraité par le garde de la marine Staveyé que l'intendant de Seuil se voit forcé de faire arrêter ce garde et d'informer contre lui[1]. Château-Renault ne paraît ni comprendre assez l'importance du service de garde-côtes, ni soupçonner les occasions multiples qu'il peut y trouver de rencontrer l'ennemi. Il semble ne convoyer qu'à regret les vins de Bordeaux, les blés et les gabelles, revient fréquemment au port tantôt pour se ravitailler, tantôt pour faire « caréner ou espalmer[2] » ses vaisseaux, laissant pendant ce temps aux corsaires ennemis toute liberté d'opérer dans les parages de Belle-Isle. Tel est contre lui le mécontentement de Colbert que Château-Renault se voit menacé de perdre son commandement[3]. Pourtant il sait l'intérêt

1. Archives de la marine, B² 33, f° 2.

2. Caréner : abattre un navire sur un de ses côtés de telle sorte que la moitié de sa carène soit au vent de façon à pouvoir la réparer. — Espalmer : nettoyer la carène. Primitivement, lorsqu'on la frottait de suif, cette opération se faisait avec la paume de la main. (Jal, *Glossaire nautique.*)

3. Colbert à Château-Renault, 28 février 1676. — Archives de la marine, B² 33, f° 71.

que porte le Roi à la sauvegarde des bâtiments marchands et particulièrement à celle des navires revenant de Terre-Neuve. Louis XIV avait en effet spécialement affecté deux vaisseaux de guerre à l'escorte des pêcheurs de morues et, pour faire face aux dépenses résultant de cet armement, chaque bateau se livrant à cette pêche avait été imposé d'une taxe de trois livres par tonne[1]. Semblable mesure était déjà appliquée aux beurres d'Isigny et de basse Normandie expédiés au Havre et à Rouen[2]. Ce prince, « considérant comme plus important de garantir un seul de ses sujets que de nuire à dix de ses ennemis[3] », étendait ainsi sa sollicitude à toutes les branches du commerce maritime.

1. Archives de la marine, B² 30, f° 37.

2. Archives de la marine, B² 34, f° 137. Il était payé six sols par chaque pot de beurre et neuf sols par tinette.

3. Colbert à Château-Renault, 9 novembre 1675. — Archives de la marine, B² 31, f° 390.

IV

Tout en reprochant à Château-Renault de rester trop imbu d'un « esprit qui régnait autrefois dans la marine », Colbert lui a cependant reconnu d'être « plus appliqué qu'un autre à ce qui regarde le service ». Sous la semonce, mitigée d'éloges, le jeune officier général a senti percer la bienveillance qu'il s'est attirée en « faisant son devoir en toutes rencontres ». Peu à peu il modifiera ses habitudes passées : accomplir simplement son devoir ne lui paraîtra plus suffisant et dès lors il s'appliquera à profiter avec une audace peu commune de toutes les occasions, qui s'offriront à lui, de se distinguer.

Ayant dû détacher plusieurs bâtiments pour l'escorte des marchands, Château-Renault se trouvait le 1er février 1675 à hauteur du cap Lizard avec son vaisseau le *Bon* et la seule fré-

gate l'*Actif*, montée par Nesmond[1], lorsqu'une flotte hollandaise d'environ cent vingt voiles lui fut signalée, sortant de la Manche. Composée de navires de commerce à destination de l'Amérique, de la Guinée, de Smyrne, ainsi que de divers ports de l'Océan et de la Méditerranée, elle était convoyée par cinq vaisseaux des États de Hollande, armés de cinquante à soixante pièces de canon, sous les ordres du jeune Ruyter[2]. Avec les faibles moyens dont il dispose, Château-Renault n'hésite cependant pas à l'attaquer. Entrant vent arrière dans la flotte ennemie, il se fait jour jusqu'au vaisseau que monte Engil Ruyter, par le travers duquel il se place à demi-portée de mousquet. Deux vaisseaux s'avancent au secours de l'amiral hollandais; mais les bordées entières, qui lui viennent du *Bon* et de l'*Actif*, les écartent aussitôt et pendant trois heures, toujours par le

1. André, marquis de Nesmond, chevalier de Malte en 1659, lieutenant de vaisseau en 1662, capitaine en 1667, chef d'escadre en 1688, lieutenant général en 1693, mourut à la Havane en 1702.

2. Engil de Ruyter, fils de Michel de Ruyter.

travers l'un de l'autre, Château-Renault et Ruyter continuent la lutte à demi-portée de canon. Par le gros temps qu'il faisait, le *Bon* et l'*Actif*, étant au vent, ne pouvaient que difficilement utiliser leurs batteries en partie dans l'eau, tandis que l'ennemi avait avec l'avantage du nombre celui de pouvoir aisément tirer sur nos vaisseaux auxquels pourtant il ne causa dans cette première journée que de très légères avaries. Le lendemain, alors que les Hollandais ne sont pas encore en ordre, Château-Renault pénètre une seconde fois au milieu de leur flotte, rangeant tous les gros vaisseaux qu'il canonne successivement à portée de pistolet, après avoir nettoyé de servants leurs sabords par le feu de soixante mousquetaires choisis. Néanmoins, pour échapper à douze des plus gros bâtiments qui venaient en corps sur lui, il doit se replier et exécute cette manœuvre sans perdre un seul marin de son équipage ou de celui de Nesmond, qui pendant l'action fut toujours à sa poupe. Ce vigoureux coup de main causa à l'ennemi un désarroi tel qu'il dut en toute hâte

aller s'abriter à Plymouth. Château-Renault croisa pendant quelques jours en vue de ce port, attendant que la flotte hollandaise appareillât de nouveau. Mais, une furieuse tourmente étant survenue, il dut ramener à Brest ses deux vaisseaux sérieusement endommagés[1]. Si Château-Renault eût eu avec lui toute son escadre, alors éparpillée pour les besoins du service de garde-côte, il eût vraisemblablement détruit cette flotte et opéré pour plusieurs millions de prises. Toutefois, une si vaillante attaque lui fit, ainsi qu'à Nesmond, le plus grand honneur. Les lieutenants de La Harteloire[2] et Dubuisson, l'enseigne de La Guère et le pilote Dandexes s'y distinguèrent particulièrement. Le récit en arrêta pendant quelque temps l'attention publique, mais sans la fixer, car les regards étaient alors tournés vers la Méditerranée où se passaient des événements d'une bien plus grande importance.

1. Château-Renault à Colbert, 7 mars 1675. — Archives de la marine, B4 6, f° 364.

2. La Harteloire, originaire de Touraine, devint capitaine de vaisseau en 1676, chef d'escadre en 1697, et lieutenant-général en 1705. Il mourut en 1726.

V

Dans le courant de l'année 1674, les habitants de Messine, soulevés contre les Espagnols, avaient résisté au retour offensif de leurs oppresseurs avec l'aide des troupes françaises et, en reconnaissance de ce service, s'étaient donnés à la France. Après avoir envoyé des renforts en Sicile Louis XIV, acceptant les propositions du sénat de Messine, nomma au gouvernement de cette île le duc de Vivonne[1] avec le titre de vice-roi. Maréchal de camp dans l'armée de terre à l'âge de vingt-sept ans, Vivonne qui, lui aussi, avait passé dans la marine, en 1663, y était bientôt pourvu de la charge de capitaine général des galères, charge considérable dont le maréchal de Créqui, tombé en disgrâce, s'était démis en sa

1. Louis-Victor de Rochechouart-Mortemart, duc de Vivonne, frère de madame de Montespan.

faveur[1]. Si la toute-puissance de sa sœur, madame de Montespan, lui procura la faveur illimitée du Roi, elle attira sur sa personne la jalousie de ses contemporains, dont la malveillance s'est complue à mettre en doute sa bravoure et à imputer à son apathie l'échec de notre établissement en Sicile. Pourtant Vivonne fit preuve de courage dans le combat qu'il eut à soutenir contre la flotte espagnole[2], en allant prendre possession de son gouvernement; mais la décision et le don du commandement lui ont fait défaut. Louvois, qui ne l'aimait pas et qui avait à pourvoir aux armées que le Roi entretenait dans les Pays-Bas, sur le Rhin et en Catalogne, marchanda toujours à Vivonne les renforts qui lui eussent été nécessaires et que celui-ci ne cessa de réclamer.

L'occupation de la Sicile par les Français ren-

1. Le maréchal de Créqui demandait de cette charge sept cent mille livres. Pour faciliter au duc de Mortemart, père du duc de Vivonne, le payement de cette somme considérable, le Roi le nomma gouverneur de Paris, emploi important dont les revenus lui permirent de s'acquitter envers le maréchal. — Jal, *Abraham Du Quesne et la marine de son temps*, t. I, p. 571.

2. Combat de Stromboli, 11 janvier 1675.

dait nécessaire le fréquent ravitaillement de cette île. Château-Renault fut désigné au printemps de 1676 pour y accompagner, avec trois vaisseaux de guerre et un brûlot[1], un grand convoi de vivres et de munitions. Ce voyage s'effectua sans incident, le chef d'escadre ayant reçu l'ordre de se faire continuellement éclairer pour éviter l'ennemi.

VI

Revenu à Brest l'année suivante et replacé à la tête d'une escadre de garde-côtes[2], Château-Renault rencontra le 12 juillet, à vingt-cinq lieues au nord d'Ouessant, une flotte marchande, venant de Cadix, escortée par plusieurs vaisseaux de

1. Ces vaisseaux étaient le *Bon*, monté par Château-Renault, l'*Hercule*, par le chevalier de Flacourt, le *Faucon*, par La Vigerie-Treillebois. Le brûlot le *Caché* était commandé par Mézières. — Archives de la marine, B^2 32, f° 63.

2. Pour la composition de cette escadre, voir appendice III.

guerre et par quelques pinasses armées de canons. Il tient d'autant plus à l'arrêter que tout récemment il a laissé passer à hauteur de Torbay cent vingt voiles ennemies. Cette flotte, commandée par le capitaine hollandais Tobyas, s'avance en ordre de combat et Château-Renault, qui la juge de force égale à la sienne, prend ses dispositions pour la recevoir. Pendant que, avec ses trois grands vaisseaux, le *Bon* qu'il monte, le *Duc* et le *Bourbon*[1] qui portent Sourdis[2] et Rosmadec[3], il supportera l'effort des plus gros vaisseaux, ses frégates, plus légères, s'attaquant aux autres navires, tenteront de les capturer. Lançant Sourdis et Rosmadec l'un sur la tête, l'autre sur la queue du convoi, il va droit au commandant, espérant l'enlever. Trois fois il a tenté l'abordage

1. Le *Duc* et le *Bourbon* ne faisaient pas partie de l'escadre de Château-Renault, à laquelle ils avaient été momentanément adjoints.

2. Le comte de Sourdis était capitaine de vaisseau depuis l'année 1666. Chef d'escadre en 1680, il mourut à Brest en 1686.

3. Marie-Hyacinthe, marquis de Rosmadec, devenu chef d'escadre en 1697. Gouverneur des îles en 1702, il mourut à la Havane cette même année.

quand deux pinasses hollandaises mettent en pièces son petit hunier. Il manœuvre alors de façon à se placer sous le vent de Tobyas pour utiliser ses batteries basses. Le Hollandais a deviné son projet et, moins endommagé, vient aussitôt se placer lui-même sous le vent du *Bon*. Ne voulant pas rester dans cette position désavantageuse, Château-Renault se rapproche insensiblement de Sourdis. Il le trouve privé de son grand mât et en si mauvaise posture que tous deux sont obligés de revirer. Pendant ce temps les frégates s'étaient emparées de quatre flûtes qu'elles entraînaient au large. Malgré ses avaries, Château-Renault parvient à couvrir efficacement leur retraite; mais, sur l'avis unanime de ses officiers, il renonce à poursuivre l'ennemi qui disparaît bientôt dans la brume [1].

L'affaire du 12 juillet coûtait à l'escadre française un officier et huit hommes tués, sept officiers, un garde de la marine et seize hommes

1. Château-Renault à Colbert, 16 juillet 1677. — Archives de la marine, B4 7, f° 327.

blessés. C'était payer assez cher la capture de quatre flûtes et la destruction de deux bâtiments ennemis coulés pendant le combat. A la contrariété de rentrer à Brest sans avoir pu enlever Tobyas venait encore s'ajouter, pour Château-Renault, l'ennui de voir les marchandises provenant de ses prises en partie pillées par les équipages[1]. Ce déplaisir dut être toutefois adouci par la lettre de contentement que lui fit adresser le Roi : « ... Sa Majesté, lui écrit Colbert, a été extrêmement satisfaite de tout ce que vous avez fait et, quelque zèle que je connaisse en vous pour le service et pour la gloire de ses armes, je suis assuré que vous seriez encore fortement excité, si vous saviez avec quel plaisir Elle apprend de pareilles nouvelles. Votre gloire aurait été complète si le vaisseau que vous commandez eût été en état de suivre vos bonnes intentions et d'enlever le vaisseau du capitaine Tobyas, mais j'espère

1. Ordre d'informer du pillage fait sur les prises, adressé à de Seuil, intendant à Brest, 22 octobre 1677. — Archives de la marine, B^2 34, f° 341.

que cet avantage vous est réservé pour la première occasion[1]. » Sourdis, qui avait vaillamment secondé son chef, Forant, qui s'était particulièrement distingué, reçurent semblable témoignage de la satisfaction royale[2]. Né à la Tremblade et de religion protestante, Forant n'était pas le premier venu dans la marine, à laquelle il appartenait au temps déjà lointain où le duc de Vendôme débloquait la ville de la Rochelle, menacée par les Frondeurs unis aux Espagnols[3]. Après avoir servi plusieurs années sous Beaufort qu'il accompagna à Candie, il avait brillamment commandé dans la Manche, au combat du 7 juin 1673, une division détachée de l'escadre de d'Estrées. Marin consommé, ayant au plus haut point l'habitude de la mer et des longs voyages, doué d'un sang-froid auquel il devait de manœuvrer avec autant de calme que d'habileté dans les circonstances diffi-

1. Colbert à Château-Renault, 23 juillet 1677. — Archives de la marine, B² 36, f° 215.

2. Job Forant, capitaine de vaisseau en 1653, chef d'escadre en 1686, mourut en 1692.

3. 1652.

ciles, Forant ne dépassa pourtant pas le grade de chef d'escadre. Sa religion — il ne se convertit que fort tard au catholicisme, — les écarts de sa conduite — marié, il entretenait avec une fille de la Rochelle des relations scandaleuses, — ont entravé sa carrière et voilé l'éclat de ses services. Son nom n'en mérite pas moins d'être préservé de l'oubli.

VII

Malgré les succès que Du Quesne avait remportés dans la Méditerranée sur la flotte hispano-néerlandaise, malgré le désarroi où se trouvait cette flotte par suite de la mort de son chef l'amiral hollandais Ruyter, qui avait trouvé au combat de Syracuse[1] une fin glorieuse; malgré quelques avantages remportés sur terre par le corps d'occu-

1. 22 avril 1676.

pation, la situation était loin de s'être améliorée en Sicile, où une partie de la population demeurait fidèle à l'Espagne. L'horizon s'assombrissait en même temps du côté de l'Angleterre qui, après avoir fait la paix avec la Hollande en 1674 et avoir ainsi abandonné la France à ses propres forces, manifestait ouvertement ses sympathies en faveur des Provinces-Unies. Le Roi, estimant que, pour faire face à toutes les éventualités, il était nécessaire de rendre disponibles les troupes qui occupaient Messine, se décida à abandonner l'île et voulant éviter à Vivonne l'humiliation de diriger une retraite qui ressemblait à une fuite, il le remplaça par le maréchal de La Feuillade [1], dont la mission se bornait à ramener en France l'armée découragée par l'insuccès de cette entreprise. Des armements furent ordonnés dans les

1. François d'Aubusson, vicomte de La Feuillade avait servi avec distinction dans les Flandres, puis contre les Turcs sous Montecuccoli. Il avait ensuite accompagné le Roi dans la conquête de la Franche-Comté. Maréchal de France en 1675, il fit ériger à ses frais sur la place des Victoires une statue de Louis XIV qui fut détruite à la Révolution. La Feuillade mourut en 1691.

ports tant pour contribuer à ce rapatriement que pour en protéger l'exécution. Château-Renault se vit ainsi placé à la tête d'une escadre[1] de six vaisseaux et trois brûlots; mais les vents contraires retardèrent sa jonction avec Belle-Ile-Erard[2], qui lui amenait de Rochefort cinq bâtiments, et le retinrent plusieurs semaines sur les rades de Brest. Lorsque, aux derniers jours de février 1678, la flotte se trouva en mesure d'appareiller, Colbert, jugeant qu'elle ne pouvait plus arriver à Messine en temps utile pour y seconder La Feuillade, prescrivit à Château-Renault de demeurer en Ponant en vue de protéger contre les corsaires les côtes du royaume.

Conformément à ces instructions, Château-Renault avait mis aussitôt à la voile. Il se trouvait le 17 mai à trente-trois lieues à l'ouest-sud-ouest d'Ouessant, lorsque, au point du jour, une flotte

1. Pour la composition de cette escadre, voir appendice IV.

2. Jean de Belle-Ile-Erard était entré dans la marine comme lieutenant de vaisseau en 1665 et, après avoir abjuré le protestantisme, devint chef d'escadre en 1703. Il fut tué, sur le vaisseau le *Magnifique*, au combat de Malaga, le 24 août 1704.

hollandaise lui fut signalée par l'un de ses officiers, Beauregard, commandant le brûlot la *Légère*. Cette flotte, composée de onze vaisseaux, dont l'un portait le pavillon de l'amiral Evertsen[1], de deux frégates, cinq brûlots, une gabare et une flûte, disposait de huit cent cinquante canons auxquels l'escadre française n'en avait à opposer que trois cent quatre-vingt-douze. Malgré cette infériorité marquée, son chef n'hésita pas à engager le combat. Ayant mis en ligne tous ses bâtiments, Château-Renault détache le *Saint-Louis*, capitaine de Belle-Ile-Erard, l'*Invincible*, capitaine de Bellefontaine[2], et le brûlot le *Déguisé*, capitaine du Vigneau, avec ordre d'attaquer l'avant-garde ennemie pendant que, avec les quatre vaisseaux qui lui restent, il fond sur leur corps de bataille après lequel il s'acharne durant six heures sous un feu des plus nourris. Mais il est si mal secondé

1. Vraisemblablement Corneille Evertsen, fils de l'illustre amiral hollandais Jean Evertsen.

2. Jacques-Auguste-Léonard, bailli de Bellefontaine de la Malmaison, devint lieutenant général en 1712 et mourut en 1720.

par les trois brûlots demeurés disponibles qu'il est obligé de les canonner pour les rappeler au devoir. Belle-Ile-Erard, lancé avec Bellefontaine et du Vigneau sur l'avant-garde ennemie, y a bien fait ployer deux bâtiments; mais, interprétant mal les ordres de son chef, il s'écarte en tirant le vent et laisse Bellefontaine seul à supporter tout le feu de cette avant-garde.

Ainsi abandonné, l'*Invincible*, bientôt dégréé de ses deux huniers ainsi que de son artimon, se trouve hors de combat et cherche à se rapprocher de Château-Renault, qui manœuvre lui-même de façon à le couvrir. Evertsen sait profiter de ce moment de répit pour s'éloigner et, entraînant sa flotte en désordre, va chercher un refuge dans le port de Cadix. A défaut de résultat décisif le champ de bataille nous restait. Cela pourtant ne parut pas suffisant à Colbert. Le ministre eût voulu une victoire éclatante et, tout en félicitant Château-Renault, il lui marque cependant son regret de n'avoir pas eu à apprendre au Roi la prise de quelques vaisseaux. Comptait-il donc

pour rien l'impossibilité dans laquelle se trouvait l'amiral hollandais de porter désormais secours à la Sicile? Château-Renault sut bien d'ailleurs lui répondre : « Il n'a pas été si ordinaire, écrit-il, de voir ployer les trois pavillons de Hollande[1] dans les autres occasions d'un plus grand éclat, et vingt officiers, qui ont été présents à tous les combats de la Manche et de la Méditerranée, publient ici qu'ils n'ont point vu tant d'avantages que nous avons eus avec nos six vaisseaux[2]. » C'était avoir conscience de son mérite et agir avec fierté.

C'était agir aussi en bon serviteur que de se mettre en mesure d'annoncer, à peine un mois plus tard, de nouveaux succès. Malgré une grosse mer de proue et beaucoup de vent, conditions défavorables pour donner la chasse, il était parvenu le 13 avril à séparer un vaisseau de guerre

1. La flotte hollandaise avait un amiral, un vice-amiral et un contre-amiral.

2. Château-Renault à Colbert, 8 avril 1678. — Archives de la marine, B4 8, f° 200.

hollandais du convoi que ce bâtiment escortait et à s'emparer de deux navires de commerce[1]. Cette fois encore le ministre félicite du bout des lèvres et observe qu'il eût été bien à souhaiter que le vent et la mer eussent permis d'enlever et le vaisseau convoyeur et la flotte entière[2]. Ne jamais se montrer pleinement satisfait, atténuer des éloges mérités par des restrictions décourageantes, fut érigé par Colbert en un système qu'il poussa souvent jusqu'à l'exagération et quelquefois jusqu'à l'injustice. Dans sa volonté de tout connaître, il s'écarte parfois lui-même des principes fondamentaux de cette discipline qu'il a tant de peine à établir : Belle-Ile-Erard, à qui l'on doit la capture de l'un de ces deux navires, a quitté l'escadre et conduit sa prise à la Rochelle. Il est vrai que le *Saint-Louis* a beaucoup souffert. Mais le ministre soupçonne le capitaine d'avoir eu d'autres motifs

1. Château-Renault à Colbert, 15 avril 1678. — Archives de la marine, B⁸, f° 203.

2. Le ministre à Château-Renault, 29 avril 1678. — Archives de la marine, B² 39, f° 222.

pour aller relâcher dans ce port. N'était-ce pas pour s'occuper chez lui de ses affaires privées [1]? N'aurait-il rien détourné de la cargaison du navire capturé [2]? Colbert veut s'en assurer et prescrit à l'intendant de Rochefort, Demuyn, non seulement d'examiner l'état du *Saint-Louis*, mais aussi de s'informer « secrètement des officiers et de l'équipage [3] » si les raisons invoquées par Belle-Ile-Erard sont fondées, incitant en cela le subordonné à apprécier la conduite du chef. Des matelots portant des germes de maladie ont été embarqués à Rochefort au commencement de la campagne et, malgré les soins que Château-Renault a fait prendre, l'épidémie, favorisée par les brumes, s'est propagée avec tant de violence que l'escadre compte, au bout de quelques semaines, cent soixante-seize indisponibles. Pour Colbert

1. Mémoire du Roi à de Seuil, 28 avril 1678. — Archives de la marine, B² 38, f° 119.

2. Le ministre à de Narp, 29 avril 1678. — Archives de la marine, B² 39, f° 224.

3. Mémoire du Roi à Demuyn, 28 avril 1678. — Archives de la marine, B² 36, f° 125.

cet état doit certainement résulter du mauvais air entretenu par le contact des bestiaux et par la saleté résultant de la négligence des capitaines[1]. Étant quelquefois informé par d'autres que par le chef d'escadre des fautes de certains officiers, il l'accuse d'avoir pour eux une indulgence excessive. Et Château-Renault de répondre avec une pointe d'ironie que souvent il avait craint de mêler à la satisfaction, qu'il espérait procurer au ministre par l'annonce de ses succès, le désagrément d'être mis au courant des méfaits de quelques particuliers[2]. Mais, dans toute cette correspondance, Colbert nous laisse voir aussi un noble souci de la vie humaine : « Vous devez vous appliquer, prescrit-il à l'intendant de Seuil, à donner tous les secours possibles aux matelots et soldats malades, tant pour leur santé que pour avoir les aumôniers nécessaires pour les assis-

1. Le ministre à Château-Renault, 16 juillet 1678. — Archives de la marine, B^2 39, f° 361.

2. Château-Renault à Seignelay, 19 août 1678. — Archives de la marine, B^4 8, f° 208.

ter[1] »; et là, il n'a pas uniquement pour but de conserver des marins à son maître, car, étendant sa sollicitude sur ceux aussi qui ne peuvent plus servir, il fait remettre un mois de solde aux veuves et même aux héritiers des hommes tués, accorde aux blessés des secours et invite de Seuil à occuper dans les ports les infirmes incapables de gagner leur vie[2]. L'État est-il plus charitable de nos jours?

Château-Renault va pouvoir maintenant prendre quelque repos. Une période de paix succédera à ces six années de lutte. La France a glorieusement tenu tête à la Hollande, à l'Empereur et à l'Espagne; mais Turenne est mort, Condé fatigué s'est retiré, et Créqui, malgré ses succès, ne les remplace pas. Louis XIV comprend que le moment est venu de s'arrêter. Faisant quelques restitutions à ses ennemis, mais gardant la Franche-Comté et une partie de la Flandre, le Roi leur dicte les traités de Nimègue.

1. Mémoire du Roi à de Seuil, 6 juillet 1678. — Archives de la marine, B² 38, f° 235.

2. Le ministre à de Seuil, 25 mai 1678. — Archives de la marine, B² 39, f° 263.

CHAPITRE III

(1679-1688)

I. — Château-Renault va attendre à Cadix l'arrivée des galions. — Son opinion sur l'attitude des Anglais et la conduite qu'il convient de tenir à leur égard (1679).

II. — Château-Renault est envoyée devant Salé; reprise sur les corsaires d'une caïche anglaise par le capitaine de Relingue (1680). — Château-Renault retourne devant Salé; mission du capitaine de La Barre (1681). — L'ambassadeur marocain à la cour. — Traité de paix avec le Maroc.

III. — Château-Renault est fait grand prieur de l'ordre de Saint-Lazare. — Le dey d'Alger rompt la paix. — Château-Renault est envoyé au détroit de Gibraltar (1682). — Campagne du Danemark sous Preuilly.

IV. — Mort de Colbert (1683).

V. — Mariage de Château-Renault (1684). — Complications avec l'Espagne au sujet de l'indult.

VI. — Expédition de Preuilly à Cadix et à Tanger (1685). — D'Estrées devant Cadix; règlement de la question de l'indult (1686).

VII. — Combat contre les Algériens à hauteur de Malgues (1687). — Château-Renault est promu au grade de lieu-

tenant général. — L'amiral espagnol Papachin est contraint de saluer le pavillon français. — Bombardement d'Alger par le maréchal d'Estrées. — Château-Renault escorte de Cadix à Marseille les marchands français (1688).

I

Le commerce maritime, dont la guerre avait ralenti le cours, reprit bientôt son essor et de nombreux bâtiments ne tardèrent pas à se diriger vers Cadix, pour y attendre les produits du Nouveau Monde, que les galions et la flotte de Neuve-Espagne y apportaient périodiquement. Mais, malgré la cessation des hostilités, il s'en fallait que la mer fût tout à fait sûre. Les corsaires barbaresques continuaient d'infester les côtes d'Espagne ainsi que la Méditerranée, et, bien que les navires de commerce fussent d'ordinaire assez forts pour se défendre par eux-mêmes contre les pirates, la présence de quelques vaisseaux de

guerre dans ces parages était loin d'être superflue. Une ordonnance du 17 janvier 1679, révoquant tous les congés donnés aux officiers de marine, rappela Château-Renault à Brest. Nous le retrouvons avec son escadre[1] le 24 juillet dans la rade de Lagos, le 11 août à Cadix. Les instructions dont il était porteur lui prescrivaient de ne se créer aucune difficulté avec les Espagnols. L'extrait suivant montre à quel point le roi de France tenait à ne donner alors aucun ombrage au Roi Catholique : « ... En cas que vous trouviez à la barre de Cadix des vaisseaux portant pavillon d'Espagne, je veux que vous les saluiez conformément au règlement du 9 mai 1665, puisque la cornette que vous portez est une marque de commandement inférieur et, en cas qu'il n'y eût que des vaisseaux portant cornette comme vous ou

1. Cette escadre était ainsi composée : Deux vaisseaux : le *Diamant*, monté par le chevalier de Château-Renault chef d'escadre, capitaine de la Coffinière; le *Neptune*, capitaine de L'Héry, bientôt remplacé par La Motte Genouillé; — deux frégates : la *Diligente*, capitaine d'Amblimont; la *Favorite*, capitaine de Saint-Marc. — Archives de la marine, B² 40, f° 216.

même des vaisseaux particuliers, je ne veux pas que vous leur demandiez ni leur rendiez aucun salut[1]. » Par contre, Louis XIV profite de toute occasion pour chercher à abattre la fierté de Gênes. Ayant appris la présence, dans le port de Cadix, d'une flotte de cette république, le Roi invite Château-Renault à exiger d'elle le salut et à la suivre si besoin est pour l'y contraindre jusque dans la Méditerranée. De plus, pour donner au chef d'escadre une autorité plus grande, on lui permet d'arborer en cette occasion le pavillon vice-amiral[2]. Cet ordre ne parvint pas à Château-Renault. Les galions et la flotte de Neuve-Espagne étant arrivés à Cadix presque simultanément dans le courant de septembre, Château-Renault avait quitté ce port bientôt après, escortant les navires chargés « des effets[3] » rapportés par ces deux

1. Le Roi à Château-Renault, 2 août 1679. — Archives de la marine, B² 40, f° 369.

2. Le Roi à Château-Renault, 15 septembre 1679. — Archives de la marine, B² 40, f° 411.

3. Sous cette désignation se trouvaient compris d'une façon générale tous les objets composant le chargement des galions.

flottes. Rentré à Brest, il rendait compte à Colbert de sa mission dans un rapport dont nous extrayons ce passage : « ... Il est certain que Sa Majesté doit être satisfaite de la considération qu'on a eue pour son pavillon. Aucun vaisseau étranger, excepté des Anglais, n'a fait aucun mouvement dans la rade de Cadix sans le saluer et, quoique les Anglais y aient eu jusqu'à douze navires de guerre, deux brûlots et un pavillon de vice-amiral, on n'a pas eu à beaucoup près les mêmes considérations pour eux, quoique je ne portasse qu'une flamme avec deux seuls vaisseaux[1]... » Quelques jours plus tard il signale encore l'attitude hostile des Anglais : « ... La jalousie qu'ils ont de la gloire du Roi, et particulièrement de l'augmentation et de l'estime de ses forces maritimes, donnera toujours un très grand embarras au commandant de ses vaisseaux, quand il aura à se rencontrer avec ceux de cette nation... Et je vous avouerai,

1. Château-Renault au ministre, 3 novembre 1679. — Archives de la marine, B⁴ 8, f° 347.

Monseigneur, que, depuis dix ans de suite que j'ai l'honneur de commander en chef des escadres de Sa Majesté, dans des occasions continuelles de rencontrer des escadres et des vaisseaux anglais, ma plus grande peine, dans l'occasion que j'aie eue de ces commandements, a été de me ménager de manière que, dans des rencontres si ordinaires, il ne soit rien revenu à Sa Majesté que de satisfaisant sur ce sujet. » Avec quelle vérité il indique la conduite qu'il conviendrait de tenir à l'égard de l'Angleterre lorsqu'il ajoute : « Mais, Monseigneur, vous me permettrez de vous dire qu'il ne me paraît rien de plus difficile à soutenir que cette conduite, si cette nation peut remarquer qu'on ait trop d'attache à ne vouloir point se brouiller avec elle, dans la vanité qui lui est naturelle et qui lui est d'habitude depuis plusieurs siècles sur le sujet de la marine, où elle connaît assez, présentement, les avantages que doivent produire tant d'admirables mesures que vous avez prises sur toutes choses et qui auront toujours leur effet immanquablement, quand l'intérêt, la

vanité, la mauvaise foi et l'incapacité des commandants, leur peu de courage ou de cervelle n'en corrompront point les moyens[1]... »

II

Pendant son séjour à Cadix, Château-Renault avait observé que, si l'importance du commerce français dans ce port y motivait l'envoi de quelques vaisseaux de guerre, la présence de ces forces n'était absolument nécessaire qu'au moment, soit du départ, soit du retour des galions. Il jugea donc que le Roi, désireux de réduire définitivement les corsaires de Salé, pourrait facilement employer à la destruction de leur repaire, éloigné de quarante lieues à peine des côtes d'Espagne, l'escadre qu'il chargerait de la protec-

1. Château-Renault au ministre, 17 novembre 1679. — Archives de la marine, B[4] 8, f° 350.

tion de ses sujets à Cadix. Connaissant Salé pour en avoir bloqué le port en 1671, Château-Renault venait d'apprendre que l'état de la barre, qu'il en savait changeante, donnait précisément alors une hauteur d'eau suffisante pour y faire pénétrer des galères et que, par suite, en agissant secrètement, on pourrait s'emparer de cette place[1]. Il avait même, à cette fin, noué quelques intelligences au Maroc.

Colbert approuve ce projet et veut le mettre à exécution, du moins en partie, dès l'année suivante. Château-Renault reçoit[2] le commandement d'une escadre[3], avec laquelle il devra, tout en se montrant sur les côtes d'Espagne et de Portugal, se porter jusque devant Salé. Mais avant de faire parler la poudre ne serait-il pas plus sage d'entrer en relations avec l'empereur du Maroc dont les Salétins sont sujets, et de chercher à signer avec

1. Château-Renault au ministre, 24 décembre 1679. — Archives de la marine, B^4 8, f° 354.

2. 28 janvier 1680.

3. Pour la composition de cette escadre, voir appendice V.

lui soit une trêve, soit une paix durable? Tel est l'avis du ministre. Château-Renault arrivant ainsi sur la côte marocaine avec des intentions pacifiques aura par cela même plus de facilités pour reconnaître les entrées du port, l'état de la ville, et se rendre compte des points faibles de ses défenses[1].

Nous aimerions à rencontrer chez notre héros plus d'empressement à entreprendre l'exécution d'un plan qu'il a lui-même conçu. Mais, au contraire, il n'arrive à Brest que le 26 mars, bien tard pour surveiller l'armement de ses vaisseaux. Il n'en part que le 19 avril, poussé par la crainte de se voir devancé devant Salé par d'Estrées, qui doit s'y arrêter en allant en Amérique.

Fort éprouvé par la tempête pendant la traversée, Château-Renault dut chercher un refuge dans les eaux du Tage. Il y fut rejoint par d'Estrées lequel, également fort endommagé, se

1. Instruction pour Château-Renault, 24 mars 1680. — Archives de la marine, B² 42, f° 132bis.

vit dans l'impossibilité de le suivre jusque devant Salé. Au cours de cette campagne le capitaine de Relingue[1], commandant la frégate la *Fée*, reprit aux corsaires une caïche anglaise dont le gouvernement britannique revendiqua bientôt la propriété. Aussi, pour ne pas perdre tout le bénéfice de cette prise, à peine la caïche est-elle arrivée à Brest que l'intendant de Seuil reçoit l'ordre[2] de vendre sans délai les huiles dont se compose le chargement et de prendre toutes les précautions nécessaires pour cacher aux Anglais ce trafic humiliant et mesquin, trafic que le souci de la vérité nous oblige à mentionner.

Château-Renault était entré facilement en pourparlers avec le vice-roi de la côte d'Alcazar, qui informa l'empereur du Maroc des intentions pacifiques de la France. Le Maroc formait déjà un

1. Ferdinand, comte de Relingue, chef d'escadre en 1689, commanda une division à la bataille de la Hougue. Lieutenant général en 1689, il fut blessé mortellement au combat de Malaga en 1704.

2. Mémoire du Roi à de Seuil, 24 juin 1680. — Archives de la marine, B² 42, f° 251.

vaste empire, mélange de Maures, de Berbères et d'Arabes, et dont le territoire comprenait, avec les royaumes de Fez et de Maroc, les souverainetés de Tétouan, de Salé et d'Arcaffa, que Muley Arrid, roi de Tafilet, avait successivement réunies sous son sceptre. A sa mort des séditions ayant éclaté chez la plupart de ces peuples, récemment subjugués, son frère[1] Muley Ismaël eut à soutenir contre eux une lutte de plusieurs années. A peine entré en pleine possession du pouvoir, ce prince, peu désireux de se créer des difficultés extérieures, accueillit avec empressement les ouvertures qui lui étaient faites et manifesta même le désir d'envoyer un ambassadeur à Versailles. Satisfait du résultat de sa mission et la considérant comme terminée, appelé d'ailleurs à Cadix par le prochain départ de la flotte de Neuve-Espagne[2], Château-Renault, en quittant la côte

1. Prévoyant que ses enfants en bas âge ne pourraient garantir l'intégrité de son empire, Muley Arrid avait désigné comme successeur son frère Muley Ismaël. — *Mercure galant*, janvier 1682.

2. Juillet 1680.

africaine, chargea un navire marchand de transporter l'ambassade marocaine à Marseille. Mais ce bâtiment ne put en contenir le nombreux personnel et tous « les animaux extraordinaires » que l'envoyé maure devait offrir à Louis XIV. Aussi cet envoyé dut-il renoncer à s'embarquer et attendre, pour effectuer sa traversée, le retour des vaisseaux de guerre.

Son attente fut d'ailleurs de courte durée. Dès le printemps suivant [1] Château-Renault reparut devant Salé [2]. L'un de ses officiers, le capitaine de La Barre, porteur d'une lettre de créance au roi de Fez et de Maroc, était autorisé à signer une trêve aux conditions suivantes [3] : le sultan devait prendre l'engagement de faire respecter par ses sujets tous les bâtiments portant notre pavillon, de mettre en liberté tous les Français retenus chez lui comme esclaves, enfin de donner aide et assistance aux

1. 1681.
2. Pour la composition de son escadre, voir appendice VI.
3. Archives de la marine, B² 44, f° 160.

navires qui feraient naufrage sur les côtes de son empire.

Mû sans doute par la seule préoccupation de réussir, et trouvant le négociateur marocain animé d'intentions beaucoup moins conciliantes qu'il ne l'avait supposé, oubliant que le Roi, son maître, après avoir tout récemment imposé ses volontés à l'Europe, ne pouvait s'en laisser dicter par un souverain de la côte africaine, La Barre, plénipotentiaire fort inhabile, se laissa amener à promettre la restitution par la France des prisonniers maures. Ce n'était pas au moment où Du Quesne[1] poursuivait jusque dans l'Archipel les barques musulmanes que Louis XIV pouvait ratifier les conditions d'une paix laissant supposer qu'il lui était nécessaire de la conclure.

Ces conditions se trouvaient être aussi fort désavantageuses. En effet, le chevalier de Béthune[2], momentanément détaché de l'escadre

1. Le 23 juillet 1681, Du Quesne coula à fond plusieurs vaisseaux tripolitains qui s'étaient réfugiés dans le port de Scio.

2. Béthune devint chef d'escadre en 1682.

commandée par Château-Renault avec la frégate la *Mutine*, avait rencontré près de l'embouchure du Tage l'escadrille dunkerquoise de Jean Bart. Naviguant de conserve, Béthune et Jean Bart trouvèrent sur leur route deux bâtiments salétins qu'ils poursuivirent et poussèrent à la côte. Les deux cent treize hommes qui en composaient l'équipage parvinrent à se sauver, mais pour tomber aux mains des Portugais qui les retinrent esclaves. Comme il était fort admissible de soutenir que ces Maures devaient appartenir à ceux qui les avaient mis hors de combat, l'ambassadeur de France à Lisbonne, le marquis d'Oppède, en réclama aussitôt et en obtint aisément la restitution. Vers le même temps le marquis de Langeron[1], commandant la frégate la *Fée*, avait également capturé et conduit à Cadix deux autres

1. Joseph Andrault, marquis de Langeron, avait commandé sur le canal de Versailles la flotte de petits vaisseaux, reproductions en miniature des grandes escadres de guerre, sur lesquels Louis XIV se plaisait à suivre le progrès des constructions navales. Il devint chef d'escadre en 1689, lieutenant général en 1697, et mourut à Sceaux en 1711.

corsaires de Salé, montés chacun par soixante hommes. Fallait-il, en ratifiant les clauses du traité signé par La Barre, se mettre dans l'obligation d'échanger tous ces captifs contre quelques rares Français et priver ainsi la chiourme de plus de trois cents vigoureux rameurs? Colbert ne le pensa pas; mais, lorsque parvint à Salé l'ordre de considérer la trêve comme non avenue, les prisonniers de Langeron étaient déjà mis en liberté et La Barre, n'entrevoyant sans doute qu'éloges et récompenses, avait embarqué l'ambassadeur marocain à son bord et naviguait à toutes voiles vers la France. A son arrivée il dut singulièrement en rabattre. Le Roi se refusait à recevoir l'envoyé marocain s'il ne prenait au préalable l'engagement de ne pas réclamer les Salétins restitués par le Portugal et déjà envoyés aux galères.

Cet ambassadeur séjourna ainsi à Brest plusieurs semaines. Le nombre des vaisseaux qu'il y vit, leur extraordinaire grandeur, les magasins et l'ordre merveilleux de leur agencement lui donnè-

rent une haute idée de la puissance de Louis XIV et le décidèrent à se soumettre aux exigences d'un prince aussi redoutable. Gouverneur de Tétouan, Hardji Méhéma Thummin avait les manières les plus honnêtes et l'esprit aussi délicat que s'il eût vécu dans la cour la plus polie. Il était aussi fort galant et le fit paraître au bal que lui donna madame de Seuil, femme de l'intendant de Brest. Les étapes de son voyage jusqu'à Paris furent marquées par une succession de fêtes. Il s'arrêta à Rennes, à Nantes, à Angers, à Blois, faisant dans toutes ces villes une reine et une ambassadrice du Maroc, « disant que la beauté des dames de France avait tant fait de bruit dans son pays que le roi, son maître, l'envoyait en ambassade pour en demander une ». Comme on blâmait en sa présence l'inconstance des Maures qui prenaient un si grand nombre de femmes : « Si elles étaient comme vous, répondait-il aux Françaises, nous n'en prendrions jamais qu'une. » Condamnant l'usage de doter les filles, « il disait aux plus

jolies qu'il donnerait des millions pour les épouser[1] ».

Le dimanche 4 janvier Hardji Méhéma Thummin fut conduit par l'introducteur des ambassadeurs, Bonneuil, à l'audience du Roi, auquel il fit en arabe un compliment fort pompeux. Partout ailleurs il s'exprimait en espagnol et ses paroles étaient traduites par un officier de marine, Raymondis[2], attaché depuis Brest à sa personne.

L'ambassadeur assista à Saint-Germain à une représentation d'*Atys* dont il loua fort Lulli. Il entendit à l'opéra le *Triomphe de l'amour* et admira comme un enchantement les eaux de Saint-Cloud. Reçu à Notre-Dame au son des orgues, il considéra du haut des tours l'étendue de la capitale, se fit expliquer par Cassini et par l'abbé Picard le mécanisme des instruments

1. *Mercure galant*, janvier 1682.

2. Capitaine de vaisseau et major du Levant, Raymondis, de noblesse provençale, avait d'abord servi dans les mousquetaires et s'était distingué à Maëstricht, en Sicile et à la prise de Valenciennes. Il fut blessé mortellement à la Hougue en 1692.

de l'Observatoire, s'extasia au Louvre devant les toiles de Lebrun, aux Gobelins devant les tapisseries. On le conduisit au Palais, à la Bibliothèque, aux Invalides, à l'Arsenal, où se trouvait rassemblé l'armement de quatre-vingt mille hommes. On fit manœuvrer devant lui les mousquetaires et, connaissant leur réputation de bravoure. « Je sais, dit-il, que ce sont de jeunes lions à l'armée et que le Roi est leur capitaine ». Ainsi se passa en visites et en réjouissances destinées à l'éblouir tout le temps que laissaient au Marocain ses entretiens avec Colbert de Croissy et Seignelay, chargés tous deux de régler avec lui les conditions de la paix. Les deux secrétaires d'État se montrèrent d'autant plus conciliants que Louis XIV, venant de traiter avec les Tripolitains, avait hâte de s'entendre aussi avec le Maroc, de façon à priver d'un double secours le dey d'Alger, contre lequel il projetait de tourner la puissante escadre que Du Quesne commandait dans la Méditerranée.

Aux termes de la convention conclue à Saint-

Germain le 29 janvier 1682[1] « par l'ordre exprès de l'*empereur* de France avec les ambassadeurs de l'empereur du Maroc », convention qui garantissait aux sujets des deux puissances contractantes la liberté réciproque du commerce, le sultan s'engageait à assurer sur les côtes de son royaume la sécurité de nos bâtiments, à ne point secourir contre nos escadres les autres États barbaresques, à interdire expressément à ses sujets d'armer sous commission d'aucun ennemi de la France. Tous les Français qui seraient à l'avenir conduits comme captifs au Maroc devaient y être aussitôt mis en liberté. Le prix de ceux qui s'y trouvaient antérieurement à la paix fut fixé à trois cents livres par tête. Ces mêmes conditions s'appliquaient aux Maures, détenus comme esclaves en France, ou qui pourraient y être ultérieurement amenés. Toutefois les Français, échangés contre les prisonniers de Langeron, étant inférieurs en nombre à ces derniers, le gouvernement maro-

1. Archives de la marine, B² 46, f° 71.

cain promettait de restituer gratuitement la quantité de captifs nécessaire pour compenser cette différence. Les chrétiens obtinrent certaines facilités pour pratiquer leur religion au Maroc et les mahométans la leur en France. Enfin il fut stipulé que, soit à Salé, soit à Tétouan, serait établi un consul, ayant seul pouvoir pour juger les différends entre Français. Quant à ceux qui naîtraient entre Français et Maures, ils étaient soustraits aux juges musulmans pour être dorénavant portés devant le conseil même de l'empereur. Tel est à peu près de nos jours encore le régime des capitulations[1].

III

Château-Renault, que nous avons laissé devant Salé, n'avait été mêlé en rien aux négociations

1. On entend par capitulations les conventions qui assurent aux sujets d'une puissance certains privilèges dans les États d'une autre puissance.

de La Barre, son subordonné. Il avait alors employé fort utilement son temps à surveiller les agissements des Salétins et à lever le plan de leur ville, ainsi que celui de la Mamora[1]. Aussi, en arrivant dans la rade de Brest quelques semaines après, le chef d'escadre ne reçut-il que des éloges. Comme témoignage de sa satisfaction, le Roi l'éleva à la dignité de grand prieur de Bretagne de l'ordre de Saint-Lazare. Mais pour que cette satisfaction « aille jusqu'au bout[2] » il doit sur l'heure reprendre la mer. A peine lui laisse-t-on le temps de vérifier l'état de ses vaisseaux. C'est que le dey d'Alger a rompu la paix. Du Quesne, occupé au loin, dans l'Archipel, n'est pas en mesure d'agir contre lui. Château-Renault se hâte, à peine arrivé repart, se montre à la barre de Cadix, croise pendant cinq mois[3], soit au

1. Cette ville, dont il ne reste aujourd'hui que les ruines, était située à environ 16 kilomètres au N.-E. de Salé et à 2 kilomètres de la côte.

2. Le ministre à Château-Renault, 10 octobre 1681. — Archives de la marine, B² 45, f° 359.

3. Novembre 1681-avril 1682.

détroit de Gibraltar, soit dans la Méditerranée, immobilise les corsaires par sa présence, se rend ainsi fort utile au commerce et ne quitte ces parages, ses vivres épuisés, que pour revenir désarmer à Brest aux derniers jours de mai 1682.

Nous le retrouvons l'année suivante sous les ordres de Preuilly, qui conduisit dans la Baltique au secours du Danemark, menacé par la Suède, une armée navale de treize vaisseaux et quatre brûlots. Cette campagne ne fut d'ailleurs qu'une simple démonstration. Le lieutenant général rentra en France en septembre 1683.

IV

Vers ce même temps Colbert mourait, âgé seulement de soixante-quatre ans [1]. Réformateur du système financier, créateur de la marine, protec-

1. 6 septembre 1683.

teur du commerce, il avait été pour Louis XIV un collaborateur infatigable et ce n'est pas l'un des moindres mérites du grand roi d'avoir discerné en ce bourgeois laborieux, qui ne sut jamais être courtisan, l'un des principaux artisans de sa gloire. Formé par Mazarin qui l'avait légué à son maître, Colbert avait à son tour préparé en son fils, le marquis de Seignelay, un successeur digne de le remplacer. D'un génie non moins vaste que son père[1], mais aux conceptions plus hardies, jaloux peut-être des succès de Louvois, Seignelay détournera la marine du rôle pratique que lui avait assigné Colbert, et lui fera abandonner la protection du commerce, pour la diriger vers ces entreprises éclatantes où elle devra s'immortaliser. Jusqu'au jour où, à peine âgé de trente-neuf ans, il succombera épuisé par les plaisirs, mais sans leur avoir jamais sacrifié le soin des affaires, il conservera intactes toutes les créations de son père et pour cela seul mériterait de

1. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

marquer parmi les hommes d'État les plus éminents. S'il n'en est point ainsi, c'est que la haute illustration de Colbert a projeté sa grande ombre sur la trop courte carrière de Seignelay.

V

Château-Renault avait déjà atteint l'âge de quarante-sept ans, lorsqu'il épousa en 1684[1] Marie-Anne-Renée de La Porte, fille de René de La Porte, comte de Crozon. Il venait de passer paisiblement à terre, dans le tranquille commandement du port de Brest, les premiers mois qui suivirent son mariage, lorsque des événements d'une certaine gravité, survenus en Espagne, le rappelèrent à un service plus actif.

De tout temps cette puissance avait prétendu

1. Le contrat de mariage porte la date du 30 juillet 1684. — *Résumé des notes, recherches et compilations* recueillies par M. Rabouin, notaire. (Manuscrit.)

réserver exclusivement à ses nationaux le commerce avec les Indes occidentales, mais les sujets des autres États européens étaient parvenus à participer quand même à ce trafic, en plaçant leurs marchandises sous le couvert de négociants espagnols. En 1684, la cour de Madrid, voulant à la fois mettre fin à ce qu'elle considérait comme un abus et porter un coup sensible à notre commerce, fit, à leur arrivée, saisir les galions, en vue de reconnaître explicitement quels étaient les effets appartenant aux Français. Malgré des menaces sévères, cette mesure ne donna aucun résultat. Pour se dédommager de cet insuccès, le gouvernement espagnol résolut de frapper les galions d'un indult[1] extraordinaire. Le consulat de Séville accommoda l'affaire moyennant cinq cent mille écus, qu'il paya comptant. Comme compensation, ce corps municipal était autorisé à faire rechercher, parmi les effets restés en Amérique, ceux qui appartenaient aux Français et à

1. Droit qui se payait au roi d'Espagne sur ce qui venait des Indes occidentales par les galions.

confisquer leurs biens jusqu'à concurrence de la somme avancée par lui, le surplus devant revenir au roi. Le consulat de Séville se remboursa immédiatement de ses avances en prélevant seize cent pour cent sur le chargement des galions saisi à l'arrivée de ces bâtiments à Cadix et non encore restitué aux intéressés, puis, de son autorité privée, il taxa d'une imposition, s'élevant à six cent mille écus, plusieurs marchands espagnols du Mexique soupçonnés, non sans raison, d'être commissionnaires de nos négociants[1].

La France ne pouvait admettre qu'elle fût ainsi exclue de tout commerce avec les possessions espagnoles du Nouveau Monde, où s'écoulait chaque année une notable partie de ses produits. La prospérité de son industrie, celle de sa marine marchande dépendaient grandement du maintien de ses relations commerciales avec l'Espagne. D'autre part il était à craindre que, au prochain retour des galions, les correspondants de nos

1. Archives de la marine, B² 52, f° 184.

négociants ne retinssent les marchandises destinées à la France, pour se rembourser des taxes qu'ils avaient subies. Le Roi résolut donc de devancer à Cadix l'arrivée de la flotte du Mexique en envoyant devant ce port une puissante escadre, dont il confia le commandement au marquis de Preuilly.

VI

Cette flotte, dans laquelle Château-Renault prit rang sur l'*Arrogant*, se composait de dix vaisseaux, une frégate et deux brûlots portant ensemble 3100 hommes et 542 canons, sans compter les mousses dont cent vingt-deux figuraient sur les états, mais dont le nombre s'élevait en réalité à plus de deux cent cinquante, car la plupart de ces enfants, pour ne pas être renvoyés à terre, s'étaient, avant le départ, cachés

dans les recoins des vaisseaux. Preuilly mouilla le 19 juillet en vue de Cadix et plaça son escadre en ligne, face à l'armée navale espagnole[1] qui couvrait la ville, de sorte que les deux flottes, postées à l'entrée de la baie, en fermaient le passage. Le lieutenant général se trouvait ainsi en mesure d'interdire l'accès du port à la flotte des Indes, mais les marchands, à l'avis desquels il avait reçu l'ordre de déférer, le conjurèrent de n'en rien faire dans l'espoir que le gouvernement espagnol deviendrait plus traitable ou tout au moins ne les inquiéterait pas. Preuilly ne s'opposa donc point au passage des galions qui arrivèrent le 27 août, chargés de soixante-six millions de livres. Ayant d'ailleurs reçu la promesse que la Chambre de commerce de Séville ferait tous ses efforts pour donner satisfaction au roi de France, il quitta son mouillage le 7 septembre, faisant voile vers la côte africaine où l'appelaient d'autres soins[2].

1. L'armée navale espagnole était forte de treize vaisseaux.
2. Archives de la marine, B⁴ 10, f° 178-210.

Le Maroc était loin de remplir scrupuleusement les conditions du traité de paix signé en 1682. Ses corsaires recommençaient à inquiéter nos bâtiments et Seignelay avait prescrit à Preuilly de se présenter devant Tanger pour donner plus de poids aux réclamations adressées à ce sujet par la France. Dès qu'il eut jeté l'ancre, le lieutenant général fit demander au gouverneur de la province les vivres nécessaires au ravitaillement de ses vaisseaux. L'alcaïd Ali-ben-Abdallah se déclara disposé à l'obliger de son mieux, ajoutant toutefois que, sur le point de marier son fils, il ne voulait pas entendre parler d'affaires en un jour qui devait être uniquement consacré à la joie.

Preuilly et ses officiers furent invités aux fêtes du mariage. Laissons ici la parole au commissaire Brodeau, témoin de ces réjouissances :

« ... Cependant le jour de la fête arriva. On tira un coup de canon de la ville pour nous avertir de déborder et aussitôt les troupes se mirent en marche et défilèrent des montagnes sur la grève,

où elles arrivèrent en même temps que nos chaloupes, qui mouillèrent en croisant proche terre. L'alcaïd fit passer devant nous sa cavalerie, qui était d'environ deux cent cinquante hommes, armés de sabres et de zagaies ou demi-piques, tous bien faits et bien montés. Ils se rangèrent en ligne sur une petite éminence le long de la grève, et l'infanterie, composée de près de deux mille cinq cents hommes, se répandit sur les collines d'alentour, sans aucun ordre ni discipline, pêle-mêle avec les gens du peuple qui y étaient accourus de toutes parts.

» Ali fit plusieurs passades devant nous, environné de sa cour. Tantôt il partait à toute bride et, d'un même mouvement, tous les autres le suivaient, et tantôt ils se séparaient en deux corps courant les uns contre les autres, se lançant leurs zagaies, qu'ils savaient parfaitement bien éviter; puis, prenant leurs carabines, partaient au grand galop et, faisant une demi-volte, tiraient devant nous par honneur. Ils s'en acquittaient avec adresse, mais le fils de l'alcaïd de Fez se

faisait distinguer entre tous les autres par sa bonne mine et sa vigueur à bien pousser un cheval. Ali, qui est un homme vigoureux, d'environ quarante-cinq ans, d'une taille haute et d'un air farouche, ne lui cédait de guère et paraissait toujours à la tête des siens à la course où son frère le suivait de près. Ils changeaient souvent leurs chevaux qui étaient tous de prix et plusieurs, ne pouvant parer le choc de ceux qui venaient sur eux à toute bride, furent renversés sur le sable. Pendant toutes les courses, on vit paraître de loin le fils de l'alcaïd, environné d'une grande troupe de gens de pied et de cheval, dont quelques-uns portaient des drapeaux rouges autour de sa personne. Il avançait vers nous, au bruit de divers instruments qui rendaient un son barbare, monté sur un très beau cheval, couvert d'une housse de velours rouge, rehaussée d'une broderie d'or, et lui, vêtu d'une longue robe à fleurs rouges sur un fond d'or, dont le Roi lui a fait présent, le bonnet de même étoffe à la dragonne et le bas du visage caché d'un linge qui lui prenait sous le

nez. Sa femme le suivait sous un dais de couleur, escortée de six de ses plus proches parentes et de quantité d'esclaves. Cette troupe passa sur la grève devant nous et, ayant fait halte à une portée de mousquet, revint à la ville par un chemin plus élevé, où l'infanterie la salua de diverses décharges de mousqueterie, et en entrant la ville tira tout le canon qui consiste en huit ou neuf pièces[1]... »

La cérémonie terminée, l'alcaïd vint remercier Preuilly d'avoir honoré ces fêtes de sa présence et lui envoya le soir même deux bœufs, dont la viande fut distribuée aux équipages. C'était là une délicate attention, de nature à faire présager au lieutenant général que toutes facilités lui seraient ultérieurement procurées pour le ravitaillement de ses vaisseaux; mais le lendemain, ce même Marocain, qui s'était montré si courtois, déclara net qu'il n'avait rien à fournir et Preuilly, ainsi

1. Archives de la marine, B4 10, f° 178.

joué, se résigna à lever l'ancre. Il rentra à Brest fort déconfit de son double insuccès.

La dignité de la France et l'intérêt de son commerce exigeaient, quant au différend causé par l'indult, une solution d'autant plus prompte, que les Espagnols semblaient décidés à traîner en longueur le règlement de cette question. Le maréchal d'Estrées[1] fut donc envoyé au printemps suivant devant Cadix, où il opéra la jonction de son escadre avec celle que le duc de Mortemart[2] commandait dans la Méditerranée. Un tel déploiement de forces décida enfin l'Espagne à restituer cinq cent mille écus aux marchands français[3]. La présence de si nombreux vaisseaux réunis non loin du Maroc eut en même temps le salutaire effet d'amener le souverain de cet empire à faire de nouvelles propositions de paix.

1. D'Estrées avait été promu en 1681 à la dignité de maréchal de France.

2. Louis de Rochechouart-Mortemart, fils du duc de Vivonne, avait reçu la charge de général des galères que possédait son père, avant lequel il mourut, fort jeune, en 1687.

3. 25 mai 1686. — Archives de la marine, B⁴ 10, f° 325.

VII

Château-Renault, qui se trouvait en ce temps-là sur l'escadre de d'Estrées, fut ensuite employé sous les ordres de Tourville dans la Méditerranée. Il y prit part au brillant combat livré aux Barbaresques, le 28 août 1687, à hauteur de Malgues. Les vaisseaux français coulèrent dans cette rencontre le vaisseau vice-amiral d'Alger[1], et capturèrent quatre-vingt-dix-huit corsaires.

Peu après Château-Renault était promu[2] au grade de lieutenant général, dont la mort de Du Quesne[3] rendait un emploi vacant. Témoin des vexations dont étaient victimes les officiers professant la religion réformée, protégé lui-même

1. Château-Renault à Seignelay. — Archives de la marine, B⁴ 11, f° 33. — *Gazette de France*, n° 29, 12 octobre 1687.

2. Par provisions du 6 février 1688. — Archives de la marine, B² 64, f° 40.

3. Du Quesne mourut le 1er février 1688.

contre ces vexations[1] par l'éclat de ses longs services, mais en butte aux sollicitations de Seignelay et de Bossuet, qui le pressaient d'abjurer sa foi, l'illustre marin avait dû renoncer à l'espoir d'obtenir le bâton de maréchal. Il eut, avant de mourir, la tristesse de voir les rigueurs qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes, prévoyant que le souvenir de leur père n'en préserverait pas ses fils. Si la disparition de Du Quesne fut pour la marine une perte immense, il restait Tourville, alors dans toute la force de l'âge[2], Tourville non moins hardi marin que Du Quesne, d'un caractère plus égal, plus modeste aussi, destiné à acquérir autant de gloire, mais de gloire peut-être plus pure, car il fut plus désintéressé.

Lorsqu'il reçut l'avis de sa promotion, Châ-

1. Dès 1681 trois capitaines *religionnaires* avaient été cassés de leur grade. Quant à ceux qui se soumettaient, une pension de mille livres était la récompense ordinaire de leur conversion. — Jal, *Abraham Du Quesne et la marine de son temps*, t. II, p. 381 et 528.

2. Tourville avait alors quarante-six ans.

teau-Renault croisait aux environs du détroit de Gibraltar[1]. Il avait ordre d'y attendre Tourville, qui faisait voile vers Alger[2]. Notre lieutenant général allait bientôt trouver dans un conflit soulevé par un refus de salut, une occasion de se distinguer. Aucune convention internationale ne réglementait alors cette question fort délicate. L'Angleterre, qui avait toujours prétendu à la supériorité dans la Manche, exigeait dans cette mer, à pavillon égal, le salut des autres puissances. Partout ailleurs la France prétendait avoir droit au salut, sauf de la part des bâtiments anglais avec lesquels, par le fait d'une convention spéciale, cet échange de politesse était rendu coup pour coup[3].

Nous empruntons à M. Delarbre, l'historien de Tourville, le récit de ce combat.

« Le 2 juin, à sept lieues d'Alicante, Tourville

1. Archives de la marine, B² 64, f° 33.

2. Les vaisseaux commandés au détroit par Château-Renault étaient vraisemblablement : le *Sérieux*, le *Diamant*, le *Modéré*, l'*Emporté*, le *Capable*. — Archives de la marine, B² 67, f° 146.

3. Jal, *Glossaire nautique*.

découvre deux gros vaisseaux sous le vent et se dirige sur eux. Une fois à portée de canon, il met son pavillon; les deux vaisseaux, l'un de 66 canons, l'autre de 54, hissent celui d'Espagne. Tourville se doute qu'il a devant lui l'amiral Papachim, qu'il avait infructueusement cherché quatre ans auparavant.

« Immédiatement il fait signe à Château-Renault qui commande le *Solide* de 230 hommes et 44 canons, à d'Estrées[1] qui commande l'*Emporté* de 320 hommes et 44 canons, de se préparer au combat, puis il envoie une tartane signifier à l'amiral espagnol qu'il ait à saluer le pavillon de France. Papachim refuse. Tourville arrive à petite voilure sur lui, jusqu'à portée de pistolet et sans tirer un coup de canon. Là, les deux vaisseaux, le français et l'espagnol, s'envoient leurs bordées de si près que Château-Renault « n'a pas de place pour envoyer la

1. Il s'agit ici de Victor-Marie, comte d'Estrées, fils du maréchal d'Estrées. Il devint lui-même maréchal de France et mourut, à l'âge de soixante-dix-sept ans, en 1737.

sienne à Papachim et s'attaque à l'autre vaisseau ». Tourville aborde le vaisseau de Papachim par l'avant. « Il se fit pendant une demi-heure un carnage effroyable sur les deux bords et les deux vaisseaux furent entièrement désagréés. Papachim étant venu à bout de couper les amarres, la canonnade recommence avec beaucoup de vigueur. Château-Renault, qui combattait l'autre vaisseau à portée de mousquet, s'étant aperçu que le vaisseau de Tourville avait passé de l'avant de celui de Papachim, fit aussitôt porter sur lui dans la crainte que Papachim, qui avait déjà amené sa grande voile, pour mieux tenir le vent, ne pût s'échapper; il gagna effectivement le travers du vaisseau du vice-amiral espagnol, laissant d'Estrées combattre le second et, s'étant approché à portée de pistolet, il donne l'ordre à M. Desblotières, qui commandait la batterie basse, de tirer toutes les chaînes pour démâter l'ennemi, ce que cet officier exécuta si à propos qu'il abattit le grand mât et celui d'artimon des Espagnols et la mousqueterie fut si bien servie

que le pont du vaisseau de Papachim fut entièrement abandonné et qu'on le vit seul avec un autre homme auprès de son artimon. Pendant ce temps-là, d'Estrées, qui était resté auprès de l'autre vaisseau, le maltraita très fort et força le capitaine à venir à son bord avec ses officiers. Alors Tourville, s'étant rapproché de Château-Renault, recommence le combat qui durait depuis plus de quatre heures et en peu de temps achève de s'emparer du vaisseau de Papachim, qui fut forcé d'amener son pavillon. Tourville lui envoya sa chaloupe pour lui dire de saluer ou de se préparer à un nouveau combat; il fit réponse qu'il saluerait, mais il protesta qu'il ne le ferait que comme contraint; en effet, il salua de neuf coups de canon, sans balles, qui lui furent rendus coup pour coup et chacun continua sa route[1]. »

Si ce succès fit honneur à Tourville, il n'en fit pas moins à Château-Renault. « Le Roi, lui écrit Seignelay, ayant témoigné beaucoup de satisfac-

1. Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*, p. 154.

tion de la conduite que vous avez tenue pendant toute l'action et de la valeur avec laquelle vous avez combattu, je vous l'apprends avec plaisir et vous assure que je me réjouirai toujours de tous les avantages qui vous arriveront[1]. »

Tourville et Château-Renault rejoignirent la flotte du maréchal d'Estrées vers la fin de juillet devant Alger. La ville fut si vigoureusement bombardée que la plupart des maisons eurent à en souffrir; six vaisseaux algériens furent brûlés ou coulés dans le port. Après cette rude leçon donnée aux corsaires, Château-Renault revint à Cadix où sa présence était nécessaire à nos commerçants, dont il devait assurer le retour en France et dont la révolution, qui venait d'éclater en Angleterre, rendait dangereuse la rentrée dans les ports de la Manche. En vue d'éviter la rencontre des vaisseaux du prince d'Orange, qui croisaient dans cette mer, Château-Renault reçut

1. Seignelay à Château-Renault, 5 juillet 1688. — Archives de la marine, B² 67, f° 156.

l'ordre de conduire provisoirement à Marseille nos bâtiments marchands, dont le chargement se montait à plus de quinze millions. Il ne put ramener cette flotte en Ponant qu'au commencement de l'année suivante et ne rentra lui-même à Brest que pour y prendre le commandement d'une armée navale chargée de porter secours à l'Irlande.

CHAPITRE IV

(1688-1692)

I. — Révolution d'Angleterre. Jacques II se réfugie en France (1688). — Expédition d'Irlande. — Château-Renault y débarque un secours. Combat de Bantry.

II. — Croisière dans la Manche sous les ordres de Tourville (1689). — Château-Renault conduit une escadre de Toulon à Brest et passe le détroit de Gibraltar en vue de l'ennemi.

III. — Bataille de Bévéziers. — Mort de Seignelay. Pontchartrain lui succède à la marine (1690). — Campagne du *Large*.

IV. — Échecs successifs de Jacques II en Irlande; capitulation de Limerick (1691).

V. — Désastre de la Hougue. L'ennemi menace Brest; Château-Renault abrite sa flotte dans la rivière de Landevenec (1692).

I

Jacques II avait succédé en 1685 à son frère Charles II sur le trône d'Angleterre. L'attache-

ment de ce prince à la foi catholique[1], non moins que son aversion pour le régime parlementaire excitèrent bientôt contre lui le mécontentement de ses sujets. Diverses séditions éclatèrent : elles furent sévèrement réprimées; mais les rebelles ne tardèrent pas à trouver un puissant appui dans la personne du chef avéré du calvinisme, le stathouder de Hollande, gendre même de leur roi[2]. Guillaume d'Orange, concevant alors le projet de détrôner son beau-père, débarqua en Angleterre sans qu'aucune résistance sérieuse lui fût opposée[3]. Trahi par les siens, abandonné de tous, le roi Jacques, arrêté dans sa fuite, obtint de se retirer en France, consentant ainsi le sacrifice de sa couronne comme rançon de sa liberté.

Il y fut reçu avec les égards que méritait son

1. Le zèle ardent de ce prince pour la pratique de sa religion ne l'empêchait pas d'être fort ami des plaisirs. Le roi Charles II, prétend-on, avait dit de lui : « Mon frère perdra trois royaumes pour une messe et le paradis pour une fille. »

2. Guillaume d'Orange avait épousé Marie, fille de Jacques II, dont la sœur cadette, mariée au prince Georges de Danemark, devait être plus tard la reine Anne.

3. Octobre 1688.

infortune et les honneurs dus à son rang. N'était-il pas l'un des rares amis du monarque contre lequel se liguaient alors la plupart des puissances européennes? Sa cause ne semblait-elle pas devoir être celle de tous les rois? Ensuite et surtout ne fallait-il pas redouter de voir en ce moment l'Angleterre dans les mains du plus implacable ennemi de la France?

Cependant tout espoir de replacer Jacques sur son trône ne paraissait pas perdu. L'Irlande catholique lui restait fidèle. L'aider à y rétablir son autorité et à s'y former une armée, puis à rallier l'Écosse indécise, le mettre ainsi peut-être en mesure de reconquérir son royaume, ou tout au moins engager Guillaume dans une lutte qui l'empêcherait d'agir ailleurs : tel fut le dessein auquel s'arrêta la politique de Louis XIV et que ce prince résolut d'exécuter sans délai. Dès le printemps de 1689 Jacques est embarqué avec quelques fidèles qui l'ont rejoint en France et déposé sur le sol de l'Irlande. Il y trouva sur pied quarante mille de ses partisans, auxquels

tout manquait sauf le bon vouloir et le courage, quelques-uns armés de mauvais mousquets et de piques vermoulues, la plupart seulement de bâtons garnis de clous[1]. Château-Renault, qui venait de rentrer à Brest, fut chargé de leur porter les armes et les munitions nécessaires ainsi qu'un secours de trois mille hommes. Sa flotte, composée de vingt-quatre vaisseaux[2] et de plusieurs brûlots, mit à la voile le 6 mai et arriva le 9 en vue des côtes d'Irlande, entre le cap Clare et Kinsale, où devait s'opérer la descente; mais, ayant appris que l'armée navale anglaise, sous les ordres du vice-amiral Herbert[3], avait mouillé à hauteur de Cork, c'est-à-dire à une faible distance à l'est de Kinsale, Château-Renault trouva prudent de se porter plus à l'ouest, jusqu'à l'entrée

1. Mémoire sur l'état présent des affaires d'Irlande. — Archives de la marine, B⁴ 12, f° 37.

2. Pour la composition de cette escadre, voir appendice VII.

3. Arthur Herbert, né en 1647, était entré dans la marine à l'âge de seize ans et avait pris part aux campagnes contre les Barbaresques. Premier lord de l'amirauté en 1688, il fut créé comte de Torrington la même année. L'amiral Herbert mourut en 1716.

de la baie de Bantry[1], qu'il choisit comme point de débarquement. S'attendant à être prochainement attaqué, il fit placer sur ses frégates et ses brûlots, ainsi que sur deux navires marchands, puis transporter au fond de la baie, les armes et les harnachements, la poudre, le plomb et l'argent, qui l'eussent embarrassé pendant l'action. La plus grande partie de la journée fut employée à ce travail qui n'était pas encore achevé lorsque, sur les neuf heures du soir, survint la flotte ennemie[2].

Le lendemain, à la première heure, elle parut à la pointe du cap Mizen[3], contrariée dans sa marche par une brise soufflant du nord-est qui, donnant à nos vaisseaux l'avantage d'avoir le vent sur l'ennemi, leur permit de n'appareiller

1. A l'extrémité S.-O. de l'Irlande.

2. La flotte anglaise se composait de vingt-deux vaisseaux et de six caïches, auxquels Château-Renault opposa vingt-quatre vaisseaux. Toutefois les vaisseaux anglais étaient plus gros que les nôtres. Cinq d'entre eux étaient armés de 70 à 80 canons et leurs plus petits étaient plus gros que nos moindres. — Archives de la marine, B^4 12, f°s 60 et 69.

3. Au S. de l'entrée de la baie.

que vers sept heures. La 2e division, sous les ordres de Gabaret, formait l'avant-garde; Château-Renault était avec la 1re au corps de bataille; la 3e sous Forant constituait l'arrière-garde.

Désirant avant tout assurer le débarquement, le lieutenant général maintint son armée « bord sur bord [1] » à l'entrée de la baie, de façon à en interdire l'accès, et attendit ainsi jusqu'à midi pour donner le signal de faire « arriver » l'avant-garde. En tête se trouve Panetié [2], sur le *François*, armé seulement de 40 canons. Il n'hésite pourtant pas à se diriger vers un vaisseau de 70, s'en approche jusqu'à portée de mousquet et lui envoie à travers les sabords ouverts une décharge si soudaine que l'Anglais, dans sa précipitation à les fermer, néglige d'utiliser ses pièces. Toute notre avant-garde fond alors sur celle de la flotte anglaise et l'écrase sous un feu nourri. Tandis que la 2e divi-

1. Par bordée courte, succédant à une autre bordée de peu de durée. (Jal, *Glossaire nautique.*)

2. Panetié, né à Boulogne, capitaine de vaisseau en 1665, fut promu chef d'escadre en 1689 après cette campagne. Il mourut en 1696.

sion conduite par Gabaret maintient et refoule l'avant-garde ennemie, les autres divisions entrent en ligne et Château-Renault, prenant à parti l'amiral Herbert au corps de bataille de son armée, lutte avec lui pendant plusieurs heures, comme en un combat singulier. La bataille dura jusqu'au soir, emmenant les adversaires à sept lieues du point où elle avait commencé [1].

Voyant que l'ennemi pliait toujours, privé de l'espoir d'un plus grand avantage par l'absence de ses frégates légères et de ses brûlots, employés au débarquement, désireux d'en hâter lui-même les opérations de façon à pouvoir, libre de tout souci à cet égard, rechercher de nouveau l'ennemi, le lieutenant général se décida à revirer et à regagner son mouillage. Lorsque, trois jours plus tard, il remit à la voile, il ne parvint à découvrir aucun des vaisseaux anglais qui, fort avariés et affaiblis par la perte de six cents hommes, s'étaient

1. Château-Renault à Seignelay, 15 mai 1689. — Archives de la marine, B4 12, f° 69. — Quincy, *Histoire militaire du règne de Louis le Grand*, 1726, t. II, p. 148.

retirés à Plymouth[1]. Château-Renault reprit alors la route de France et, après avoir capturé chemin faisant sept navires hollandais venant de Curaçao, il rentra à Brest le 18 mai, ayant, en moins de quinze jours, rempli sa mission, vaincu une escadre anglaise et opéré des prises d'une valeur considérable. Il y avait lieu assurément d'être satisfait. Pourtant on ne le fut point pleinement à la cour[2], où des renseignements de provenance anglaise firent juger que le combat de Bantry eût pu donner des résultats plus décisifs. Mais, lorsque l'un des neveux[3] de Château-Renault arriva porteur de la relation du combat, on connut le motif qui avait empêché son oncle de poursuivre l'ennemi davantage. On dut alors comprendre que,

1. Nos pertes ne s'élevèrent qu'à quarante tués et quatre-vingt-treize blessés. — Archives de la marine, B⁴ 12, fº 60.

2. Les Anglais, qui étaient auprès de Jacques II, furent très mortifiés de notre victoire. On lit dans une lettre de Pointis à Seignelay : « Ce qu'il y a de plaisant c'est que quelque avantage que le roi d'Angleterre (Jacques II) doive tirer de la fuite des Anglais, les Anglais qui sont à la cour ou dans l'armée n'ont pas la force de se réjouir, parce que l'orgueil de la nation y est fort mortifiée... » (Dussieux, *les Grands marins du règne de Louis XIV*, p. 116.)

3. Dreux de Château-Renault; voir la note page 185.

soucieux avant tout de déposer sûrement en Irlande le secours qu'il avait ordre d'y conduire, le lieutenant général avait sacrifié à l'exact accomplissement de sa mission l'honneur d'un succès plus éclatant. Toutefois les félicitations qu'il reçut étaient encore atténuées par l'expression d'un regret : « Monsieur le comte de Château-Renault[1], lui écrit le Roi, j'ai appris avec beaucoup de satisfaction le détail du combat que vous avez rendu contre les vaisseaux anglais commandés par Herbert, et je suis bien aise de vous assurer qu'on ne peut pas être plus content que je le suis de la conduite que vous avez tenue en cette occasion, espérant cependant que, dans la suite de cette guerre, on trouvera moyen de remporter sur mes ennemis des avantages plus décisifs en les coulant à fond et en leur prenant des vaisseaux[2]. »

Écho et peut-être instigateur de cette pensée, Seignelay fait repartir Château-Renault sur

1. Château-Renault était en effet alors qualifié du titre de comte.

2. Le Roi à Château-Renault, 24 mai 1689. — Archives de la marine, B² 68, f° 111.

l'heure. Rien en effet ne paraît au jeune ministre devoir être « plus grand ni plus avantageux », que d'aller détruire dans le port de Plymouth les vaisseaux qui s'y sont réfugiés. Mais une telle entreprise n'est pas praticable. La flotte d'Herbert a déjà été renforcée et vingt-cinq bâtiments hollandais auront bientôt rejoint l'amiral anglais. Château-Renault devra donc simplement croiser à l'entrée de la Manche, en évitant de s'engager dans cette mer, de façon à pouvoir se retirer aisément, si les ennemis viennent, supérieurs en nombre, sur la croisière qu'il occupera.

Ils y parurent bientôt en effet, forts de soixante-dix voiles, et s'avancèrent même jusqu'à l'embouchure du passage de l'Iroise, pour barrer l'entrée de la rade de Brest à l'escadre que Tourville amenait de la Méditerranée. Mais Tourville eut la sagesse de ne pas tenter la chance d'un combat trop inégal [1]. Louvoyant à l'ouest d'Oues-

1. L'escadre de Tourville ne se composait que de 20 vaisseaux, 4 frégates et 8 brûlots, sans compter quelques bâtiments de charge. — Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*, p. 159.

sant, il attendit que la brise se fît au sud-ouest et put alors entrer vent arrière dans l'Iroise, à la vue de la flotte ennemie qui croisait à dix lieues sous le vent[1].

II

La jonction des escadres du Levant et de Ponant réunit soixante-dix vaisseaux et cent brûlots sous le commandement de Tourville[2]. Ayant à son bord Seignelay, il lève l'ancre le 10 août 1689, dans l'espoir de retrouver l'ennemi et de lui livrer bataille, mais il ne peut l'attirer au combat. Pour Seignelay, en qui vont bientôt s'éteindre et la jeunesse et la vie, quel spectacle de contempler cette admirable armée navale, produit du génie

1. Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*, p. 160.

2. Château-Renault commandait dans cette flotte et montait le *Souverain*. — Archives de la marine, B² 68, f° 148.

de son père, produit aussi de sa persévérance filiale à en continuer les desseins! Quelle satisfaction suprême de savoir notre marine désormais capable des glorieuses entreprises où il a rêvé de la conduire! Et pourtant, à sa noble mais insatiable ambition, une si grandiose manifestation de puissance maritime paraît encore insuffisante. A peine débarqué, il appelle Château-Renault à Versailles et l'envoie armer à Toulon une autre escadre dont il veut renforcer la flotte de Tourville.

Cette escadre[1] ne put quitter Toulon qu'au printemps[2]. Les instructions du ministre prescrivaient à son chef de la conduire à Brest le plus promptement, mais aussi le plus sûrement possible et lui recommandaient d'éviter toute occasion de combat. L'exécution de ces ordres était d'autant moins facile qu'une flotte anglo-hollan-

1. Cette escadre se composait du *Dauphin royal*, du *Pompeux*, du *Florissant*, du *Prudent*, du *Comte*, du *Hardy* et de trois brûlots. — Archives de la marine, B² 72, f° 103.

2. Le 2 mai 1690.

daise de trente vaisseaux se trouvait alors à Cadix et qu'il n'y avait plus à compter sur la neutralité de l'Espagne, à laquelle Louis XIV avait déclaré la guerre[1]. Château-Renault rencontra en vue de Gibraltar vingt-trois de ces bâtiments. Faisant preuve à la fois et d'audace et de prudence, il marche droit à eux avec une intrépidité telle que l'ennemi surpris n'ose l'attaquer. Il s'arrête à la sortie du détroit et, sans être inquiété, y attend deux de ses vaisseaux, qui, moins bons voiliers, n'ont pu le suivre, puis, sans tirer un coup de canon, continue tranquillement sa route vers la Bretagne, pour aller prendre rang dans la grande armée navale.

1. Bien que n'ignorant pas la part que l'Espagne avait prise dans la négociation de la ligue d'Augsbourg, Louis XIV avait essayé d'amener le Roi Catholique à s'unir à lui pour rétablir Jacques sur le trône d'Angleterre et, sur son refus, lui avait déclaré la guerre le 15 avril 1689.

III

Cette armée se composait, sous le haut commandement de Tourville, de soixante-dix vaisseaux de ligne, cinq frégates, dix-huit brûlots et vingt-cinq galères. Elle était divisée en trois escadres respectivement commandées : à l'avant-garde, l'escadre bleue, par Château-Renault; au corps de bataille, la blanche, par Tourville même; à l'arrière-garde, la blanche et bleue, par d'Estrées.

Sous eux figure ce que la marine compte de plus brillant : Villette, Gabaret, d'Amfreville, Nesmond, La Porte, Coëtlogon, Relingue, Langeron, Flacourt, Panetié, Jean Bart, La Harteloire, d'Aligre, d'Infreville, des Adrets, d'Amblimont, Beaujeu, du Chalard, Blénac, Pallières, Belle-Ile-Erard, Bellefontaine, Rosmadec et Château-Morand, lequel naviguait depuis ses plus tendres années, au temps où il faisait campagne

armé d'un mousquet d'enfant. Tandis que les uns, parvenus au faîte des grandeurs, jalonnent de leurs noms l'histoire à travers les âges, ceux-là sont maintenant oubliés, qui, souvent fauchés avant l'heure, n'ont pu atteindre à ces dignités suprêmes, garantes de la renommée, auxquelles semblait les destiner une jeunesse toute de vaillance et d'honneur. Et pourtant la France, qui jadis leur confia ses vaisseaux, doit à jamais leur savoir gré d'en avoir alors illuminé le sillage d'un éblouissant rayon de gloire[1].

Tourville rencontra le 2 juillet 1690 sur les côtes de l'île de Wight la flotte combinée d'Angleterre et de Hollande : les Anglais commandés par l'amiral Herbert, les Hollandais par l'amiral Evertsen. Malgré tous les efforts de Tourville pour les engager au combat, les alliés qui attendaient un secours de Hollande se replièrent à la rencontre de ce secours, et, ayant le vent, échappèrent pendant une semaine à notre poursuite.

1. Pour la composition de l'armée navale de Tourville, voir appendice VIII.

Le 10 juillet, Tourville les découvrit, à hauteur du cap Bévéziers[1], paraissant enfin décidés à accepter la bataille. A la faveur d'une brise nord-nord-est et du jusant[2] qui les portait vers nous, ils s'avançaient présentant un front de cent douze voiles[3]. Tourville se prépara à les bien recevoir et rangea son armée sur une ligne. Dans cette formation l'escadre de Château-Renault, étant au vent, d'arrière-garde qu'elle était devint l'avant-garde et reçut le premier choc.

Aux prises, dès le début de l'action, avec les Hollandais d'Evertsen, Château-Renault parviendra à les tourner et décidera par cette manœuvre du gain de la bataille. Mais laissons-le nous faire lui-même, en ce qui concerne son escadre, le récit de cette journée.

« La nuit du 9 au 10 de juillet, écrit-il au

1. Cap Bévéziers ou Beachy sur la côte de Sussex.

2. Retraite ou descente de la marée.

3. Soit cinquante-neuf vaisseaux et cinquante-trois bâtiments de moindre importance.

ministre, M. le comte de Tourville m'envoya quelqu'ordre et me fit dire par l'aide-major qu'il était résolu d'engager le combat à quelque prix que ce fût, même à vau-le vent des ennemis. Il parut ensuite aux officiers de mon bord qu'il avait fait les signaux de forcer de voile. J'y répondis des feux et du canon et fis force de voiles avec toute mon escadre et mouillai sur les deux heures après minuit ayant ouï moi-même les signaux de mouillage que j'attendais avec impatience, l'heure de la marée étant venue et tout étant prêt pour cela. Quelque temps après, le jour paraissant, je fus assez surpris de me voir à pareille distance de M. de Tourville et des ennemis. Ils étaient encore sous voile, ils avaient le vent et, me voyant mouillé et éloigné du reste de l'armée avec mon escadre, je ne sais si cela ne leur aurait point fait croire qu'ils pourraient profiter de cet avantage. Aussi ne tardèrent-ils pas d'arriver sur moi. Je ne m'en embarrassai pas : je me mis d'abord sous voile avec toute mon escadre et vins regagner en bon ordre la tête de la ligne où je

me mis en panne pour les attendre, ainsi que fit M. de Tourville avec le reste de l'armée. Les ennemis continuèrent d'arriver et vinrent en bon ordre aussi attaquer presque de front et en même temps notre ligne. Les Hollandais me tombèrent en partage et arrivèrent un peu plus et un peu plus tôt que le reste de la ligne. Ils firent une faute bien considérable, pour des gens du métier, dont je vis bien d'abord que je profiterais. Mais je laissai engager le combat et, lorsque je vis qu'ils allaient commencer et qu'ils n'avaient pas assez prolongé leur ligne pour combattre les vaisseaux de la tête, je fis le signal ordonné pour que la division[1] de M. de Villette[2] fît force de voiles pour être en état de revirer sur les ennemis et les mettre entre deux feux. Les ennemis presque

1. Chacune des escadres de l'armée navale de Tourville était composée de trois divisions.

2. Philippe de Valois, marquis de Villette-Mursay, gentilhomme poitevin, parent de madame de Maintenon, servit d'abord dans l'armée de terre. Entré dans la marine en 1672 avec une commission de capitaine de vaisseau, il s'était converti au catholicisme en 1685. Chef d'escadre en 1686, lieutenant général en 1689, Villette mourut à Paris en 1707.

en même temps présentèrent le côté et commencèrent à tirer à la petite portée de canon. La division de M. de Langeron répondit la première. Je le fis ensuite quand je les vis bien engagés et ayant vu qu'on avait répondu à mes signaux.

» Le feu de la tête des ennemis ne fut guère bien établi que par le travers du chevalier de Monbron et du sieur d'Aligre, qui était son matelot [1] de l'avant. Le vice-amiral et contre-amiral des ennemis, avec deux autres vaisseaux bien serrés, se mirent par mon travers et celui de l'*Ardent*, commandé par le sieur d'Infreville, et nous fîmes fort grand feu de part et d'autre fort longtemps. Le *Pompeux*, commandé par le sieur d'Aligre, qui fit toujours beau feu et bien son devoir dans toute l'occasion, laissa tomber sa misaine, croyant devoir forcer de voiles comme la division de M. de Villette, à qui j'en avais fait le signal, se trouva un peu loin de moi et je fus

1. On donne le nom de matelot d'un vaisseau à celui qui, dans une ligne de marche ou de combat, suit ou précède ce vaisseau. (Jal, *Glossaire nautique.*)

obligé de laisser tomber la mienne pour m'en rapprocher. L'*Ardent*, mon matelot d'arrière, fut si maltraité qu'il fut obligé d'arriver à vau-le vent de la ligne pour se raccommoder. Ce contre-temps m'exposa seul quelque temps au feu de ces quatre vaisseaux sur lesquels il fallut partager le mien. Je mis dans ce temps-là le signal à la division de M. de Villette de revirer, ayant forcé de voiles pour cet effet. Je n'aurais pas été en peine que M. de Villette n'eût reviré de même aussitôt qu'il l'aurait jugé à propos, puisque lui, M. de Relingue et moi en étions convenus en pareille occasion et moins encore en celle-ci que j'avais fait le premier signal de forcer de voiles, qui ne pouvait être qu'à cette intention, que je jugeai aussi devoir être celle du général qui m'avait donné cet ordre par les signaux généraux. Mais je fus bien aise de le faire entendre à tous les vaisseaux de l'avant-garde, afin que chacun revirât à son tour et suivît bien M. de Relingue.

» M. de Relingue, à ce que j'ai appris depuis, avait déjà eu la même intention, puisqu'il avait

déjà reviré; mais, ne se trouvant pas assez au vent des ennemis, il avait été obligé de courre son premier bord pour être plus au vent, et je crois que cela avait été à l'intention de me soulager plus tôt du grand feu qu'il voyait tomber sur moi.

» Étant ensuite reviré à la tête de sa division, M. de Villette vint envelopper avec elle les ennemis et achever de la mettre en désordre, où ils commençaient d'être, les mettant entre deux feux. Ensuite que MM. de Relingue, de La Harteloire, de La Gallissonnière, de Villette, de Pointis et de Septêmes eurent reviré, je revirai tout court, sans attendre que le sieur de Riberé, le comte des Gouttes, le sieur du Persain, le chevalier de Monbron et le sieur d'Aligre les eussent suivis, afin de mieux suivre les ennemis. Mais je le fis avec beaucoup de peine, à cause du calme, et étant aussi incommodé qu'un navire, qui pouvait encore se mouvoir un peu, le pouvait être. Et pour ne point perdre de temps j'envoyai M. le chevalier de Beaujeu, major, qui voulut y aller lui-même, pour avertir ces vaisseaux, qui

n'avaient point reviré, de revirer en même temps derrière moi et de faire la force de voiles qu'ils pourraient. Par lequel moyen je joignis promptement ces premiers vaisseaux qui avaient reviré avec M. de Villette, qui faisait merveille avec MM. de Relingue, de La Harteloire et les ci-devant nommés de sa division qui avaient reviré.

» Le sieur de Perrinet, qui suivait le sieur d'Infreville qui avait été obligé de se tirer de la ligne, avait été aussi incommodé de ses mâts et avait un peu largué. Quelques vaisseaux ennemis passèrent par cet intervalle de la ligne et arrivèrent sous le vent pour éviter notre feu. Nous eussions infailliblement fait périr toute cette escadre qui se trouvait engagée dans la nôtre et dans une partie de celle de M. de Tourville; mais le calme qui survint m'ôta et à tous nos vaisseaux tout mouvement, hors celui que nous pouvions avoir avec nos chaloupes.

» Vous saurez, Monseigneur, l'état où nous les avions mis (les Hollandais) par la perte qu'ils ont faite de leurs vaisseaux, mais (sans le calme)

nous les aurions eus presque tous, n'ayant plus de moyen de se joindre aux Anglais qui les avaient abandonnés[1].... »

Les Anglais en effet, dont tout l'effort s'était porté sur le point de notre ligne où s'opérait la jonction du corps de bataille et de l'arrière-garde, avaient été vigoureusement reçus par d'Estrées et bientôt refoulés par Tourville. Herbert, leur amiral, voyant son vaisseau démâté, avait entraîné les siens au large au bout d'une heure de combat, laissant ainsi Tourville libre de donner sur la queue de l'armée hollandaise aux prises avec Château-Renault.

Après une défense opiniâtre ces derniers effectuèrent une retraite des plus honorables, remorquant plusieurs de leurs bâtiments avariés dont un seul resta entre nos mains.

Dès le lendemain Tourville se mit à la poursuite des ennemis, les suivant de mouillage en

1. Château-Renault au ministre, 11 juillet 1690. — Archives de la marine, B4 12, f° 400.

mouillage et, malgré un vent contraire, les serrant de si près que les Hollandais durent, pour lui échapper, brûler seize de leurs vaisseaux, dont le feu durant la nuit « servit de feu de joie à l'armée française[1] ».

Au jour de Bévéziers, la marine est à l'apogée de sa splendeur. Mais Seignelay va bientôt disparaître[2]. Pontchartrain, qui lui succédera, considérera la flotte comme un merveilleux instrument destiné à alimenter, au moyen de la course, les caisses du trésor dont les ressources ne peuvent subvenir à des dépenses toujours grandissantes.

Aussi, à peine installé, ce ministre fit-il partir Tourville à la recherche de la flotte de Smyrne[3],

1. A Bévéziers la flotte française ne perdit pas seulement une chaloupe. En hommes les pertes furent de quatre cents morts et cinq cents blessés. — Quincy, *Histoire militaire du règne de Louis le Grand*, t. II, p. 317.

2. Seignelay mourut le 3 novembre 1690.

3. Les bâtiments de commerce naviguant périodiquement entre Smyrne et les ports d'Angleterre ou de Hollande étaient réunis en un convoi escorté par des vaisseaux de guerre de ces deux puissances.

dont on évaluait le chargement à trente millions, en lui prescrivant cependant de garder en même temps les côtes de France. L'exécution d'un tel ordre était irréalisable, car tout portait à croire que ce convoi anglo-hollandais ferait route par le nord de l'Écosse pour éviter la rencontre de nos escadres dans la Manche. Ce fut alors que, subordonnant l'espoir d'une riche capture à la protection du royaume, Tourville entreprit cette admirable campagne, célèbre sous le nom de campagne du *Large*[1]. « Sans livrer bataille il réussit à rendre inutile le formidable armement des alliés, arrêtant leurs bâtiments isolés, croisant jusqu'aux Sorlingues pour inquiéter les convois de l'Inde attendus en Irlande, détruisant une flotte marchande qui se rendait de la Jamaïque en Angleterre, et quand l'amiral anglais Russell, attiré par ses exploits, cherche Tourville avec des forces supérieures pour l'engager à une bataille, Tourville par des prodiges

1. Mai-août 1691.

de manœuvre conserve l'avantage du vent et, attirant son adversaire sur les côtes d'Irlande, l'y laisse assaillir par une tempête qui coûte quatre bâtiments et quinze vaisseaux à l'Angleterre, pendant que la flotte française s'est mise à l'abri sur les côtes de France qu'elle n'a cessé de protéger. Merveilleuse campagne que celle du *Large* et merveilleux capitaines que ceux qui y servaient sous les ordres de Tourville[1]. » Château-Renault était l'un d'eux.

IV

Malgré la victoire de Bévéziers, malgré la campagne du *Large*, malgré les secours successifs envoyés par la France, Jacques II avait vu s'évanouir de jour en jour davantage l'espoir de se

1. Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*, p. 192.

maintenir en Irlande. Forcé de lever le siège de Londonderry, battu par Guillaume à la Boyne[1], trop affaibli de cœur pour seconder la résistance désespérée de ses partisans en s'enfermant avec eux dans une des villes qui lui restaient fidèles, il les abandonna. Néanmoins, en un suprême effort, douze mille d'entre eux arrêtèrent encore pendant un mois, devant les murailles de Limerick, la fortune du prince d'Orange.

Place de guerre importante, située sur le Shannon, à une faible distance à l'ouest du point où ce cours d'eau élargit son embouchure en un long estuaire, la ville de Limerick, quoique assez avant dans les terres, pouvait être ravitaillée par mer.

A peine rentré de la campagne du *Large*, Château-Renault eut à y conduire avec quinze vaisseaux de guerre[2] un dernier convoi de vivres et de munitions; mais, lorsqu'il arriva sur les côtes d'Irlande, Limerick venait de capituler. Toutefois

1. Juillet 1690.
2. Pour la composition de cette flotte, voir appendice IX.

sa présence ne fut pas inutile pour assurer l'exécution des clauses de cette capitulation, garantissant aux vaincus le droit de se retirer en France et de s'y faire transporter par leurs vainqueurs. De nombreux Irlandais s'embarquèrent sur son escadre qui, rapatriant en même temps les troupes françaises, rentra à Brest aux derniers jours de l'année 1691.

V

Louis XIV ne renonce pourtant pas à rétablir le roi Jacques et décide de tenter une descente en Angleterre. Tandis que Tourville croise dans la Manche, une armée de débarquement se concentre entre Cherbourg et la Hougue, Château-Renault arme à Brest et d'Estrées amène une escadre de Toulon. Mais d'Estrées, contrarié par les vents, se fait attendre. Considérant néanmoins

le succès de l'entreprise comme assuré grâce aux intelligences qu'il se flatte d'avoir chez l'ennemi, Pontchartrain prescrit à Tourville d'attaquer, fort ou faible, la flotte anglo-hollandaise. Après avoir tenu tête pendant douze heures aux quatre-vingt-huit vaisseaux de Russell[1], les quarante-huit vaisseaux de Tourville durent enfin céder et quatorze d'entre eux s'échouèrent à la côte. Ce fut le désastre de la Hougue[2].

Château-Renault eut la bonne fortune de n'y point assister, retenu à Brest par l'armement de son escadre, dont le départ se trouvait subordonné à l'arrivée de d'Estrées[3]. Lorsque, enhardie par le

1. L'amiral Russell avait pris part à la révolution de 1688. Commandant supérieur des forces navales anglaises dans la Méditerranée en 1694, il délivra la ville de Barcelone assiégée par les Français et reçut alors comme récompense la pairie avec le titre de comte d'Oxford. Accusé de concussion sous le gouvernement de la reine Anne et acquitté par la Chambre des lords, Russell fut replacé à la tête de l'amirauté, poste qu'il occupa jusqu'au triomphe des tories, en 1714.

2. 29 mai 1692.

3. Les soldats destinés à l'escadre de Château-Renault se trouvaient sur celle que d'Estrées amenait de Toulon. — Archives de la marine, B² 84, f° 282.

succès, la flotte ennemie sembla vouloir menacer ce port, il contribua grandement à le mettre en état de défense; mais comprenant que, s'il s'y enfermait avec sa petite flotte, il risquait au cas d'un bombardement de l'y laisser détruire, trop faible aussi pour songer à barrer l'entrée du goulet, il prit le parti de se retirer au fond de la baie dans la rivière de Landevenec[1]. Ainsi à l'abri dans les eaux de l'Aulne, où l'escadre alliée ne s'aventurerait pas à venir le chercher, il pourrait, si elle pénétrait à l'intérieur de la rade, la prendre à revers, et la placer entre le feu de la ville et le sien.

Cette sage détermination reçut l'approbation des officiers généraux de la marine. Pontchartrain, qui peu au courant des choses du métier en comprenait mal la nécessité, dut cependant féliciter Château-Renault de la façon dont il en assura l'exécution : « Il eût été à désirer, lui écrit-il, qu'on eût pu se dispenser de prendre cette résolution, mais puisqu'on a trouvé que cela était

1. Au S.-E. de la rade de Brest.

nécessaire, il n'y a qu'à vous louer des soins que vous avez pris et des fatigues que vous vous êtes données. C'est une suite de votre zèle et de votre application pour le service du Roi. Je suis persuadé que cela ne se démentira jamais chez vous[1]. »

L'ennemi d'ailleurs, presque au bout de ses vivres, ne s'avança pas au delà de Berthaume[2] et se retira bientôt dans ses ports.

Nos succès sur terre dissipèrent promptement la pénible impression causée en France par le revers de la Hougue. Dans les Pays-Bas, la ville de Namur s'était rendue au Roi après quelques jours de tranchée et le maréchal de Luxembourg avait remporté sur le prince d'Orange la sanglante victoire de Steinkerque. Sur le Rhin, le maréchal de Lorges battait le duc de Wurtemberg à Pforzheim. Partout, sauf en Dauphiné, où Catinat trop

1. Pontchartrain à Château-Renault, 5 juillet 1692. — Archives de la marine, B² 85, f° 42.

2. L'anse de Berthaume est située à l'E. de la pointe Saint-Mathieu et au N. de l'entrée du goulet de Brest.

faible ne pouvait s'opposer aux entreprises du duc de Savoie, les armées françaises apparaissaient triomphantes. La marine avait à cœur de ne pas rester en arrière. Elle se prépara avec ardeur à de nouveaux combats.

CHAPITRE V

(1693-1697)

I. — Château-Renault est fait grand-croix de l'ordre de Saint-Louis. — Il commande l'avant-garde de l'armée navale de Tourville. Destruction de la flotte de Smyrne à Lagos et à Malaga.

II. — Les Anglais assiègent Saint-Malo (1693).

III. — Château-Renault reçoit le commandement de l'escadre de Ponant. Il passe le détroit de Gibraltar à la tête de quarante-quatre vaisseaux. Affaires de Port-Magne et des Alfaques. — Jonction des flottes de Tourville et de Château-Renault dans la baie de Roses. Siège de Palamos. Blocus de Barcelone.

IV. — Préparatifs pour la défense de Toulon. Différends entre d'Estrées et Château-Renault (1694). Château-Renault est chargé de la défense des côtes entre Marseille et Toulon (1695). — Armements à Toulon.

V. — Château-Renault conduit une flotte de cinquante vaisseaux de Toulon à Brest. Les Anglais arrivent trop tard pour lui disputer l'entrée de ce port.

VI. — Château-Renault est envoyé à la rencontre des galions. Sa croisière à l'ouest des Açores. — Mort de madame de Château-Renault (1696). — Traité de Ryswick (1697).

I

La défaite de la Hougue ne portait atteinte ni à la puissance de notre marine, ni à la gloire de celui qui l'y commandait et le Roi, en élevant Tourville à la dignité de maréchal de France[1], pouvait dire en un fier langage : « ... Le combat qu'il donna l'année dernière a fait voir à toute l'Europe le fondement certain que nous devons faire sur nos forces navales, puisque quarante-quatre de nos vaisseaux soutinrent pendant onze heures l'effort de quatre-vingt-dix navires ennemis et se seraient retirés sans perte, après une résistance qui n'a point d'exemple, si les vents n'eussent été aussi contraires qu'ils le devinrent[2]... »

En effet, dès le printemps de l'année 1693,

1. 27 mars 1693.

2. Provisions de maréchal de France pour le comte de Tourville. — Delarbre, *Tourville et la marine de son temps*, p. 231.

tandis que le jeune comte d'Estrées parcourait déjà la Méditerranée à la tête d'une escadre, cent quarante et une voiles se réunissaient à Brest sous le commandement de Tourville.

Cette armée navale, composée de trois divisions [1], comprenait soixante-douze vaisseaux, vingt-cinq brûlots répartis entre les divisions, quatre frégates, deux galiotes à bombes, douze corvettes, une tartane, trois traversiers [2] et vingt-deux bâtiments de charge. Château-Renault, qui venait d'être nommé grand-croix de Saint-Louis [3] à la création de cet ordre, en conduisait l'avant-garde, Gabaret l'arrière-garde.

Tourville appareilla le 27 mai et se porta vers les côtes d'Espagne, comptant rencontrer dans ces parages une flotte marchande anglo-hollandaise à destination de Smyrne. Il alla l'attendre

1. Pour la composition de cette escadre, voir appendice X.

2. Petit navire fort en usage au XVIIe siècle. Il servait aux petites traversées, au cabotage et quelquefois à la pêche. (Jal, *Glossaire nautique*.)

3. 9 mai 1693.

dans la baie de Lagos[1] et, lorsque le convoi anglo-hollandais, venant chercher le détroit, eut doublé le cap Saint-Vincent, l'amiral lança sur lui Gabaret et ses meilleurs voiliers avec ordre de prendre la chasse. Mais, alors que plusieurs de nos vaisseaux atteignaient déjà l'avant-garde ennemie, Gabaret, mettant, par une fausse interprétation des signaux, le pavillon d'ordre de bataille, arrêta dans leur élan ceux des nôtres qui s'étaient le plus avancés. Les alliés en profitèrent pour gagner le large. Notre flotte toutefois put encore les joindre et leur causer des pertes telles qu'ils durent chercher refuge dans la rade de Malaga.

Tourville veut les y poursuivre, mais, avant de s'aventurer dans le détroit, il détache la division de Château-Renault vers le cap Spartel[2], pour s'assurer qu'il ne laisse aucun ennemi sur

1. Sur la côte méridionale du Portugal, à l'E. du cap Saint-Vincent.

2. Sur la côte marocaine, à l'O. de Tanger, le cap Spartel fait face au cap Trafalgar et commande l'entrée du détroit de Gibraltar du côté de l'Atlantique.

ses derrières, puis, ralliant l'escadre de d'Estrées en vue de Malaga, il va attaquer et détruire dans ce port plusieurs des bâtiments qui avaient cru y trouver abri.

Au cours de cette campagne Tourville causa aux alliés un dommage évalué à plus de trente millions. Cinquante de leurs vaisseaux furent coulés et vingt-sept, dont un seul portait pour plus de cent mille écus, furent capturés. La faute de Gabaret était réparée et l'armée navale pouvait rentrer en Ponant.

II

Château-Renault débarqua à Brest dans les premiers jours de novembre, juste à temps pour prendre part à la défense de Saint-Malo assiégé par les Anglais.

Irrité des pertes que les armateurs de ce port

faisaient subir au commerce de ses sujets par leurs courses incessantes, le roi d'Angleterre voulut tenter de le détruire. A l'approche de l'ennemi les bourgeois de Saint-Malo avaient pris les armes. Le duc de Chaulnes, gouverneur de la province, et Château-Renault, accompagné de Coëtlogon [1], se portèrent aussitôt à leur secours.

Les Anglais s'étaient d'abord assez facilement établis dans l'île de Cézembre [2], d'où ils lançaient quelques bombes sur la ville. Bientôt incommodés par le canon de la place, ils résolurent d'utiliser sans plus tarder une machine infernale dont ils espéraient des résultats prodigieux. Leur attente fut trompée. Cette machine, en éclatant, tua l'ingénieur qui la manœuvrait ainsi que plusieurs de ses servants, mais ne causa en ville que

1. Emmanuel, marquis de Coëtlogon, s'était distingué, sous les ordres de Tourville, en 1673, devant Reggio. Capitaine de vaisseau en 1675, chef d'escadre en 1689, lieutenant général en 1701, vice-amiral du Levant, en remplacement de Château-Renault, le 18 novembre 1716, il fut promu à la dignité de maréchal de France le 1er juin 1730, et mourut six jours après.

2. Au N.-O. de Saint-Malo.

des dégâts insignifiants. Le coup était manqué et dès le lendemain l'ennemi leva le siège.

Les Anglais devaient, l'année suivante, renouveler leurs tentatives contre plusieurs de nos ports. Ils firent une descente à Brest, d'où ils furent repoussés avec perte, bombardèrent Dieppe ainsi que le Havre, et essayèrent encore contre Dunkerque un engin semblable, mais sans plus de succès[1].

Les mesures les plus sérieuses avaient d'ailleurs été prises pour garantir les côtes du royaume. Il semble même que Louis XIV ait alors songé à se maintenir sur la simple défensive. Il est en tout cas certain qu'il renonça dès lors à ces armements formidables dont Seignelay n'était plus là pour diriger l'exécution.

1. Juin-septembre 1694.

III

Cependant les succès récents du maréchal de Noailles en Catalogne, où il s'était emparé de Roses[1], place forte d'une certaine importance, alarmaient le roi d'Espagne. Les Anglais, de concert avec les Hollandais, préparaient, pour l'envoyer au secours de ce prince, une armée navale de cent trente voiles destinée en même temps à prêter main-forte au duc de Savoie dans ses entreprises contre la Provence et à contraindre la république génoise de se déclarer contre nous.

Dès que ces projets furent connus à Versailles, le Roi, pour les déjouer, fit armer, à Toulon sous Tourville et dans les ports de l'Océan sous Château-Renault, deux flottes, dont la jonction devait s'opérer dans la Méditerranée.

1. 9 juin 1693.

Le 7 mai 1694 Château-Renault sortait de la rade de Berthaume, à la tête de quarante-quatre vaisseaux[1]. Le 14 du même mois il passait sans encombre le détroit de Gibraltar et doublait le lendemain le cap Gata[2], ayant effectué en huit jours un parcours de cinq cents lieues. Sûr d'avoir devancé la flotte ennemie et faisant alors route vers le nord, Château-Renault longeait le littoral méditerranéen de la péninsule ibérique lorsque cinq navires de commerce anglais lui furent signalés par le travers de Carthagène.

L'un des officiers de son escadre, du Chalard[3], se met aussitôt à leur poursuite avec quatre vaisseaux. Il serre les Anglais de si près que deux d'entre eux tombent en ses mains tandis que les autres doivent, pour lui échapper, chercher un refuge dans la petite anse de Port-Magne. Quoique du Chalard ne puisse pénétrer dans cette anse

1. Pour la composition de cette flotte, voir appendice XI.

2. Sur la Méditerranée à la pointe S.-E. de l'Espagne.

3. Du Chalard, garde de la marine en 1670, enseigne en 1671, lieutenant de vaisseau en 1673, capitaine de vaisseau en 1676, mourut au cours de cette campagne.

avec ses vaisseaux, il n'abandonne pourtant pas l'espoir de s'emparer des bâtiments qui s'y croient en sûreté ou de les y détruire. Formant avec ses chaloupes un détachement dont il confie le commandement au capitaine d'Hautefort [1], il lui prescrit d'aller attaquer l'un après l'autre chacun des navires ennemis, tandis qu'il l'appuiera du feu de son canon. La flottille s'engage avec entrain dans la baie. Le premier des bâtiments qu'elle prend à parti est bientôt abandonné, le second se fait sauter, le troisième, voyant après un rude combat son équipage réduit à douze hommes, demande quartier. D'Hautefort y met le feu ainsi qu'à huit barques qui se trouvent à portée [2].

En suivant des yeux à bord du *Content* les péripéties de cette action si hardiment conduite, du Chalard dut se reporter en pensée vers le temps où, tout jeune officier, il allait dans l'Adria-

1. D'Hautefort, garde de la marine en 1685, enseigne en 1687, lieutenant de vaisseau en 1691, capitaine de vaisseau en 1692, devint chef d'escadre en 1712 et lieutenant général en 1722. Il mourut à Paris en 1727.

2. Graincourt, *Les hommes illustres de la marine française*, p. 113.

tique, monté lui aussi sur une chaloupe, attaquer les vaisseaux amarrés sous la forteresse de Barletta[1]. Ce qu'il vient d'ordonner, jadis il l'a su faire et demain saura le faire encore.

Quelques jours plus tard, l'escadre mouillait en vue des Alfaques de Tortose[2], où deux navires espagnols s'étaient retirés à notre approche. Château-Renault résolut de les y insulter. Le commandant d'une frégate, Mosnier[3], qui, pour avoir à diverses reprises pénétré avec des galères dans le port que forment les Alfaques en connaissait l'entrée, s'offrit à aller marquer le chenal jusqu'au flanc même des bâtiments ennemis. Du Chalard ainsi que La Roche-Allart[4], avec son lieu-

1. En 1675, lors de l'expédition de Messine.

2. Sur la côte de Catalogne.

3. Vraisemblablement Benoist Mosnier successivement sous-lieutenant, patron et lieutenant sur les galères, puis lieutenant de port en 1695, mort en 1706.

4. Goussé, chevalier de La Roche-Allart, avait débuté, en 1676, comme garde de la marine. Enseigne en 1682, lieutenant de vaisseau en 1687, capitaine de frégate en 1692, il était capitaine de vaisseau depuis 1693. La Roche-Allart s'était distingué à la Hougue, où il montait le *Henry*, à la tête de la division du marquis d'Amfreville.

tenant des Granges[1], obtiennent de l'accompagner. Mosnier et ses compagnons, jetant des bouées partout où ils trouvent la même eau, se dirigent, suivis de quelques chaloupes, vers les deux vaisseaux que l'ennemi abandonne et fait sauter. Ce résultat inattendu engage Mosnier et du Chalard à transformer cette reconnaissance en attaque. Alors les chaloupes détruisent tout sur leur passage et s'avancent même sous le fort jusqu'à portée de mousquet pour y brûler une dernière barque. Elles y essuient un feu formidable qui tue La Roche-Allart ainsi que deux matelots.

La capture d'une misérable barque à laquelle il eût fallu sacrifier tant de braves gens ne pouvait guère accroître le succès de cette journée. Du Chalard le comprit et fit cesser le combat.

Ainsi, lorsque le 28 de ce même mois de mai Château-Renault, rejoignant Tourville dans la

1. Vraisemblablement Paul Masogne des Granges de la Flocellière, volontaire en 1670, garde de la marine en 1671, enseigne en 1680, lieutenant de vaisseau en 1687, capitaine de vaisseau en 1694, mort, commandant l'*Atalante*, en 1717.

baie de Roses[1], rangeait son escadre sous le pavillon du maréchal, il avait pris ou coulé sur sa route quatre vaisseaux du Roi Catholique et une quinzaine de bateaux marchands anglais ou espagnols.

Pontchartrain, ravi de ces succès aussi bien que de la rapidité de cette traversée, lui écrit à cette occasion les lignes suivantes : « ... La diligence que vous avez faite, en passant de Brest à Tortose en treize jours, a surpris Sa Majesté et le succès qu'Elle a eu par la rencontre des quatre vaisseaux d'Espagne, que vous avez brûlés dans les Alfaques, lui a donné toute la joie que vous pouvez désirer. Elle m'ordonne de vous témoigner qu'Elle est très satisfaite de la conduite que vous avez tenue, qu'Elle regarde comme une suite du zèle que vous avez pour le service... Elle s'en souviendra dans les occasions qui pourront vous marquer l'attention qu'Elle y fait et vous devez assez compter sur moi pour ne pas douter

1. Sur la côte de Catalogne, au pied des Pyrénées.

que je ne m'en charge volontiers et ne m'emploie avec plaisir à vous procurer les grâces que vos services méritent[1]... »

La jonction des vaisseaux de Château-Renault avec ceux de Tourville[2] obligeait les ennemis à attendre, pour entrer dans la Méditerranée, que toutes leurs forces fussent réunies et permettait à Tourville de demeurer sur les côtes de Catalogne pour y assurer le succès des entreprises tentées sur les places voisines par le maréchal de Noailles[3], vainqueur des troupes espagnoles à la bataille du Ter.

La flotte put ainsi contribuer à la prise de Palamos[4], en bombardant cette place du côté de la mer, puis à celle de Girone, en immobilisant,

1. Pontchartrain à Château-Renault, 9 juin 1694. — Archives de la marine, B² 101, f° 425.

2. Cette jonction réunissait sous les ordres de Tourville cinquante vaisseaux, dix frégates, deux galiotes à bombes et dix-huit bâtiments de charge, portant ensemble 20 550 hommes et 3 316 canons. — Archives de la marine, B⁴ 15, f° 259.

3. Anne-Jules, duc de Noailles, maréchal de France, né en 1650, mort en 1708, s'était distingué en 1672 dans la campagne de Hollande.

4. Sur la côte de Catalogne, au S. de la baie de Roses.

par une démonstration devant Barcelone, la garnison de cette ville.

Mais, pressé de rentrer à Toulon, dont il était chargé d'organiser la défense, Tourville dut s'éloigner de la péninsule pour conduire son armée dans ce port, où il entra le 9 juillet.

IV

Garnir de pièces et de munitions les tours et les anciennes batteries, rechercher les points sur lesquels l'ennemi pourrait opérer une descente, hisser des canons et des mortiers sur les hauteurs par des sentiers escarpés furent une suite d'opérations longues et pénibles, auxquelles officiers et matelots se consacrèrent avec ardeur.

Château-Renault, spécialement chargé d'organiser la résistance dans le quartier des Vignettes [1],

1. La rade des Vignettes s'étend au N. de la grande rade, entre le Mourillon à l'O. et le cap Brun à l'E.

s'y employa de son mieux. Il est cependant regrettable qu'en ces circonstances difficiles il ait manifesté, à l'occasion du service, des prétentions non fondées.

Parmi les lieutenants généraux, alors présents à Toulon, se trouvait le comte d'Estrées qui, pourvu de la survivance de la vice-amirauté de Ponant, dont son père était titulaire, se regardait par suite comme revêtu d'un caractère supérieur à celui des autres lieutenants généraux.

Se fondant sur ce que la défense de Toulon, bien qu'assurée par les seules troupes de la marine, était un service de terre, Château-Renault soutenait au contraire que d'Estrées devait être considéré simplement comme lieutenant général et assujetti à rouler avec les autres officiers de ce corps pourvus du même grade. Pour comprendre qu'une pareille prétention pût être émise, il faut se souvenir que la vice-amirauté était alors une charge et non pas l'un des degrés de la hiérarchie navale[1].

1. Voir la note page 29.

L'affaire fut portée à Versailles et gain de cause donné à d'Estrées. « J'ai lu au Roi, lui écrit Pontchartrain, la lettre que vous m'avez écrite le 19 du mois passé, sur la prétention que M. de Château-Renault a eu de rouler avec vous dans le service... Sa Majesté a jugé qu'elle n'a aucun fondement et que, en quelque poste que vous soyez envoyé par le général sous lequel vous servez, ou en quelque occasion qu'il vous emploie, vous devez commander sans que les lieutenants généraux soient en droit de prétendre rouler avec vous...[1] »

Mais, sans doute en vue de le soustraire à un contact trop immédiat avec d'Estrées, Pontchartrain confia à Château-Renault la défense de l'étendue de côte située entre Marseille et Toulon. C'était là un poste de confiance, car tout donnait à penser que l'ennemi, très au courant des mesures prises pour préserver ces

1. Pontchartrain à d'Estrées, 1er septembre 1694. — Archives de la marine, B² 102, f° 213.

deux villes et profitant des commodités que lui offrait la rade des îles d'Hyères, dirigerait de préférence son attaque contre le port de la Ciotat, alors presque aussi fréquenté que celui de Marseille.

Là encore Château-Renault ne se sent pas assez indépendant. Il craint de se voir enlever au dernier moment, soit par d'Estrées, soit par un autre, l'honneur de la résistance. « Je vous supplie, écrit-il au ministre, d'avoir la bonté de me procurer une lettre de service de lieutenant-général ou un ordre du roi pour commander sous M. le maréchal de Tourville, dans l'étendue que M. de Phélippeaux[1] m'a fait l'honneur de me marquer, car il ne manquera pas d'y avoir de la contestation avec ceux qui servent dans mon caractère en ce pays-ci. S'il y a une occasion dans ce lieu-là, elle serait peut-être bien avancée,

1. Jérôme de Phélippeaux, fils du contrôleur général Pontchartrain, avait été envoyé par son père en Provence pour y surveiller les préparatifs de défense. Devenu lui-même ministre de la marine en 1699, il fut exclu du conseil, en 1715, par le Régent.

quand on viendra m'ôter ce commandement, si vous n'aviez la bonté d'y pourvoir[1]. »

C'était tout simplement ambitionner d'avoir la haute main sur les troupes de terre qui se trouvaient à portée, nouvelle prétention également inadmissible. Aussi Pontchartrain y répond-il en ces quelques lignes : « Sa Majesté n'a pas estimé à propos de vous accorder le commandement que vous demandez sur les troupes de terre qui sont en Provence, mais Elle approuve que vous soyez chargé de la défense de la Ciotat et des batteries établies aux environs, pour ôter aux ennemis les mouillages qu'ils pourraient trouver sur ces côtés »; puis, lui indiquant d'avoir à demeurer dans son rôle d'officier de marine, il ajoute : « Sa Majesté fera la même attention au service que vous y rendrez qu'à celui que vous auriez rendu sur les vaisseaux[2] ».

1. Château-Renault à Pontchartrain, 13 mai 1695. — Archives de la marine, B4 16, f° 451.

2. Pontchartrain à Château-Renault, 25 mai 1695. — Archives de la marine, B2 110, f° 410.

Cette fois Château-Renault se le tint pour dit et, laissant de côté toute vaine préoccupation d'amour-propre, se consacra uniquement à la défense du poste qui lui était assigné.

Les précautions prises devinrent d'ailleurs inutiles. Privée du concours de la flotte espagnole, immobilisée dans ses ports par le manque d'agrès, l'armée navale anglo-hollandaise, souffrant elle-même d'une navigation prolongée, ne put tenter aucune entreprise sérieuse contre les côtes de Provence. Elle s'y montra une première fois pour couvrir un passage de troupes, transportées d'Italie en Catalogne. Elle y reparut plus tard lorsque son chef, l'amiral Russell, eut eu connaissance des préparatifs qui se faisaient à Toulon[1] en vue de remettre une escadre à la mer.

1. Le plus grand nombre des vaisseaux de la marine royale se trouvaient alors à Toulon, où l'armée navale de Tourville avait désarmé après la campagne de 1694.

V

Aux premiers jours de 1696, le Roi comprenant en effet que pour arriver à la paix il était nécessaire de reprendre l'offensive, se décida à armer une partie des vaisseaux alors rassemblés dans ce port; mais rien n'était encore fixé quant à la destination que recevrait cette escadre, ni quant au nombre des bâtiments dont elle serait composée.

Fallait-il agir dans la Méditerrané ou bien porter la guerre en Ponant? Sur ce point les avis étaient partagés à Versailles. L'importance qu'il y avait à contenir les principautés italiennes et les puissances barbaresques, la possibilité d'appuyer par mer l'armée du duc de Vendôme qui opérait en Catalogne, la difficulté pour l'ennemi d'avoir à entretenir dans la Méditerranée une flotte capable de résister aux forces navales de la

France pouvaient assurément paraître des raisons propres à maintenir sur cette mer le théâtre de la guerre.

Mais Louis XIV n'ignorait pas que, pour conserver la confiance de l'Angleterre comme de la Hollande, le roi Guillaume devait flatter dans chacune de ces nations leur prétention de se croire maîtresses des mers de Ponant, et que par suite ni la prise de Barcelone par nos armes, ni le gain d'une bataille dans la Méditerranée ne conduiraient plus sûrement à la paix que le moindre avantage remporté par nous dans l'Océan.

La présence dans l'Atlantique d'une puissante armée navale contraindrait l'ennemi à quitter la Méditerranée et, mettant également les côtes occidentales du royaume à l'abri des attaques auxquelles elles étaient exposées, permettrait d'employer ailleurs les troupes affectées à leur défense. Enfin notre flotte, allant bombarder quelques places maritimes d'Angleterre, porterait chez l'ennemi ces mêmes alarmes dont la France s'était vue menacée.

En prenant cette résolution hardie, le Roi ne se trompait pas, car l'amiral Russell était aussitôt rappelé en Angleterre avec ordre de ne laisser à Cadix, sous les ordres de Rooke[1], que les forces nécessaires pour garder le détroit[2]. Guillaume réunissait en même temps dans la Manche tout ce que l'Angleterre et la Hollande pouvaient fournir, retenant même les convois marchands dont les matelots allèrent renforcer les équipages de guerre.

Il était par suite nécessaire de donner à notre flotte une composition de nature à lui garantir la possibilité de tenir tête à l'ennemi. Le nombre des vaisseaux destinés à en faire partie fut élevé de trente bâtiments, chiffre primitivement fixé, à cinquante vaisseaux, trois frégates ou galiotes et six brûlots[3]. Le commandement en fut donné à

1. Sir George Rooke, amiral anglais, né en 1650, s'empara de Gibraltar en 1704. Il mourut en 1708.

2. Cette escadre se composait de vingt-deux vaisseaux anglais et hollandais laissés par Russell à Cadix et de quinze vaisseaux amenés d'Angleterre par Rooke. — Archives de la marine, B⁴ 17, f° 112.

3. Pour la composition de cette flotte, voir appendice XII.

Château-Renault, autorisé pour cette circonstance à arborer comme un amiral son pavillon à la tête du grand mât. Relingue et Coëtlogon furent désignés pour remplir les fonctions de vice-amiral, d'Amblimont[1] et le duc d'Albemarle[2] celles de contre-amiral.

Malgré les ordres donnés pour presser le départ, l'armement traînait en longueur. Pontchartrain s'en prend au commissaire d'Herbault[3] :

« Il me semble, lui dit-il, que les mouvements qu'on se donne à Toulon commencent à ressembler un peu aux préparatifs que le roi de Pologne fait tous les ans pour se mettre en campagne, c'est-à-dire que l'on se remue beaucoup et que

1. Thomas-Claude Renard de Fuschamberg, marquis d'Amblimont, lieutenant de vaisseau en 1663, capitaine en 1669, chef d'escadre en 1693, mourut à la Martinique en 1700.

2. Henry de Fitz-James, duc d'Albemarle, était fils naturel de Jacques II et d'Arabella Stuart. Grand-prieur de Malte, ordre d'Angleterre, il devint lieutenant général en 1703, et mourut en 1712.

3. Antoine-François Phélippeaux d'Herbault, intendant général de la marine, mort à Malaga le 16 octobre 1704, de la blessure qu'il avait reçue sur le vaisseau amiral au combat du 24 août.

l'on n'avance point[1]... » Et, comme le commissaire de la marine se défend d'avoir sacrifié aux fêtes du carnaval une partie du temps qu'il aurait plus utilement employé à l'accomplissement de ses fonctions, le ministre de lui répondre : « ... Je sais cependant que vous ne vous y êtes point ennuyé et qu'après avoir fait un bon et splendide repas, vous avez commencé votre premier somme vers onze heures du matin en belle et bonne compagnie, où de plus grands seigneurs que vous n'auraient pas dormi avec la même tranquillité. Mais chacun se fait des plaisirs à sa guise et les vôtres sont bien pacifiques, au grand déplaisir de madame d'Herbault. Vous voyez que je suis bien informé. Je voudrais bien l'être de votre départ[2]... »

D'Herbault, il faut le reconnaître, n'était pas seul responsable d'un retard imputable surtout à l'esprit de lucre dont certains officiers de marine

1. Pontchartrain à d'Herbault, 29 février 1696. — Archives de la marine, B² 112, f° 153.
2. Pontchartrain à d'Herbault, 14 mars 1696. — Archives de la marine, B² 112, f° 193.

se montraient animés. En effet, on finit par apprendre que la plupart des capitaines avaient embarqué des huiles et des savons, tant pour leur compte que pour celui de quelques négociants, et que, pour différer le départ, en attendant l'arrivée de ces marchandises, ils avaient trouvé bon de prétexter le remplacement nécessaire soit d'agrès, soit de matelots. Ordre fut donné à l'intendant de Brest, Desclouzeaux, de saisir, à l'arrivée des vaisseaux, ce chargement illicite; mais, peu soucieux sans doute de se créer des difficultés, Desclouzeaux transmit simplement cet ordre à Château-Renault, puis à d'Herbault, commissaire de la flotte. Tous deux à leur tour se bornèrent à prescrire aux capitaines d'opérer eux-mêmes dans les magasins le versement de ces marchandises. Ils n'y versèrent certainement que ce que bon leur sembla. Une telle complaisance à l'égard de ces officiers valut à Château-Renault ainsi qu'à d'Herbault une verte semonce, mais ce fut tout[1].

1. Archives de la marine, B^2 116, f°s 40, 490, 494 et B^2 119, f° 238.

On est surpris que de si graves atteintes à la discipline n'eussent pas été sévèrement punies, quand on pense aux conséquences funestes qui en résultèrent. En effet, sans se risquer à disputer à Château-Renault le passage du détroit, Rooke, abandonnant les côtes d'Espagne et naviguant en hâte vers la Grande-Bretagne, opérait sa jonction avec le gros des forces navales anglo-hollandaises concentrées dans la Manche. Ainsi la flotte ennemie, forte de soixante-dix-huit voiles, se trouvait désormais en mesure non seulement de préserver les côtes d'Angleterre contre nos tentatives projetées [1], mais aussi de se porter à la rencontre de Château-Renault et de l'écraser dans un combat inégal. Ces mêmes officiers, qui jamais n'avaient marchandé le sacrifice de leur existence, venaient donc de compromettre par de basses considérations mercantiles les desseins longuement réfléchis de leur Roi. En eux le sen-

1. En vue d'une descente possible en Angleterre, une escadre avait été armée à Dunkerque sous Gabaret et le roi Jacques s'était avancé jusqu'à Calais.

timent chevaleresque de l'honneur parlait plus haut que le devoir.

Les instructions suivantes expédiées à Château-Renault montrent l'inquiétude causée par la nouvelle que l'armée ennemie, réunie aux Dunes, faisait route vers l'ouest : « ... Comme elle peut avoir ordre de vous chercher et que les forces que vous commandez sont trop inférieures à celles dont elle est composée pour pouvoir hasarder un combat, Sa Majesté m'ordonne de vous écrire pour vous expliquer ses intentions sur cette conjecture. Elles sont toujours que vous entriez dans Brest, si vous croyez pouvoir le faire sans engager un combat et sans trop exposer les vaisseaux qui sont sous votre commandement; qu'au défaut de Brest vous gagniez Rochefort, si vous croyez pouvoir entrer tous les vaisseaux que vous commandez dans la rivière de Charente et les y mettre en sûreté, et qu'au défaut de ces endroits vous retourniez dans la Méditerranée[1]... »

1. Pontchartrain à Château-Renault, 12 mai 1696. — Archives de la marine, B^2 116, f° 331.

Retourner dans la Méditerranée, c'eût été un aveu d'impuissance, sinon aussi désastreux, du moins presque aussi humiliant qu'une défaite.

Le contentement fut par suite d'autant plus grand lorsqu'on sut que Château-Renault venait d'entrer sans encombre dans la rade de Brest[1]. « J'ai appris avec un véritable plaisir, lui écrit aussitôt Pontchartrain, la nouvelle de votre arrivée et je puis vous assurer que la satisfaction du Roi n'a pas été moindre[2] », et, dans une autre lettre, dépourvue celle-ci de tout caractère officiel, le ministre reprend : «... Je vous avoue que nous étions dans de grandes inquiétudes de ne point avoir de vos nouvelles, car bien que l'on dût présumer que vous feriez tout ce qui était humainement possible et que l'on dût se reposer sur votre sagesse ordinaire, j'appréhendais cependant qu'il ne vînt une trop bonne compagnie au-devant

1. Cette traversée fut marquée dans la Méditerranée par un brillant fait d'armes. Le bailli de Lorraine y prit à l'abordage un bâtiment hollandais après deux heures de combat acharné.

2. Pontchartrain à Château-Renault, 21 mai 1696. — Archives de la marine, B² 116, f° 390.

de vous et que la civilité des Anglais ne vous fût peut-être à charge[1]... »

Peu s'en fallut en effet que les Anglais ne fussent arrivés en vue de Brest à temps pour disputer à Château-Renault l'entrée de ce port. Leur flotte parut bientôt à l'embouchure de l'Iroise. Elle s'avança au long de la côte jusqu'à hauteur de la Rochelle et ne se retira dans la Manche qu'après avoir bombardé plusieurs îles du littoral.

VI

Toutefois, à défaut de l'expédition projetée contre l'Angleterre, expédition désormais irréalisable, ne pouvait-on utiliser dans une entreprise quelconque tout au moins une partie des bâtiments amenés de Toulon? Le moment approchait

1. Pontchartrain à Château-Renault, 22 mai 1696. — Archives de la marine, B[2] 112, f° 408.

où les galions espagnols allaient vraisemblablement effectuer leur retour périodique et il fut décidé d'envoyer Château-Renault à leur rencontre avec douze de ses vaisseaux.

La capture de ce convoi priverait l'Espagne d'un secours sans lequel il lui serait difficile de soutenir plus longtemps la guerre et serait pour la France une aubaine que l'état précaire, où le trésor se trouvait réduit par neuf années de luttes consécutives, ne permettait pas de dédaigner.

Les instructions[1] remises à Château-Renault ne lui prescrivaient rien touchant sa navigation. Il était seulement informé que les galions arriveraient vraisemblablement à Cadix entre les derniers jours de septembre et la fin d'octobre. Le plus sûr moyen de s'en emparer paraissait être d'aller les attendre soit sur le cap Saint-Vincent, soit sur le cap Spartel entre lesquels le convoi devait inévitablement passer pour gagner la rade de Cadix. Mais il était également certain que la

1. Archives de la marine, B^2 114, f° 192.

présence de notre escadre en ces parages serait bientôt connue du gouvernement espagnol, à temps même pour lui permettre d'en aviser les galions et de les diriger vers un autre port.

Assez hésitant sur le parti à prendre, Château-Renault tenait la mer déjà depuis quelques jours lorsque le hasard fit tomber en ses mains une tartane, envoyée à la rencontre des galions. Il eut la bonne fortune de découvrir, parmi les papiers du bord, l'indication de la route que ce navire avait à faire pour trouver la flotte espagnole.

Un point cependant lui parut suspect : l'ordre donné à la tartane de passer par le nord des Açores[1], alors que les galions avaient coutume de doubler ces îles par le sud.

Peu soucieux d'affaiblir sa petite escadre[2] et par suite ne voulant pas la partager en deux divisions qui eussent suivi simultanément les deux

1. Ces îles situées dans l'Atlantique à la hauteur du Portugal, entre les 27e et 33e degrés de longitude O., sont au nombre de neuf.

2. Cette escadre comprenait douze vaisseaux, une corvette et deux brûlots. Voir, pour sa composition, appendice XIII.

routes, Château-Renault choisit celle du sud, se bornant à diriger par l'autre une seule frégate[1], assez agile pour venir le rejoindre à tout événement.

Il alla ainsi établir sa croisière à soixante lieues à l'ouest de Florès[2] et disposa son escadre de manière qu'elle pût découvrir plus de vingt lieues. Mais, pour la maintenir pendant près d'un mois[3] sur une mer dont les cartes ne signalaient alors que très imparfaitement les dangers et sur laquelle ses vaisseaux, luttant contre les courants, risquaient à tout moment d'être entraînés vers les écueils, Château-Renault ainsi que ses officiers durent déployer une rare énergie et faire preuve d'une attention de tous les instants.

Il demeura pourtant sur sa croisière jusqu'au 20 octobre, terme marqué comme le plus reculé pour le passage possible de la flotte de Neuve-

1. Cette frégate, l'*Entreprenante*, ne faisait pas partie de l'escadre. Feuquières, son capitaine, chargé de porter des ordres à Château-Renault, avait été retenu par lui.

2. La plus à l'O. des Açores.

3. 27 septembre-15 octobre 1696.

Espagne, puis il se résigna à ramener en France ses bâtiments endommagés par un si grand effort et leurs équipages décimés par le scorbut[1].

A son retour, Château-Renault ne retrouva plus la gardienne de son foyer. Madame de Château-Renault, dont la santé était depuis longtemps altérée, avait succombé peu de jours auparavant. La douleur qu'en ressentit le rude marin, déjà éprouvé par les fatigues de cette campagne, l'abattit au point qu'il dut abandonner pendant plusieurs mois le commandement de son escadre. Lorsqu'il fut en état de le reprendre, la paix allait bientôt se conclure, car, après tant d'années de luttes glorieuses, la France était tellement épuisée qu' « un coup porté à propos l'eût fait chanceler[2] ».

Par le traité de Ryswick[3] Louis XIV restituait à l'Espagne nos conquêtes en Catalogne et dans

1. Château-Renault au ministre, 6 novembre 1696. — Archives de la marine, B4 17, f° 168.

2. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. XVII.

3. 20 septembre 1697.

les Flandres, à l'Empire, Fribourg, Brisach, Philippsbourg et Kehl. Guillaume, traité jusqu'alors en usurpateur, était reconnu comme roi d'Angleterre. Le duc de Lorraine rentrait en possession de ses états. Strasbourg toutefois nous restait et devait encore pendant près de deux siècles appartenir à la France.

CHAPITRE VI

(1697-1701)

I. — Château-Renault commande le port de Brest. Il est désigné pour y traiter avec l'ambassadeur du Maroc (1697-1700).

II. — Mort du roi Charles II; le duc d'Anjou est appelé au trône d'Espagne (1700). — La guerre devient imminente. — Alliance entre la France, l'Espagne et le Portugal. — Château-Renault est pourvu de la charge de vice-amiral rendue vacante par la mort de Tourville. — Suppositions relatives aux projets de l'Angleterre.

III. — Château-Renault est envoyé à Lisbonne, dont il organise la défense. — Les colonies espagnoles sont seules menacées. — Château-Renault rejoint d'Estrées à Cadix et prend le commandement de l'escadre d'Amérique (1701).

I

Pendant les tranquilles années qui s'écoulèrent entre le traité de Ryswick et la guerre de la suc-

cession d'Espagne[1], la marine ne resta pas inoccupée. Toutefois, la plupart des armements qui furent alors entrepris ne comportant pas à leur tête la présence d'un lieutenant général, Château-Renault demeura à terre, chargé de la direction du port de Brest[2].

Exact dans l'accomplissement de ses fonctions, s'éloignant rarement de son poste, Château-Renault y surveille d'un œil attentif l'équipement des vaisseaux, et s'attache à maintenir une stricte discipline parmi les officiers, les matelots et les soldats; mais la bienveillance paternelle qu'il porte à ses subordonnés, même les plus humbles, lui fait souvent solliciter la grâce de ceux qu'il a

1. 1697-1700.

2. Le Roi avait fait choix de Château-Renault pour porter en Pologne le prince de Conti, au cas où on eût jugé nécessaire de le faire passer par le nord de l'Écosse. — *Journal* de Dangeau, 6 septembre 1697.

Château-Renault n'eut pas à entreprendre ce voyage, car François-Louis de Bourbon se rendit directement à Dantzig. Constatant que le parti qui l'avait appelé au trône de Pologne s'affaiblissait de jour en jour, ce prince se rembarqua pour la France et, quoique son élection fût la seule juridique, abandonna la couronne à son compétiteur l'électeur de Saxe.

dû frapper. Il s'intéresse à l'instruction des pilotes entretenus et imagine de les réunir chaque dimanche pour « raisonner sur tout ce qui regarde les côtes [1] ». Un instant même il est désigné pour remplir un rôle diplomatique. Voici dans quelles circonstances.

Au cours des années précédentes, les grandes marines européennes, uniquement occupées à s'entre-détruire, avaient laissé toute latitude aux populations barbaresques pour se livrer à leurs actes de piraterie et les Salétins, au mépris du traité de Saint-Germain [2], s'étaient emparés de plusieurs navires français.

Au printemps de 1698, Coëtlogon fut envoyé sur les côtes du Maroc pour mettre fin à cet état de choses. L'un des officiers de son escadre, Château-Morand [3], parvint à joindre le redoutable corsaire Ben-Aïssa, que ses compatriotes quali-

1. Archives de la marine, B² 124 et 568.

2. Voir page 92.

3. Le chevalier de Château-Morand devint chef d'escadre en 1712, gouverneur général de Saint-Domingue en 1716 et lieutenant général en 1720.

fiaient du titre d'amiral; mais après l'avoir tenu un instant à portée de pistolet, Château-Morand le laissa échapper. Cette faute devait pourtant produire un résultat plus décisif que ne l'eût vraisemblablement fait la capture de plusieurs forbans de moindre importance.

A la pensée d'avoir failli devenir esclave et d'aller ramer sur nos galères, d'où le sultan, pour s'approprier les immenses richesses accumulées par Ben-Aïssa, ne se fût sans doute pas pressé de le retirer, le vieux corsaire, qui jouissait d'une certaine influence sur son maître, le détermina aussitôt à faire à la France des propositions de paix.

Un officier qui semblait destiné à une carrière aussi brillante que celle de son oncle, auprès duquel il avait presque constamment servi, mais dont une mort glorieuse devait bientôt arrêter l'essor, le marquis de Château-Renault[1], fut

1. Dreux de Rousselet, marquis de Château-Renault, volontaire en 1679, garde de la marine en 1680, enseigne en 1682,

chargé de recevoir à son bord Ben-Aïssa. Il eut à lui faire comprendre que les vaisseaux du Roi, étant venus sur la côte africaine pour y châtier les corsaires et non pour y faire la paix, il se trouvait dépourvu de tout pouvoir pour la conclure et n'avait qualité que pour signer une trêve et conduire en France un ambassadeur qui y conférerait avec les ministres de Louis XIV.

Ben-Aïssa, escorté d'une suite nombreuse, fut amené en France par le marquis de Château-Renault et reçu avec les honneurs dus à son caractère; mais le Roi, peu désireux d'entrer en

lieutenant de vaisseau en 1689, capitaine de vaisseau la même année. Blessé au combat de Velez-Malaga le 24 août 1704, il mourut à Malaga de ses blessures, sur son vaisseau l'*Oriflamme*, le 4 septembre suivant.

Dreux de Rousselet était le plus jeune des cinq fils de François de Rousselet, frère aîné du maréchal de Château-Renault. Il devint marquis de Château-Renault en 1693, à la mort de son frère Albert-François, colonel du régiment de Cambrésis, dont il recueillit la succession par le fait des décès antérieurs de deux de ses frères et en vertu de la cession du droit d'aînesse que lui fit son autre frère Balthazar, chevalier de Malte, qui le précédait immédiatement en ordre de primogéniture. Décédé sans enfants légitimes, Dreux eut pour héritier son oncle, le maréchal, qui prit alors le titre de marquis de Château-Renault.

relations directes avec cet ambassadeur, eut tout d'abord la pensée de faire discuter à Brest les conditions de la paix. Ce fut alors que Château-Renault, en sa qualité de lieutenant général commandant les forces navales réunies dans ce port, se vit désigné pour négocier avec le Marocain et cela de concert avec un gentilhomme de la maison du roi, Saint-Olon, qui avait antérieurement rempli une mission auprès du sultan.

Les pleins pouvoirs nécessaires leur furent même envoyés[1]; mais Ben-Aïssa ayant fait valoir avec tant d'insistance que les ordres dont il était porteur ne lui permettaient d'entrer en pourparlers qu'avec les ministres du roi, auquel il devait présenter une lettre de son maître, fut enfin autorisé à se rendre à Versailles où le traité fut signé quelques mois plus tard[2].

1. Archives de la marine, B^4 19, f° 73.
2. Juin 1699. — Archives de la marine, B^2 138, f° 86.

II

La mort du roi d'Espagne et les événements qui devaient en résulter allaient bientôt nécessiter la reprise des grands armements et rendre Château-Renault à une vie plus active.

Le 1er novembre 1700, Charles II mourait, âgé seulement de trente-neuf ans, laissant sa couronne à Philippe de France, duc d'Anjou, second fils du Dauphin et petit-fils de Louis XIV. Toutefois, à défaut du duc d'Anjou, soit qu'il mourût, soit qu'il devînt roi de France, le testament de Charles II lui substituait son jeune frère le duc de Berry et, à défaut de ce prince, l'archiduc Charles, sous la réserve identique de ne pouvoir réunir la couronne d'Espagne à l'Empire.

Le duc d'Anjou, proclamé à Madrid[1] sous le

1. 24 novembre 1700.

nom de Philippe V, prit possession du trône auquel il était appelé, mais il se trouvait en même temps muni de lettres patentes par lesquelles Louis XIV lui conservait, ainsi qu'à ses enfants mâles, le droit de succéder à la couronne de France.

L'Empereur protesta aussitôt et toutes les puissances se préparèrent à la guerre.

En présence de l'attitude hostile prise par l'Empereur, auquel il paraissait certain que l'Angleterre et la Hollande prêteraient leur concours, la France et l'Espagne conclurent avec le Portugal une alliance offensive et défensive, qui avait pour effet de priver les flottes ennemies de tout port de ravitaillement ou de refuge sur la longue étendue de côtes comprise entre les Pays-Bas et l'Italie.

Il fallait aussi pourvoir à la sûreté des colonies espagnoles du Nouveau Monde, déjà grandement négligées par l'Espagne, qui leur consacrait seulement une part insignifiante des immenses richesses qu'elle en retirait. Cette conduite devait

avoir pour la métropole les plus fatales conséquences.

Dès le mois d'avril 1701, Coëtlogon fut chargé d'escorter un convoi d'armes et de munitions, envoyé par la France en Amérique. Il embarquait en même temps sur son escadre des ingénieurs et des officiers d'infanterie, destinés à concourir à la défense des ports de Carthagène, Porto-Bello, la Vera-Cruz et la Havane. Ses instructions lui prescrivaient également de mettre à l'abri de tout coup de main les établissements français de Saint-Domingue, préservés d'ailleurs, dans une certaine mesure, par le seul fait de leur moindre importance.

En vue de garantir le territoire du royaume contre les descentes et les bombardements, le Roi fit relever les batteries des côtes depuis Dunkerque jusqu'à Bayonne et s'offrit à contribuer à l'armement des principaux ports espagnols ou portugais, situés sur le littoral de l'Océan, pour procurer ainsi de sûrs abris aux bâtiments des trois puissances alliées.

L'état déplorable où se trouvaient alors les flottes du Portugal ainsi que celles de l'Espagne les rendait incapables de protéger la péninsule ibérique et moins encore les places maritimes que le Roi Catholique possédait en Italie, si la France ne leur adjoignait une puissante armée navale.

Mais la marine française était privée du chef qui l'avait si longtemps et souvent si glorieusement conduite. Tourville, « le plus grand homme de mer du siècle[1] », venait de mourir[2]. Ce fut au comte d'Estrées que le Roi confia le commandement supérieur des forces destinées à opérer dans les eaux hispano-portugaises, tandis qu'à Château-Renault allait échoir l'honneur de remplacer comme vice-amiral le vainqueur de Bévéziers.

Nous croyons devoir extraire des provisions qui, à cette occasion, lui furent adressées par le Roi, ce passage si justement élogieux : « La

1. Saint-Simon, *Mémoires*, année 1701.

2. Tourville mourut le 28 mai 1701, à l'âge de cinquante-neuf ans.

charge de vice-amiral de France, ès mers de Levant, étant à présent vacante par la mort de notre cousin le comte de Tourville, maréchal de France, nous avons cru que pour la remplir, nous ne pouvions faire un meilleur choix que de notre cher et bien-amé le sieur comte de Château-Renault, lieutenant général de nos armées navales. Les preuves qu'il nous a données de sa valeur, de sa vigilance, de sa bonne conduite accompagnées d'un succès continuel depuis quarante-trois ans, nous rendent pleinement convaincu de son affection à notre service et de son expérience consommée dans la navigation et dans le commandement de nos armées navales[1]. »

Quarante-trois ans de continuels succès ! Château-Renault fut donc bien, comme l'a dit Saint-Simon, le plus heureux homme de mer de son temps[2] et, lorsqu'il verra s'effondrer dans la baie de Vigo les galions confiés à sa garde, il saura si

1. Provisions de vice-amiral de France en Levant pour le comte de Château-Renault. Voir appendice XIV.

2. Saint-Simon, *Mémoires*, année 1703.

bien atténuer la gravité d'une situation pour ainsi dire désespérée, que l'heure des revers semblera, même alors, n'avoir jamais sonné pour lui.

La considération attachée à la charge dont il se voyait investi donnait à Château-Renault une autorité plus grande pour exercer l'important commandement auquel il venait d'être appelé. Tandis que d'Estrées quittait Toulon pour gagner Cadix, où le rejoignaient les galères de bailli de Noailles, le nouveau vice-amiral rassemblait à Brest une armée navale dont la destination demeurait incertaine et subordonnée à la connaissance qu'on pourrait avoir des projets de l'Angleterre. On savait seulement alors que cette puissance, sans nous avoir encore déclaré la guerre, armait cependant de son côté.

Bientôt on apprit qu'une flotte de soixante-quatre vaisseaux se réunissait à l'île de Wight sous les ordres de Rooke. La résolution prise par les Anglo-Hollandais de faire ainsi sortir leurs vaisseaux dans une saison relativement avancée et l'ordre donné à l'amiral de n'ouvrir ses instruc-

tions qu'à une certaine hauteur en mer, ne laissaient aucun doute sur l'importance de leurs desseins. Mais quel pouvait en être l'objet?

La sécurité de la péninsule ibérique étant garantie par d'Estrées que Château-Renault pouvait facilement rejoindre, il ne semblait rester à Rooke que trois objectifs possibles : les côtes d'Italie, les Indes occidentales et la flotte de Neuve-Espagne, prochainement attendue.

La promptitude avec laquelle l'Autriche venait de porter la guerre en Italie donnait particulièrement lieu de penser que l'armée anglo-hollandaise se disposait à soutenir avec toutes ses forces les prétentions de l'Empereur sur le royaume de Naples, où sa présence encouragerait les partisans de ce prince à se déclarer. En envoyant immédiatement Château-Renault rejoindre d'Estrées à Cadix et en leur faisant à tous deux reprendre la mer aussitôt cette jonction opérée, pour suivre pas à pas les Anglo-Hollandais dans la Méditerranée, il était possible, même sans ouvrir les hostilités, d'entraver l'exécution de leurs projets.

Mais il fallait également tenir compte de certains avis secrets d'après lesquels, une fois dans l'Océan, Rooke, détachant son lieutenant Bembow[1] vers l'Amérique, ne pénétrerait lui-même dans la Méditerranée qu'à la tête de forces sensiblement réduites. La jonction de Château-Renault à d'Estrées devenait en ce cas inutile. D'Estrées pouvant, par ses seuls moyens, s'opposer aux entreprises de Rooke, Château-Renault devrait dès lors agir indépendamment et, lancé à la poursuite de Bembow, mettre ce dernier dans l'impossibilité de rien tenter contre les colonies espagnoles.

1. John Bembow, né vers 1650, entra très jeune dans la marine marchande, d'où il passa comme capitaine de vaisseau dans la marine royale d'Angleterre à la suite d'un brillant combat soutenu contre les pirates dans la Méditerranée. Il prit une part active au bombardement de Saint-Malo en 1695, puis à celui de Dunkerque. Successivement commodore, contre-amiral et vice-amiral, Bembow mourut le 4 novembre 1702.

III

Aux premiers jours de septembre 1701, Château-Renault reçut donc l'ordre d'appareiller et de conduire son escadre dans la rivière de Lisbonne où, plus aisément qu'à Brest, il se trouverait en mesure de faire promptement face à chacune de ces éventualités. Coupant droit au cap Saint-Vincent et raccourcissant ainsi de plus de trente lieues la route que tenaient alors les grosses escadres, il mouillait le 22 septembre à l'embouchure du Tage.

La présence de nos bâtiments, depuis longtemps attendue à Lisbonne, allait en même temps maintenir le roi de Portugal dans une alliance dont l'Angleterre cherchait à le détacher par tous les moyens et notamment en suscitant, jusque dans son entourage, des doutes sur l'efficacité de notre concours.

« Il me paraît, écrit Château-Renault à Pontchartrain, que les vaisseaux du Roi ont calmé tout. On a eu une joie extrême de nous voir. » Mais la défense de la ville lui semble fort mal comprise. « J'ai trouvé, ajoute-t-il, qu'on était ici dans de mauvais principes, qu'il faut peu à peu détruire, car les choses ici vont très lentement. Les Portugais faisaient leur capital de huit ou dix vaisseaux qu'ils ont armés, dont le canon, du plus gros calibre, n'est que de seize livres de balles, et les autres sont de huit ou dix. Cependant cela occupe la plupart de leurs meilleurs matelots qu'il conviendrait mieux d'employer dans les batteries[1].... »

En effet, ce n'était pas avec quelques mauvais vaisseaux, livrés à leurs seules ressources, qu'on pouvait songer à défendre utilement Lisbonne. Il fallait avant tout fortifier l'embouchure du Tage à l'aide d'ouvrages, dont le feu, protégeant les navires mouillés dans ce fleuve, en eût rendu

1. Château-Renault à Pontchartrain, 23 septembre 1701. — Archives de la marine, B4 21, f° 477.

l'entrée impraticable aux ennemis tentés de s'aventurer dans ses eaux.

Reçu dès son arrivée par le roi de Portugal avec les plus grands égards, Château-Renault s'attacha à démontrer à ce prince la nécessité d'établir immédiatement des batteries à terre et mit à sa disposition tout ce qui pouvait être utile à leur construction ainsi qu'à leur armement. Il s'offrit également à rechercher de concert avec l'amiral de Saint-Vincent, commandant supérieur des forces navales portugaises, les points les plus convenables à l'établissement de ces ouvrages. Les conseils de son expérience furent suivis avec empressement, et le revirement, causé par sa présence dans l'esprit public, s'accentua au point que les plus grands seigneurs prirent aussitôt le parti de s'embarquer sur les vaisseaux ou d'aller aux batteries. « Ils n'en partent pas, mande-t-il à Pontchartrain, et l'on ne peut faire paraître plus de zèle qu'ils ne font à cette occasion[1]. »

1. Château-Renault à Pontchartrain, 23 septembre 1701. — Archives de la marine, B4 21, f° 477.

Pour porter à Versailles la lettre dont nous venons d'extraire ces divers passages, il fit choix d'un officier dont le nom devait briller un jour : le lieutenant de vaisseau de Galliffet[1].

Cependant, pour ne point éveiller la susceptibilité portugaise, si facile à émouvoir, Château-Renault, qui avait eu soin, en entrant dans le port de Lisbonne, de remplacer par une simple flamme son pavillon de vice-amiral, s'attacha à demeurer strictement dans ce rôle de conseiller. Si, grâce à cette attitude, il sut éviter à nos alliés tout froissement d'amour-propre, il sut également repousser avec fermeté tout ce qui pouvait paraître un oubli des égards dus à la France. Ainsi, lorsque Saint-Vincent, invoquant la dignité dont il était investi, émit la prétention et de commander aux forces françaises et de mêler sous ses ordres, en une seule flotte, nos vaisseaux aux siens, Châ-

1. Philippe de Galliffet, garde de la marine en 1690, enseigne en 1693, lieutenant de vaisseau et capitaine aux îles en 1695, repassé lieutenant de vaisseau en 1698, mis en congé en 1718, mort à la Rochelle en 1740.

teau-Renault refusa net d'accéder à cette exigence d'autant plus étrange que la supériorité professionnelle de nos officiers était incontestable et d'autant moins fondée qu'elle était contraire à tous les précédents[1].

Château-Renault acquit bientôt à Lisbonne une situation considérable et lorsque, au bout de quelques semaines, l'ordre lui parvint d'aller sans délai rallier à Cadix l'escadre de d'Estrées, la nouvelle de ce départ fut accueillie par le roi de Portugal avec les marques d'une véritable tristesse et celles d'une reconnaissance non moins sincère.

« J'avais écrit cette lettre, met en post-scriptum Château-Renault à sa dépêche du 20 octobre, devant aller prendre congé du roi de Portugal, quand un officier de ce prince ayant demandé à me parler de la part de son maître, me présenta

1. L'instruction concernant la jonction des vaisseaux et galères du Roi avec celles de Malte en 1664, après avoir réglé toutes les questions de salut, porte que : « après la capitane de France, passera la capitane de Malte, puis suivront toutes les galères de France et après celles de Malte ». Cité par Château-Renault dans sa dépêche à Pontchartrain du 27 septembre 1701. — Archives de la marine, C^7 62.

une agrafe de diamant, de sa part. Je fus très surpris et embarrassé, ne sachant si je la devais accepter ou refuser. Mais ayant eu peur que ce prince ne prît mal le refus, je lui fis mon compliment sur ce que je ne devais point accepter un si gros présent d'un prince étranger. Il me dit que sur le pied qu'il était avec le Roi, il ne devait point passer à mon égard pour un prince étranger et, après mille honnêtetés, il me témoigna qu'il était fâché de n'avoir pas eu le temps d'en faire un plus beau. » Et Château-Renault fort satisfait ajoute : « M. l'ambassadeur en sait mieux le prix que moi, mais je crois bien qu'elle vaut mille pistoles. J'ai fait porter ce matin une pendule de France de quarante pistoles, les clefs attachées à une chaîne d'or qui m'en coûte autant ici, à l'officier qui m'a apporté le présent. Cela doit passer et passe ici pour un présent de cent pistoles [1]. »

Le brusque départ de Château-Renault était motivé par les renseignements recueillis sur les

1. Archives de la marine, B^4 21, f° 481.

mouvements de la flotte anglaise. Les nouvelles reçues à Versailles faisaient en effet connaître que le Portugal n'avait rien à redouter et que seules les colonies espagnoles se trouvaient menacées ; car, après s'être avancé jusqu'à hauteur d'Ouessant, d'où il avait détaché vers la Jamaïque Bembow avec trente-six vaisseaux, Rooke venait de se retirer dans la Manche pour y désarmer. Ces dispositions ne laissaient aucun doute sur les intentions du roi Guillaume et, par suite, Château-Renault devait se rendre en toute diligence à Cadix, afin d'y conférer avec d'Estrées avant de se lancer à la poursuite de Bembow.

Le temps pressait. L'amiral anglais, parti d'Ouessant le 15 septembre, disposait déjà d'une avance d'environ trois semaines, dont il était à craindre qu'il ne profitât pour attendre, soit sur les Açores, soit entre ces îles et le Grand Banc, la flotte du Mexique. Les instructions envoyées à d'Estrées, alors que l'incertitude planait encore sur les desseins de l'Angleterre, lui exposaient avec précision, ainsi que nous l'avons vu, les

entreprises susceptibles d'être tentées par la flotte anglo-hollandaise et lui indiquaient les mesures à prendre pour s'y opposer. Mais une seule éventualité n'avait pas été prévue, celle qui précisément venait de se produire : Rooke désarmant, qu'aurait à faire d'Estrées dont la présence à Cadix devenait inutile?

De nouveaux ordres lui prescrivirent alors de détacher à l'escadre de Château-Renault quatorze de ses vaisseaux et de rentrer à Toulon, tout en exécutant, chemin faisant, une démonstration sur les côtes du royaume de Naples.

Château-Renault se trouvait dès lors à la tête d'une armée de trente vaisseaux, cinq brûlots et deux flûtes, portant ensemble 12 500 hommes d'équipage et 1 800 canons[1]. Un lieutenant général, Nesmond, deux chefs d'escadre, Rosmadec et La Harteloire, conduisaient respectivement les trois divisions dont elle était composée. Les soins à donner aux bâtiments ainsi que l'embarque-

1. Pour la composition de cette flotte, voir appendice XV.

ment des vivres nécessaires à une longue navigation retinrent quelque temps cette flotte à Cadix. Enfin, aux derniers jours de novembre 1701 [1], muni d'une commission de capitaine général que Philippe V lui avait antérieurement accordée pour commander les forces espagnoles dans les mers d'Amérique [2], Château-Renault, arborant le pavillon d'Espagne, put donner aux capitaines de ses vaisseaux le signal de partance [3].

1. Lettre d'un officier du vaisseau du Roy, le *Henry*, en forme de relation du voyage de l'armée de Sa Majesté à l'Amérique en 1701 et 1702. (*Mercure de France*, novembre 1702.)

2. Archives de la marine, B^2 154, f° 690.

3. *Ibid.*, B^2 156, f° 587.

CHAPITRE VII

(1701-1702)

I. — Inquiétudes relatives aux galions. — Château-Renault, après avoir touché à Madère, continue sa route vers la Martinique. — Il reçoit l'ordre de s'emparer de la Barbade, entreprise inexécutable. — Château-Renault apprend que Coëtlogon est reparti pour l'Europe et que les galions sont encore à la Vera-Cruz.

II. — L'amiral ira les chercher. — Il quitte la Martinique et renvoie en France une partie de son armée. — Mauvais état de la flotte anglaise à la Jamaïque.

III. — Château-Renault trouve à la Havane des nouvelles du Mexique. — Il confie à Nesmond le commandement de l'escadre et part pour la Vera-Cruz.

I

Lorsque Château-Renault quitta Cadix, l'alliance récemment conclue entre l'Empereur, le

roi Guillaume et les États Généraux, rendait imminente la reprise sur mer des hostilités. On n'était donc pas sans inquiétude relativement à la flotte du Mexique, que l'on présumait être partie de la Havane sous l'escorte de Coëtlogon au commencement de novembre et qui risquait ainsi de rencontrer l'escadre de Bembow.

En vue de mettre fin à une incertitude pénible, Pontchartrain avait envoyé la frégate l'*Entreprenante* rechercher jusqu'aux Açores les traces de l'amiral anglais. Cette frégate, après avoir contourné lesdites îles, devait aller attendre à Madère le passage de Château-Renault et lui rendre compte de ses investigations. S'il en résultait que Bembow, établi en croisière dans ces parages, y guettait le retour de la flotte espagnole, Château-Renault se porterait en avant de l'escadre anglaise sur la route des galions pour les couvrir et pour transmettre en même temps à Coëtlogon l'ordre de les conduire cette année-là au port de Passages dans le golfe de Gascogne.

Mais si au contraire l'amiral ne trouvait à Madère aucun renseignement de nature à l'assurer de la présence des Anglo-Hollandais dans ces mers, il avait alors à faire voile directement vers la Martinique, d'où, le cas échéant, il serait en mesure de se porter promptement au secours des colonies espagnoles[1].

En touchant le 3 décembre à Madère, Château-Renault ne fut nullement surpris de ne rien y apprendre concernant la navigation de la flotte ennemie. Par une exacte compréhension de la situation de son adversaire, il s'était en effet rendu compte que Bembow, parfaitement au courant, lors de sa sortie de la Manche, du récent départ d'une escadre française, mais ignorant vraisemblablement le long séjour de cette escadre à Lisbonne puis à Cadix, loin de s'arrêter sur une croisière où son eau et ses vivres se fussent épuisés, aurait plutôt cherché à regagner une

1. Le Roi à Château-Renault, 2 octobre 1701. — Archives de la marine, B² 159, f° 243.

partie de son imaginaire retard. De l'interversion même des rôles en la réalité ressortait pour Château-Renault l'obligation de modeler sa conduite sur celle de l'ennemi et, sans s'attarder à Madère, de continuer sa route vers la Martinique.

Il y arriva le 2 janvier 1702 très éprouvé par une traversée pénible et sut seulement alors que Bembow l'avait effectivement devancé. L'Anglais, après un court séjour à la Barbade, puis à la Dominique, avait conduit à la Jamaïque les neuf bâtiments dont se composait son escadre.

Assuré qu'avec des forces aussi réduites cet adversaire n'oserait rien entreprendre contre les possessions espagnoles, Château-Renault crut pouvoir donner à ses équipages quelques semaines d'un repos également nécessaire à la réparation de ses vaisseaux. Toutefois, à raison de l'impossibilité, pour l'administration locale, de réunir sur ce point tous « les rafraîchissements » indispensables aux nombreux malades, il dut détacher

Nesmond avec une partie de l'escadre au mouillage de Fort-Saint-Pierre[1].

Grâce au zèle des autorités et au dévouement des colons, la flotte fut bientôt en état de reprendre la mer. En vue d'exercer sur Bembow une surveillance plus efficace, l'amiral songeait déjà à s'avancer vers l'ouest jusqu'à Léogane, dans l'île de Saint-Domingue, lorsque, le 25 janvier, des instructions nouvelles lui arrivèrent de France[2].

Il ne s'agissait plus dès lors d'une simple surveillance sur la flotte ennemie, mais bien d'une attaque contre les îles anglaises, car Pontchartrain lui prescrivait de s'emparer de la Barbade[3] et d'y saisir ensuite au passage un convoi récemment parti d'Angleterre sous l'escorte du contre-amiral Whetstone[4].

1. Château-Renault à Pontchartrain, 17 février 1702. — Archives de la marine, B^4 23, f° 222.

2. *Ibid.*

3. Au S.-O. du groupe des Petites Antilles.

4. Sir William Whetstone, capitaine de vaisseau vers 1692, contre-amiral en 1700, vice-amiral en 1703, fut destitué en 1707, à la suite d'une désastreuse rencontre avec le corsaire français Forbin, et mourut en 1711.

Outre que la durée du temps employé à la transmission de ces ordres rendait impossible la capture de Whetstone, dont la présence dans la mer des Antilles venait d'être signalée, l'entreprise contre la Barbade paraissait inexécutable. Défendue sous le vent par de solides retranchements et inaccessible à tout débarquement du côté du vent, cette île recrutait parmi ses habitants une petite armée de cinq ou six mille blancs et d'un nombre à peu près égal de nègres, auxquels allaient s'ajouter les troupes que Whetstone y avait vraisemblablement déposées. Sur ses vaisseaux, Château-Renault ne disposait, pour une descente, que de deux mille soldats et de deux cents gardes de la marine. Il pouvait, à la rigueur, porter à trois mille le chiffre de ces combattants par la levée des milices de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Grenade, ainsi que par des prélèvements sur la garnison de ces îles; mais, était-il permis de perdre les trois semaines exigées pour le rassemblement d'un si faible renfort, alors que chaque bâtiment ne pos-

sédait plus que pour quatre-vingt-trois journées de vivres? En escomptant même un succès improbable, trouverait-on à la Barbade, après le pillage et l'incendie, de quoi assurer la subsistance des équipages jusqu'à leur retour en France? Et d'ailleurs comment procéder à un débarquement avec une escadre qui manquait des chaloupes voulues pour porter les troupes à terre et à laquelle le matériel de siège faisait également défaut? Enfin ne risquait-on pas de voir Bembow sortir de la Jamaïque accompagné de Whetstone et venir prendre à revers les assaillants?

Ainsi placé dans l'alternative ou de marcher à un échec ou de contrevenir à un ordre précis, Château-Renault connut alors ces cruelles angoisses trop souvent imposées au commandement par la volonté toute-puissante d'un ministre qui, ignorant des lieux comme des circonstances où se déroulent les événements, se croit, du fond de son cabinet paisible, capable de les conduire.

Sentant sa responsabilité s'accroître en raison

inverse de l'initiative qui lui était enlevée, l'amiral eut alors recours au moyen dont, en pareil cas, un chef sera toujours tenté de se servir. Il réunit un conseil et, comme la plupart des officiers appelés à y siéger ne connaissaient point la Barbade, il jugea utile de leur adjoindre quelque personnes notables parmi les habitants de la Martinique, dont l'exacte notion du pays rendait l'avis prépondérant.

A l'unanimité, le conseil se prononça contre l'entreprise. « ... Il est évident, lisons-nous dans le procès-verbal de la séance, que si l'on tentait d'aller à la Barbade et d'entreprendre la descente pour s'en rendre maître, ce dont le succès est incertain, tous les vaisseaux de l'escadre se trouveraient absolument manquer de vivres et n'en auraient point pour leur retour en France, soit que l'affaire réussisse, soit qu'elle ne réussisse pas. Il est constant aussi que ni Bembow, ni Whetstone ne sont point à la Barbade et qu'ils ont passé sous le vent. Ainsi l'attention doit être toujours à savoir et à examiner ce qui se passe

sous le vent où ils sont, de quoi il n'y a point encore de nouvelles.

» Par ces raisons il a été délibéré, arrêté et convenu unanimement, qu'il n'est pas praticable de tenter l'entreprise de la Barbade et qu'il ne faut point y songer présentement, les vaisseaux de l'escadre étant très bien disposés pour les combats de mer, mais n'étant ni préparés, ni pourvus pour des entreprises de terre[1]. »

Les mêmes raisons qui justifiaient l'abandon du projet sur la Barbade, s'opposaient à toute tentative contre la Jamaïque. Restait la possibilité d'une action dirigée contre les petites îles du Vent, anglaises, action infiniment plus aisée et à laquelle Château-Renault méditait d'employer son escadre, quand, à sa grande surprise, il apprit que la flotte des galions se trouvait encore à la Vera-Cruz et que Coëtlogon, ayant épuisé ses vivres à l'attendre, s'était vu forcé de repartir sans elle pour l'Europe.

1. Résultat du conseil tenu à bord du *Merveilleux* dans la baie du Fort-Royal le 27 janvier 1702. — Archives de la marine, B4 23, f° 216.

II

En effet, maintenu dans l'inaction par la contradiction des ordres que tour à tour lui adressaient le vice-roi du Mexique et Coëtlogon[1] : celui-ci lui prescrivant de venir le joindre à la Havane, celui-là de ne point quitter la Vera-Cruz sans une escorte de bâtiments français, don Manuel de Velasco, général de la flotte de Neuve-Espagne, avait remis son départ de lune en lune, jusqu'au jour où, la saison devenant trop avancée, il dut prendre le parti d'hiverner.

Lorsque Coëtlogon fut informé de cette décision, le mauvais temps lui interdisait de s'aventurer dans le golfe du Mexique pour aller chercher les galions à la Vera-Cruz, où il n'eût pu se procurer d'ailleurs ni la quantité de vivres nécessaires à assurer jusqu'au printemps la nourriture

1. Coëtlogon avait reçu du roi d'Espagne une commission de capitaine général pour commander les vaisseaux espagnols dans le golfe du Mexique. — Archives de la marine, B² 154, f° 138.

de ses équipages, ni les bois indispensables à l'entretien de ses vaisseaux. Les mêmes motifs lui défendant de demeurer plus longtemps à la Havane, il avait repris le chemin de la France.

Ce départ laissait la flotte espagnole exposée aux insultes de Bembow, dont l'escadre, fortifiée par sa jonction avec celle de Whetstone, était en mesure de bombarder la Vera-Cruz, avant même que sa sortie de la Jamaïque ne fût connue au Fort-Royal.

Et pourtant rien ne tient plus à cœur au Roi que la sauvegarde de ces galions. Une partie de leur chargement doit appartenir à des Français. Château-Renault le sait et ce précepte : « qu'il est plus utile à un prince de voir entrer cent millions dans son royaume que d'en tirer deux cent mille de ses peuples », ce précepte, tombé jadis en sa présence des lèvres de Colbert, lui revient à la pensée[1]. Désormais le devoir n'est

1. Château-Renault à Pontchartrain, 17 février 1702. — Archives de la marine, B[4] 23, f° 222.

plus douteux : il se substituera à Coëtlogon et ramènera en Europe la flotte de Neuve-Espagne.

Cette résolution une fois prise, l'exécution s'en dessine non moins clairement dans son esprit : pendant qu'un bâtiment léger ira droit au Mexique informer le général de la flotte ainsi que le vice-roi de l'approche du secours attendu, il s'avancera lui-même avec son escadre jusqu'à la Havane, prêt à se porter ensuite avec trois ou quatre vaisseaux jusqu'à la Vera-Cruz, dont le port, déjà encombré de bâtiments, ne pourrait en recevoir davantage.

Mais pour s'aventurer dans le golfe du Mexique, pour mener à bonne fin cette entreprise, où parfois il devra se comporter « en simple capitaine[1] », une flotte, aussi nombreuse que celle dont il dispose, ne lui est pas nécessaire. Douze vaisseaux, choisis parmi les plus impropres à naviguer dans ces mers, seront renvoyés en France et de cette mesure résultera la possibilité d'aug-

1. Château-Renault à Pontchartrain, 17 février 1702. — Archives de la Marine, B⁴ 23, f° 222.

menter la durée des vivres par un prélèvement sur les subsistances des équipages rapatriés.

L'amiral abandonnera le *Merveilleux* pour arborer son pavillon sur le *Fort*, bâtiment de moindre tonnage, et remaniera les états-majors, de façon à conserver avec soi les officiers dont le mérite lui est plus particulièrement connu[1].

Pour le suivre, il désigne d'abord Nesmond, compagnon des jeunes années, témoin des plus lointains souvenirs, et avec lui Rosmadec, Château-Morand[2], Venize[3], que tous quatre la fièvre à son tour aura bientôt marqués pour la mort. C'est ensuite Beaujeu[4], puis

1. Pour la composition des deux escadres, de la Havane et de France, voir appendice XVI.

2. Le marquis de Château-Morand, entré fort jeune dans la marine, était lieutenant de vaisseau depuis plusieurs années, lorsque Tourville, dont il était parent, le chargea en 1690 de porter à la cour la nouvelle de la victoire de Bévéziers. Château-Morand avait été promu, peu de jours après, au grade de capitaine de vaisseau.

3. Le capitaine de Venize, entré au service comme garde de la marine en 1678, avait commandé en 1694 le vaisseau l'*Orgueilleux* portant le pavillon de Château-Renault.

4. Le Gallois de Beaujeu était capitaine de vaisseau depuis 1672. Ayant contrevenu en 1675 au règlement qui défendait

d'Aligre[1], puis d'Hautefort, puis bien d'autres prêts à toutes les audaces comme à tous les sacrifices et parmi eux le plus aimé, Dreux de Rousselet, marquis de Château-Renault, en qui s'allie à ce particulier dévouement du subordonné fidèle la constante affection du neveu.

Nul d'ailleurs, hormis ceux que la maladie a déjà terrassés, ne souhaite faire partie de la division de retour. Elle est confiée à La Harteloire, le plus jeune des officiers généraux, qui doit à sa récente ancienneté de grade, plus encore qu'à ses réelles qualités militaires, un commandement peu envié.

Toutes choses étant ainsi réglées, Château-Renault ne songe plus qu'à se mettre en route. Mais pour secouer la torpeur des Espagnols, pour

aux officiers de coucher à terre et rendu responsable d'un accident survenu à son vaisseau l'*Intrépide* pendant cette absence, Beaujeu avait été emprisonné à la Rochelle et cassé de son grade. Rétabli en 1677, Beaujeu mourut en 1711.

1. Philippe d'Aligre devint chef d'escadre en 1677 et lieutenant général en 1715. Il mourut à Toulon en 1720.

ne pas être, comme Coëtlogon, victime de leurs lenteurs, ce n'est pas en simple auxiliaire, mais bien en supérieur, qu'il se présentera au général de la flotte du Mexique.

« Je crois, écrit-il à don Manuel de Velasco, que Votre Excellence aura appris que je suis en ces mers il y a près de deux mois, avec trente vaisseaux de ligne du Roi Très Chrétien, mon maître, que j'ai l'honneur d'être capitaine général de Sa Majesté Catholique, et que je porte le pavillon d'Espagne. » Puis, comme en un blâme, il poursuit : « J'apprends avec une extrême surprise, Monsieur, que la flotte du Mexique est encore à la Vera-Cruz... C'est un contretemps très fâcheux pour l'Espagne dans la situation où sont les affaires de l'Europe... et comme je crois que rien n'est plus important que de conduire cette flotte en Espagne, je vais employer tout ce qui dépend de moi pour y satisfaire... » Il fixe même la date approximative du départ : « Ainsi, Monsieur, il me paraît qu'il est d'une grande conséquence que la flotte se prépare à mettre à la

voile dans la fin de mars ou dans les premiers jours d'avril, qui sont les temps les plus propres à sortir de ce lieu, selon qu'on m'a dit. » Et, pour bien indiquer qu'il entend faire porter à don Manuel la responsabilité de tout nouveau retard : « Je dois vous dire, à cette occasion, ajoute-t-il, que tous nos vaisseaux n'ont de vivres que ce qui convient à la plus grande diligence que vous puissiez faire. Ainsi, je me repose sur les soins de Votre Excellence et les ordres qu'il vous plaira de donner pour qu'il n'y ait point de temps perdu[1]... »

Tandis qu'un jeune officier de marine, La Ralde[2], porte à la Vera-Cruz la dépêche dont sont extraits ces divers passages, les deux escadres, celle de Château-Renault et celle de La Har-

1. Château-Renault à don Manuel de Velasco, 21 février 1702. — Archives de la marine, B⁴ 23, f° 273.

2. Le chevalier de La Ralde, garde de la marine en 1689, enseigne de vaisseau en 1693, noyé sur la barre de Bayonne, commandant la *Jolie*, lors du rapatriement des équipages, le 21 novembre 1702.

teloire, se disposent à quitter ensemble la Martinique. En effet, pour se rendre à la Havane, l'amiral n'en suivra point au nord-ouest, par le travers de la Jamaïque, la route directe. Afin d'éviter Bembow, il remontera d'abord vers le nord en longeant à l'ouest avec toutes ses forces les côtes des Petites Antilles; puis il ira débouquer par la passe de Mona et aura ainsi accompagné, jusque dans l'Océan, la division de France.

Le 22 février la flotte lève l'ancre. Bientôt elle passe en vue de la Guadeloupe et de Saint-Christophe, dont une tempête l'empêche d'approcher. Elle gagne ensuite Porto-Rico, où une anordie[1] la retient pendant quelques jours. Le 1er mars elle se trouve au débouquement entre cette île et celle de Mona[2]. Là, Château-Renault fait aux vaisseaux de La Harteloire le signal de séparation[3], puis,

1. Coup de vent du nord, long et violent. (Jal, *Glossaire nautique*.)

2. La petite île de Mona est située à l'O. de Porto-Rico, entre cette île et celle de Saint-Domingue.

3. Château-Renault à Pontchartrain, 1er mars 1702. — Archives de la marine, B4 23, f° 234.

continuant sa route vers Saint-Domingue, mouille le 2 au soir devant Léogane.

Les renseignements qu'il y recueille, ceux que lui procure quelques jours plus tard la capture d'un brigantin anglais, opérée par Rochambeau[1], sont bien de nature à fortifier l'amiral dans sa résolution : les vaisseaux de Bembow ont grandement souffert de cette campagne et la mortalité a considérablement réduit leurs équipages. Les hommes demeurés valides sont pour la plupart employés à terre, soit à des travaux de fortification, soit à la construction d'établissements pour les malades. Si, par suite, l'amiral anglais ne peut présentement rien entreprendre, il ne peut non plus projeter une attaque contre les colonies françaises ou espagnoles, car les soldats amenés d'Angleterre ayant été dispersés dans les îles du Vent,

1. César-Gabriel de Vimieux de Rochambeau, garde de la marine en 1689, enseigne en 1692, capitaine de brûlot en 1703, capitaine de frégate en 1705, capitaine de vaisseau en 1712, chef d'escadre en 1741, retiré et exilé en 1744, mort en 1749.

il ne dispose plus des troupes nécessaires à un débarquement. Bembow ne songe évidemment qu'à barrer ultérieurement le passage à la flotte du Mexique.

Mais, paraît-il, l'Anglais n'ignore pas la marche de l'escadre française dont le séjour à Porto-Rico lui a été récemment signalé. N'ayant plus à dissimuler sa présence, Château-Renault ne doit-il pas profiter de la mauvaise situation où se trouve son adversaire pour aller l'attaquer au Port-Royal?

Quelque tentant que leur paraisse un tel projet, la plupart des capitaines le lui déconseillent néanmoins. En effet, les vaisseaux anglais étant certainement, au dire des pilotes, mouillés à faible distance des batteries extérieures, le vent, à l'aide duquel il serait possible de s'avancer vers eux, leur permettrait de regagner le port avant même qu'on eût pu les approcher. Ainsi, en cas d'un insuccès probable, on aurait, à ce changement de route, perdu un temps précieux et donné à Bembow une connaissance exacte de nos forces,

dont il importait de lui cacher la récente diminution[1].

Assuré dès lors qu'aucun ennemi n'entravera sa navigation jusqu'à la Vera-Cruz, l'amiral crut le moment venu de confirmer son arrivée prochaine au général de la flotte espagnole : « Je pars en même temps que le vaisseau que je vous envoie, mande-t-il à don Manuel de Velasco, pour m'en aller à la Havane, où j'espère être informé particulièrement de votre flotte. Je compte n'y rester que très peu de temps et m'en aller moi-même la chercher à la Vera-Cruz pour satisfaire aux ordres que vous avez du roi d'Espagne de n'en partir que sous l'escorte de M. de Coëtlogon ou de moi. » Puis, pour marquer encore à don Manuel qu'il n'est point disposé à l'attendre indéfiniment, il ajoute : « Je dois dire à Votre Excellence que le peu de vivres que j'ai dans mes vaisseaux m'oblige à vous demander

1. Château-Renault à Pontchartrain, 24 avril 1702. — Archives de la marine, B[4] 23, 244.

prompte diligence, parce que je ne suis pas en état par là d'attendre longtemps. Ce serait une chose bien fâcheuse d'avoir manqué l'escorte de M. le marquis de Coëtlogon et ensuite la mienne [1]... »

Lannion [2], capitaine du *Volontaire*, à qui cette dépêche est confiée, emporte à son bord le commissaire général des Gastines [3]. Tous deux auront pour devoir de rassembler des subsistances, de presser le chargement des galions et de traiter, s'il est nécessaire, avec une certaine énergie les autorités de la Vera-Cruz.

1. Château-Renault à don Manuel de Velasco. — Archives de la marine, B⁴ 23, f° 274.

2. Le chevalier de Lannion, garde de la marine en 1680, enseigne en 1682, lieutenant de vaisseau en 1684, capitaine de vaisseau en 1689, fut tué au combat de Malaga, commandant le *Mercure*, le 24 août 1704.

3. Le Bigot des Gastines, commissaire ordinaire en 1677, intendant en 1703, se retira du service en 1704. Gastines fut chargé l'année suivante de la visite des Échelles du Levant, où il institua les fêtes célébrées aux quatre grandes solennités religieuses et connues encore de nos jours sous le nom de « Gastines ».

III

Le 9 avril l'escadre entrait dans le port de la Havane, dont Château-Renault, quoique portant pavillon amiral d'Espagne, salua le premier la forteresse, pour se conformer aux usages de cette puissance. Le gouverneur vint aussitôt le visiter et fit de son mieux pour procurer aux équipages les secours, que le nombre croissant des malades rendait de plus en plus nécessaires. Par ses soins, cinq onces de pain avec deux onces de cassave[1] ou de maïs, de la viande fraîche, du vin ou de l'eau-de-vie, au moins à un repas, furent attribués à chaque homme. Pour ces marins depuis si longtemps privés de toute saine nourriture et strictement rationnés, c'était presque l'abondance, mais une abondance que

1. Galette préparée avec de la farine de manioc.

sans tarder devaient suivre les plus dures privations[1].

Bientôt arrivait également à la Havane l'officier auquel l'amiral, avant même de quitter la Martinique, avait confié ses premières dépêches pour le Mexique. La Ralde en rapportait des renseignements précis sur l'état des esprits à la Vera-Cruz, sur la situation des galions et sur les forces espagnoles. Au dire de cet officier, sa venue avait causé parmi les habitants une joie d'autant plus vive que, depuis le départ de Coëtlogon, on y considérait la flotte de Neuve-Espagne comme abandonnée par la France. Cette flotte comprenait deux vaisseaux de guerre, pourvus seulement de quarante-quatre canons et d'une douzaine de navires assez gros, aussi fort mal armés. Leur chargement se composait principalement d'argent, mais il était fort difficile de supputer la valeur du métal renfermé, soit en lingots, soit en espèces, dans des caissons, car le nombre de

1. Château-Renault à Pontchartrain, 24 avril 1702. — Archives de la marine, B4 23, f° 244.

ces caissons était seul enregistré, afin de laisser aux marchands, suivant la volonté du roi d'Espagne, toute liberté dans leurs déclarations. Il devait y avoir en outre quantité de cochenille, puis de l'indigo, des cuirs, du cacao, du bois de campêche, du brésillet, de la vanille, beaucoup de drogues et quelques soieries de la Chine.

Cette flotte se fût trouvée encore plus riche, si, lors de son arrivée à la Vera-Cruz, elle n'y eût rencontré la flotte précédente complétant sa propre cargaison d'effets destinés à la flotte de 1702 et si, obligée ensuite de demeurer dans ce port pendant trois hivers et d'y caréner plusieurs fois, elle n'eût eu à supporter les charges considérables de ce séjour prolongé[1]. Elle n'avait pour toute protection que le secours momentané de six mauvais vaisseaux qui devaient la suivre jusqu'à la Havane, pour aller de là répartir entre les Antilles espagnoles les subsides fournis par le Mexique à ces colonies.

1. Rapport de La Ralde. — Archives de la marine, B⁴ 23, f° 243.

Une lettre de l'archevêque de Mexico, dont La Ralde revenait porteur, contenait en même temps les assurances non équivoques du bon vouloir dont se prétendait animé ce prélat, vice-roi de la Nouvelle-Espagne : « Votre Excellence, écrit-il, peut être sûre qu'en tout ce qui a été et est de mon devoir, je n'ai manqué à rien de ce qui pouvait contribuer à mettre la flotte en état de faire voile, au premier ordre de Votre Excellence et, dans cette vue, je me suis appliqué à n'oublier rien de ce qui la regarde. Je continuerai, dans les choses qui sont de mon ministère, à agir si vivement qu'il ne puisse y avoir de retardement dans l'exécution du départ, sitôt que Votre Excellence l'aura fixé et résolu... » Puis, pour se mettre personnellement à l'abri de tout reproche, l'archevêque a soin de rappeler qu'il est chargé depuis fort peu de temps du gouvernement de la colonie[1], et se disant tout aux ordres de Château-

1. Joannès de Ortega y Montanès, archevêque de Mexico, venait de remplacer comme vice-roi du Mexique le comte de Montézuma, qui rentra en Europe avec les galions.

Renault, il termine ainsi fort humblement : « Il me reste, Seigneur Excellentissime, à prier Votre Excellence de vouloir bien m'avertir, avant qu'Elle n'arrive, de tout ce que Votre Excellence souhaitera trouver ici pour Elle en particulier et pour ce dont ses vaisseaux pourraient avoir besoin. Sur ce, je prie Votre Excellence de me favoriser de ses commandements[1]. »

En une réponse non moins déférente à la lettre que Château-Renault lui avait envoyée par La Ralde, le général de la flotte protestait également de son zèle, assurant aussi n'être aucunement responsable des retards apportés au départ des galions. Il s'étendait ensuite sur le mauvais état de ses navires, depuis trop de temps exposés, soit aux ardeurs d'un soleil brûlant, soit à des pluies abondantes, pour pouvoir courir impunément, en hiver, les hasards d'une longue navigation. « Cette raison plus que toute autre, disait don

1. L'archevêque de Mexico à Château-Renault, 22 mars 1702. — Archives de la marine, B4 23, f° 281.

Manuel, jointe à l'ordre de Votre Excellence, a augmenté mes soins pour faire caréner les vaisseaux et commencer à les faire charger, afin qu'il n'y ait aucun retardement quand Votre Excellence arrivera dans ce port. C'est la chose du monde que je désire le plus, tant pour hâter mon retour que pour jouir du bonheur de faire la guerre d'un aussi grand soldat. J'espère que Votre Excellence voudra bien me recevoir au nombre des siens et me fournira les occasions de le persuader de l'envie que j'en ai et me donnera, pour son service, des ordres où je pourrai lui prouver mon aveugle obéissance[1]. »

Plus affirmatif encore et renchérissant sur les autres en affectation de dévouement, comme en obséquiosité, le gouverneur de la Vera-Cruz, don Francisco Mansso de Zuniga, allait jusqu'à faire espérer que la flotte serait prête quand l'amiral

1. Le général de la flotte du Mexique à Château-Renault, 27 mars 1702. — Archives de la marine, B4 23, 279.

arriverait dans ce port. « Votre Excellence verra, poursuivait-il, que les fruits et l'argent étant presque tous en cette ville, on peut croire que la flotte sera bientôt chargée et Elle peut être assurée que par l'extrême attention que j'ai à lui rendre service, je contribuerai autant qu'il me sera possible au plus sûr et plus prompt accomplissement des ordres de Votre Excellence, à laquelle je prie Dieu d'accorder un heureux voyage et de l'amener en cette ville en parfaite santé, afin que j'aie l'honneur de me mettre à son obéissance et la fortune de me mettre personnellement à son service [1]. »

Château-Renault, assurément, ne fut pas dupe de ces belles promesses. Il savait par La Ralde que, quand cet officier avait quitté la Vera-Cruz, le chargement des galions était à peine commencé; mais, pensant en imposer par sa présence et éviter ainsi toute cause nouvelle de retard, il résolut de se rendre aussitôt au Mexique.

1. Le gouverneur de la Vera-Cruz à Château-Renault, 26 mars 1702. — Archives de la marine, B⁴ 23, f° 283.

Depuis longtemps décidé, par suite de l'encombrement du port de la Vera-Cruz, à ne prendre avec soi que quelques bâtiments légers pour ramener les galions à la Havane, Château-Renault confia à Nesmond le commandement de l'escadre, lui laissant sur « ce qui paraissait le plus utile au bien du service » des instructions merveilleuses de précision comme de clarté.

L'amiral, sentant qu'avec aussi peu de forces il lui serait difficile de surveiller ses derrières, soupçonnant en même temps les Anglais de vouloir l'attendre au retour sur le mouillage de Tortugas[1], prescrivit de faire constamment visiter ces parages et de rechercher tous les points où l'on y pouvait mouiller.

Pour surcroît de précaution, comme il était à croire qu'en se portant de la Jamaïque sur l'île de Tortugas, Bembow reconnaîtrait le cap Corrientes et le cap Saint-Antoine[2], des hommes

1. L'île de Tortugas est située au N. de la Havane, à l'entrée O. du canal de la Floride.

2. A l'extrémité O. de Cuba, ces caps commandent le détroit qui sépare cette île de la presqu'île de Yucatan.

rompus au métier devaient y être établis en permanence pour interroger la mer et dénombrer, le cas échéant, la flotte ennemie.

Au cas où la présence d'une armée navale anglaise serait signalée à Nesmond, avant qu'il jugeât son chef déjà parti du Mexique pour revenir à la Havane, il avait à l'en informer aussitôt et à lui faire connaître, avec la composition de cette armée, le jour de son arrivée sur Tortugas. Château-Renault pourrait ainsi en déduire, par la supputation des subsistances de l'adversaire, le temps probable qu'il y demeurerait et ajourner d'autant sa sortie de la Vera-Cruz.

Mais si pareil événement ne se produisait qu'à une date assez éloignée pour permettre de supposer l'amiral déjà sur le chemin du retour, Nesmond, tout en l'en avisant, appareillerait lui-même sur l'heure et irait observer l'ennemi, tant que ce dernier ne débouquerait pas hors du golfe du Mexique par le canal de Bahama[1].

1. Au N. de l'île de Cuba et à l'E. du canal de la Floride.

Si cependant l'escadre de Bembow se trouvait tellement supérieure aux forces dont disposait Nesmond, que cet officier général ne pût agir de la sorte sans courir à une perte certaine, il demeurait alors maître de rester à la Havane et libre d'apprécier s'il était permis de tenter autre chose pour le salut des galions[1].

Ainsi Château-Renault n'hésitait pas à se sacrifier avec la flotte du Mexique à la conservation des vaisseaux du roi.

Après avoir arboré son pavillon sur le *Bourbon*, bâtiment plus léger encore que le *Fort* et ne tirant que dix-huit pieds d'eau, il mit à la voile le 25 avril. Son escadrille se composait seulement de cinq vaisseaux de guerre, d'une frégate et d'un brûlot. Redevenu ainsi simple capitaine, comme il se plaisait à le dire, l'amiral partait pleinement rassuré à la pensée de se sentir remplacé par un marin tel que Nesmond. Château-Renault ne devait pas trouver au retour ce fidèle ami.

1. Instruction pour Nesmond, 24 avril 1702. — Archives de la marine, B4 23, f° 250.

CHAPITRE VIII

(1702)

I. — Château-Renault arrive le 5 mai à la Vera-Cruz. — Lenteur des Espagnols. — Château-Renault reçoit l'ordre de conduire les galions à Passages. — Il quitte la Vera-Cruz le 10 juin.

II. — Fâcheux état des vaisseaux laissés à la Havane. Mort de Nesmond et de Rosmadec. — La flotte part pour l'Europe.

III. — Insuffisance du port de Passages et difficulté d'y aborder. — Château-Renault propose d'aller chercher les sondes d'Ouessant et de Belle-Isle pour gagner d'abord la Rochelle. — Les Espagnols se refusent à le suivre et manifestent le désir d'être conduits à Cadix. — Château-Renault n'abordera ni à Cadix ni à Passages. — Les instructions nouvelles qui lui sont adressées ne lui parviennent pas. — Le 22 septembre, il mouille dans la rivière de Vigo.

I

Quand la petite escadre entra le 5 mai à la Vera-Cruz, la presque totalité « des effets[1] » appartenant à des particuliers se trouvait déjà rendue dans ce port; mais il manquait ceux du roi d'Espagne, dont le rassemblement s'opérait à Mexico, où ils n'étaient pas alors tous arrivés.

Le transport de ces effets, généralement en provenance des parties les plus reculées du royaume, s'effectuait à l'aide de mules jusqu'à la capitale. Là, toutes ces richesses étaient comptées et pesées, puis enfermées dans des caissons, que des voitures conduisaient ensuite à la Vera-Cruz.

On ne pouvait songer à mettre à la voile sans emporter le trésor royal, et Château-Renault se vit forcé de consentir à un nouvel ajournement. Il fixa dès lors au 20 mai la date du départ.

1. Voir la note page 77.

Mais ce délai est encore insuffisant aux Espagnols. Le vice-roi s'en excuse, quoiqu'il ait bien pris, assure-t-il, les mesures nécessaires à garantir la prompte exécution de ses ordres. « Comme l'argent du roi, mon maître, observe-t-il, vient de lieux d'un difficile abord et extrêmement éloignés les uns des autres, on n'a pu le remettre en cette ville dans le temps qu'on m'avait promis. La faute d'eau et de pâturages a été la principale cause de ce retardement. » Et sur ce point, mettant à jour l'incurie de l'administration qu'il dirige, il expose que les mules employées à ces transports « ne peuvent se nourrir que des seuls pâturages que produisent les champs et que, l'aridité ordinaire de la saison ayant brûlé les herbes et tari entièrement les eaux, il n'est pas humainement possible qu'elles fassent de plus grandes journées [1] ».

Puis les officiers royaux, chargés de délivrer

1. L'archevêque de Mexico à Château-Renault, 10 mai 1702. — Archives de la marine, B4 23, f° 284.

l'argent, objectent que l'usage est de le peser et de le compter. Pour se conformer strictement à cet usage ils exigent cinq jours; mais l'idée de se hâter ne leur vient vraisemblablement point à l'esprit. Partout se laisse ainsi soupçonner cette insouciance, cette indiscipline, ce manque de direction dont les colonies espagnoles eurent tant à souffrir et qui contribuèrent grandement dans la suite à les séparer une à une de la mère patrie.

« Dieu sait, écrit le pauvre archevêque, les fatigues que je me suis données et le chagrin que j'ai de voir que mes soins ne peuvent avoir leur effet, puisque les choses n'avancent pas à proportion de mes peines et de mes souhaits[1]. » Et pourtant il songe à envoyer en Espagne un aviso pour y annoncer le prochain départ de la flotte, à laquelle ce zèle malencontreux risquait de devenir fatal, si ce frêle bâtiment tombait aux mains des Anglais avant que les galions n'eussent gagné

1. L'archevêque de Mexico à Château-Renault, 16 mai 1702. — Archives de la marine, B⁴ 23, f° 234.

sûrement la Havane. Château-Renault s'oppose à la mise en route de cet aviso et en informe le vice-roi, qui ne fait aucune difficulté à reconnaître son imprudence. Ce prélat se montre d'ailleurs plein d'égards pour l'amiral français et le comble de menus cadeaux. Il lui envoie du chocolat, dont la fabrication était alors d'invention récente. « Je devrai à Votre Excellence la prolongation de mes jours par le nouvel usage du chocolat que je vais faire, répond le marin à cette gracieuseté. On dit que c'est ce qui convient le mieux à des gens comme moi, qui ne sont plus jeunes[1]. »

Toutefois, à s'éterniser ainsi, la situation menaçait de devenir inquiétante car, avec le mois de mai, cesseraient les vents du nord, qui rendent si dangereux le golfe du Mexique. Or tant que ces vents régneraient il était probable que les Anglais n'exposeraieut pas leur flotte aux risques d'une navigation périlleuse; mais il était à

1. Château-Renault à l'archevêque de Mexico, 17 mai 1702. — Archives de la marine, B⁴ 23, f° 275.

redouter qu'ils ne profitassent de la brise plus douce qui allait suivre pour venir bloquer et bombarder les galions. De plus les fièvres commençaient à éprouver les équipages, et Château-Renault en avait violemment subi les atteintes.

A ces préoccupations s'ajoutait le souci d'avoir entrepris sans ordres l'expédition de la Vera-Cruz et la crainte de se voir, au cas d'un échec, désavoué à la cour. En ces heures tellement obscures que déjà le devoir pouvait lui sembler se voiler d'incertitude, Château-Renault dut sentir bien des fois son courage prêt à s'égarer.

Une lettre de Versailles vint fort à propos le tirer de cette perplexité douloureuse : « J'ai, lui mande le Roi, votre lettre du 17 février dernier, par laquelle vous m'informez du parti que vous avez pris d'aller chercher la flotte du Mexique pour l'amener sous votre escorte en Europe et des mesures que vous vous proposez de prendre pour le faire avec succès. On ne peut être plus satisfait que je ne l'ai été de cette résolution, et je vous aurais donné l'ordre de faire ce que vous

16

avez pris sur vous, si vous aviez été à portée de le recevoir assez à temps. Je ne prévois pas que vous ayez trouvé des obstacles qui aient pu vous empêcher d'exécuter ce dessein. En tout cas, j'espère que le même zèle qui vous y a déterminé vous aura fourni les moyens de les surmonter[1]. »

Assuré désormais de l'approbation de son maître, Château-Renault redoubla d'ardeur et pressa plus vigoureusement encore le chargement des navires. Le 10 juin, il peut enfin sortir de la Vera-Cruz et le lendemain la flotte appareille, tandis que devant l'image miraculeuse de Notre-Dame des Remèdes, solennellement apportée en son église cathédrale, l'archevêque de Mexico implore pour les galions, par l'intermédiaire de la Vierge sainte, le secours du Tout-Puissant.

Aucun ennemi ne vint d'ailleurs troubler leur route à travers le golfe du Mexique. Bembow était hors d'état de quitter le Port-Royal, où ses

1. Le Roi à Château-Renault, 5 avril 1702. — Archives de la marine, B² 159, f° 208.

équipages anémiés fondaient dans de telles proportions que, pour les maintenir à une composition normale, il en était réduit à dégarnir de matelots les navires anglais de passage à la Jamaïque.

II

Malheureusement la division restée à la Havane sous les ordres de Nesmond avait, elle aussi, grandement souffert, car les autorités locales s'étaient bientôt déclarées incapables de lui procurer les secours, tout d'abord promis en abondance.

En effet, malgré les splendeurs de sa capitale, Cuba, comme tant d'autres colonies espagnoles, ne se trouvait pas dans une situation prospère. « La ville de la Havane, écrivait alors un des officiers de l'escadre française, est bien bâtie pour un pays aussi éloigné. Les rues y sont fort belles, larges et longues. Il y a quantité de belles églises, d'assez beau monde. Surtout les femmes y sont

fort bien faites et ont le teint aussi beau qu'en aucun autre endroit.

» Le port en est fort grand. L'entrée en est soutenue par deux très beaux forts, surtout celui que l'on nomme le *More*. C'est un des plus beaux ouvrages que l'on puisse voir, tant par le travail que par sa situation. On dit que, quand il fut bâti, le roi d'Espagne défunt demanda s'il était de diamants par les sommes immenses qu'il avait coûtées. »

Mais la nonchalance des colons laisse en partie inculte le sol fécond de l'île : « On prétend, observe le même narrateur, que le blé y viendrait comme à la Vera-Cruz; mais ces gens-là sont si paresseux qu'ils passent la plupart du temps à jouer de la harpe ou de la guitare, dont tout le monde joue dans ce pays : le noble comme le roturier. On dirait qu'ils ont été élevés dans cet exercice. »

Le moindre travail répugne à ces hidalgos au point « qu'il ne leur en faut pas parler. Ils aiment mieux dormir et se croient si grands seigneurs qu'ils ont même de la peine à mettre les mains à

l'œuvre pour leur nourriture, qui cependant est fort succincte ».

De son côté le gouvernement espagnol n'encourage en rien le développement du trafic entre cette colonie et la métropole. « Ce trafic n'est grand, lisons-nous dans cette relation, que quand les flottes viennent à la Havane; car, lorsqu'elles sont longtemps sans y aller, les marchandises, qui consistent en tabacs, sucres et cuirs, ne trouvant point de cours, leurs possesseurs sont souvent sans argent et obligés de donner leurs effets à ceux qui en ont, et cela à beaucoup meilleur marché qu'ils ne les donnent aux flottes. »

Et, comme conclusion, l'officier ajoute : « Pour un pays aussi renommé il ne s'y trouve pas beaucoup de gens riches, le tout par leur paresse et leur mauvais ménage, donnant tout aux femmes d'autrui, laissant les leurs et leurs enfants mourir de faim [1]. »

1. Lettre d'un officier du vaisseau du Roy, le *Henry*, déjà citée. — *Mercure de France*, novembre 1702.

Si les marins français ne moururent point de faim, ils eurent pourtant à supporter des privations excessives. Bientôt les rations de pain durent être réduites et remplacées par des distributions de maïs. L'eau-de-vie qui, à défaut de vin, « facilitait la digestion d'une nourriture grossière », fut ensuite supprimée. Et précisément, en ce printemps de 1702, la fièvre jaune fit son apparition à Cuba plus violente que de coutume, n'épargnant point les habitants de l'île, habituellement indemnes de ses atteintes. Les Européens, à plus forte raison, ne pouvaient y échapper. La contagion se répandit aussitôt chez les équipages, exerçant rapidement ses funestes ravages et emportant dans l'espace de quelques semaines près de quinze cents hommes. Bien des officiers succombèrent[1], et parmi eux Nesmond.

Issu d'une illustre famille de robe, le marquis de Nesmond passait alors à juste titre pour l'un

1. Voir, appendice XVI, les noms des officiers de l'escadre morts pendant cette campagne.

des officiers généraux les plus distingués de la marine. Après avoir pris part dans sa jeunesse aux expéditions de Tripoli et de Candie, il avait longtemps guerroyé contre Ruyter sous les ordres du maréchal d'Estrées. Chef d'escadre, il s'était distingué à Bévéziers et plus tard à la Hougue, où, commandant une division d'avant-garde, il contint les Hollandais par la puissance de son feu. Lieutenant général depuis plusieurs années, Nesmond pouvait entrevoir les plus hautes dignités couronnant un jour sa carrière. Mais voici qu'en ses immuables desseins la Providence permet à la mort de le frapper plein d'ardeur et plein d'espérance, sans même lui accorder la fin du soldat.

Rosmadec, chef d'escadre, qui déployait également toutes les qualités d'un officier général, fut lui aussi enlevé quelques jours avant Nesmond, au moment où il venait d'être nommé gouverneur des îles.

Le commandement revenait donc de droit à Beaujeu. Il arbora aussitôt le pavillon de contre-

amiral, tandis que, conformément aux ordonnances de la marine, d'Aligre prenait la cornette de chef d'escadre.

Immobilisé depuis plus de trente ans dans le grade de capitaine de vaisseau par des légèretés de jeunesse, Beaujeu, demeuré quand même fort vaillant marin, ne se montra pas inférieur à la tâche qui lui incombait. Il s'appliqua à remonter le moral des équipages, profondément atteint par la persistance du mal et par la terrifiante soudaineté de ses effets. Il eut en même temps à sévir contre la désertion croissante des matelots, dont bon nombre, attirés par les offres séduisantes des colons, s'étaient enfuis à l'intérieur de l'île[1].

En retrouvant, dans ce lamentable état, la flotte qu'il avait, trois mois auparavant, laissée si brillante, Château-Renault fut saisi d'une douleur profonde, rendue plus amère encore par la disparition de tant d'officiers, auxquels l'unissait la plus ancienne confraternité d'armes.

1. Mémoire de ce qui s'est passé à la Havane. — Archives de de la marine, B4 23, f° 254.

L'amiral comprit la nécessité de fuir au plus vite ce climat meurtrier; mais, forcé de compléter à la Havane la cargaison des navires avec les marchandises locales, il dut y stationner jusqu'au 23 juillet avant de pouvoir reprendre la mer pour ramener en Europe les cinquante-sept voiles réunies sous ses ordres[1].

III

Le chargement des galions était évalué à près de cinquante millions d'écus, dont un tiers devait revenir à des marchands anglais ou hollandais. Aussi, en prévision d'une guerre probable avec la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies,

1. Lorsque Château-Renault quitta la Havane, son escadre se composait de dix-huit vaisseaux de guerre, six frégates, trois brûlots, deux avisos et une flûte escortant vingt-sept navires, dont plusieurs, bien que ne faisant pas partie de la flotte de Neuve-Espagne, s'étaient joints à ce convoi. — Archives de la marine, B^4 22, f° 209. — *Mercure de France*, novembre 1702.

Louis XIV ainsi que son petit-fils projetaient-ils depuis longtemps de confisquer, au profit du trésor espagnol, les effets appartenant aux sujets de ces deux puissances. Les deux souverains méditaient également de saisir, momentanément et moyennant un intérêt de six pour cent, toutes les autres marchandises, dont la restitution eût été faite à leurs propriétaires, la paix une fois conclue. Pour mener à bien une opération aussi délicate, il était nécessaire, après avoir évité en mer à la flotte du Mexique toute fâcheuse rencontre, de cacher son arrivée aux négociants espagnols le plus longtemps possible et, pour ce double motif, de ne point la conduire à Cadix, lieu habituel de son déchargement.

D'un commun accord, les cours de Versailles et de Madrid avaient choisi, à l'extrémité opposée de la péninsule ibérique, c'est-à-dire au fond du golfe de Gascogne, le petit port de Passages, comme remplissant les conditions les plus favorables à l'accomplissement secret de leurs des-

seins[1]. Les marchandises, une fois débarquées des navires, devaient y trouver à proximité, dans la forteresse de Fontarabie, un abri d'autant plus inviolable que la garnison de cette place, précisément située sur la frontière, pouvait être aisément renforcée par un détachement de troupes françaises stationnées à Bayonne[2]. Nous verrons bientôt que la désignation de ce port fut faite sans que deux points des plus essentiels eussent été mis en ligne de compte : l'extrême difficulté de son accès et l'insuffisance de son développement.

Par suite, les instructions[3] envoyées à Château-Renault lui faisaient connaître qu'une flotte anglaise menacerait prochainement Cadix et que cette flotte détacherait sans doute plusieurs vaisseaux en croisière sur la route ordinaire des galions. Pour les éviter, il lui était prescrit, une

1. Pontchartrain à Argoud, commissaire ordinaire de la marine à Bayonne, 16 août 1702. — Archives de la marine, B^2 159, f° 211.

2. Pontchartrain à Argoud, 27 septembre 1702. — Archives de la marine, B^2 159, f° 226.

3. Le Roi à Château-Renault, 5 avril 1702. — Archives de la marine, B^2 159, f° 208.

fois dans l'Atlantique, de s'élever au nord jusqu'au 45e degré de latitude et de s'y maintenir comme s'il eût cherché l'embouchure de la Gironde; puis, sans reconnaître le cap Finisterre, d'entrer dans le golfe de Gascogne pour venir aborder à Passages. Au cas où les vents lui interdiraient l'entrée de ce port, au cas également où il se saurait suivi par une escadre ennemie, l'amiral, sans s'obstiner à y pénétrer, devait aussitôt se porter sur la Rochelle. Il ne lui était ainsi permis d'aller à Cadix, que s'il s'y voyait absolument contraint par des événements imprévus et n'était autorisé à le faire qu'en rangeant auparavant la côte de Barbarie.

Quoique avisé, même avant son départ pour l'Amérique[1], de la destination donnée aux galions, Château-Renault, afin de n'en rien laisser percer, n'avait osé mettre à profit son séjour à la Vera-Cruz et à la Havane pour se renseigner exactement sur le port de Passages. Il savait, en effet,

1. Voir page 206.

que la plupart des commerçants n'embarqueraient point leurs marchandises sur la flotte, s'ils eussent soupçonné qu'elle ne dût pas rentrer à Cadix.

Pour se procurer ces renseignements indispensables, il attendit donc d'être en pleine mer et se fit alors donner des mémoires détaillés, non seulement sur Passages, mais également sur tous les ports espagnols de l'Atlantique, où il pourrait, en cas de besoin, trouver un abri.

Des indications fournies par ces mémoires ressortaient particulièrement la difficulté de faire entrer un gros corps de vaisseaux dans le petit port de Passages et les inconvénients de laisser au dehors, dans une saison relativement avancée, des bâtiments exposés à la violence du vent.

En outre, la défense faite à l'amiral de reconnaître le cap Finisterre augmentait pour lui les dangers de la navigation. Dans l'impossibilité où il se trouvait ainsi de juger exactement sa route, il risquait, en s'enfonçant outre mesure dans le golfe de Gascogne, d'être entraîné par les cou-

rants d'aval et d'aller perdre sa flotte sur la côte d'Arcachon, ou, en n'y entrant pas assez avant, de donner précisément sur le cap, dont l'approche lui était interdite[1].

En présence de ces éventualités, l'amiral considérait comme le meilleur parti à prendre d'aller tout d'abord chercher les sondes d'Ouessant et de Belle-Isle, parages où aucun ennemi ne l'attendrait. Il lui serait ensuite aisé, s'il y trouvait bon vent, de gagner rapidement la côte de Biscaye. Dans le cas contraire il profiterait de la permission, qu'il en avait reçue, de s'arrêter à la Rochelle, soit pour y débarquer, soit seulement pour y stationner momentanément.

Château-Renault sentait bien quelle serait pour lui la difficulté de rallier à son projet les Espagnols, qui, ayant leurs ordres de route et de rendez-vous cachetés, semblaient déjà fort inquiets de se voir conduits plus au nord que de coutume.

1. Château-Renault à Pontchartrain, 27 septembre 1702. — Archives de la marine, B⁴ 22, f° 368.

Ces marchands, pour la plupart ignorants du métier et absolument à la merci des pilotes, paraissaient uniquement occupés de leurs intérêts privés et peu disposés à les subordonner à d'autres intérêts d'un ordre plus élevé.

Don Manuel de Velasco lui-même ne se montrait pas animé d'un meilleur esprit, et, comme la cour de Madrid, en l'avisant confidentiellement de la marche assignée à la flotte, avait omis, par une inconcevable négligence, de lui faire connaître les diverses modifications susceptibles d'y être apportées, ce général déclarait hautement qu'il se laisserait mettre en pièces, avant de rien changer à l'exécution de ses ordres [1].

Aussi Château-Renault hésitait encore à dévoiler son plan aux Espagnols, quand la rencontre d'un bâteau marchand, récemment sorti de la Rochelle, vint lui procurer une occasion des plus favorables pour tenter de les rallier à son

1. Château-Renault à Pontchartrain, 27 septembre 1702. — Archives de la marine, B4 22, f° 368.

sentiment. Le commandant de ce navire annonçait que la France se trouvait depuis peu en état de guerre avec l'Angleterre[1] et qu'une vingtaine de vaisseaux, appartenant à cette dernière puissance, croisaient à l'ouest du cap Finisterre.

La présence des ennemis, ainsi constatée sur le chemin même de Passages, permettait de supposer que la désignation de ce port, comme point de débarquement des galions, n'était plus un secret pour eux. Il devenait dès lors également dangereux de pénétrer directement dans le golfe de Gascogne et de chercher à gagner l'Andalousie; car la Grande-Bretagne disposait de forces navales assez nombreuses pour garder à la fois, avec le cap Finisterre sur la route directe de Passages, les Açores et les abords du détroit sur la route de Cadix[2].

1. Le roi Guillaume était mort le 19 mars 1702. Sa belle-sœur la reine Anne, lui ayant succédé sur le trône d'Angleterre, venait de déclarer la guerre à la France, de concert avec l'Empereur et la Hollande.

2. Château-Renault à Pontchartrain, 27 septembre 1702. — Archives de la marine, B4 22, f° 368.

Et malheureusement, il n'était pas douteux qu'au cas d'une rencontre avec un ennemi supérieur, les galions ne fussent tous pris. Leur état de vétusté les rendait impropres à la prompte exécution d'une manœuvre et leur pesanteur inhabiles à échapper par la fuite. Le vaisseau même de don Manuel, en faisant seulement les signaux de virer, s'était ouvert dans le flanc une large voie d'eau, occasionnée par l'ébranlement résultant, pour sa coque, du tir de quelques coups de canon.

Pourtant, ce fut sur le mauvais état de ces navires, affaiblis, disaient-ils, par une campagne de trois années et incapables d'en supporter la prolongation, que les Espagnols fondèrent particulièrement leur refus de se rallier au projet de l'amiral. Rappelant que plusieurs bâtiments s'étaient déjà égarés dans les brumes, sans avoir pu rejoindre le gros du convoi, ils insistèrent sur le danger, en s'aventurant à de si hautes latitudes, d'y tomber dans des brouillards plus intenses et plus fréquents encore à l'approche de la mauvaise saison.

Interprète de la commune pensée de ses compatriotes et découvrant ainsi par quels intérêts mesquins ils se laissaient dominer, don Manuel de Velasco en arriva à conclure que le meilleur parti à prendre était de gagner quand même directement Cadix[1].

Il est permis de se demander si Château-Renault ne commit point une faute en consultant les marchands espagnols, ses subordonnés, et si, en ne passant point outre à son projet sans tenir compte de leurs objections, il ne fut pas plus coupable encore.

Tel n'est cependant pas notre avis. Les raisons que donne l'amiral pour expliquer sa conduite la justifient pleinement à nos yeux. « Je n'ai pas cru devoir user de mon pouvoir, dit-il, et les contraindre d'aller à la Rochelle. J'ai considéré qu'il était important de n'en point venir à ces extrémités et qu'il ne parût dans le public que le

1. Avis de messieurs les Espagnols donnés à l'assemblée du conseil tenu à bord du *Fort* le 6 septembre 1702. — Archives de la marine, B⁴ 23, f° 266.

divorce s'était mis parmi les deux nations, la première fois qu'elles sont jointes ensemble[1]. » En outre, comme la plupart des commerçants s'étaient persuadés que, même avant de quitter la Vera-Cruz, Château-Renault nourrissait le secret dessein de conduire les galions en France, il craignait, en les y emmenant contre l'avis de Velasco, de donner à cette injuste supposition une apparence de réalité.

Et d'ailleurs, il se trouvait bien à tous égards en parfaite conformité de sentiment avec la cour de Versailles. Les lignes suivantes que lui adressait le Roi le démontrent pleinement : « Je vous ai écrit que mon intention et celle du roi d'Espagne, mon petit-fils, étaient que vous abordassiez au port de Passages; mais comme ce port n'est point défendu et que la flotte de Neuve-Espagne et mes vaisseaux pourraient y être insultés, je vous fais cette lettre pour vous dire que nous

1. Château-Renault à Phélippeaux, 27 novembre 1702. — Archives de la marine, B4 22, f° 368.

désirons que vous ameniez la flotte dans un port de France, si vous le pouvez faire sans vous commettre avec ceux qui commandent les vaisseaux de la flotte[1]... » Mais en même temps il reste attendu à Passages et tout s'y prépare avec ardeur pour le recevoir.

Comme la prochaine arrivée des galions avait été annoncée d'abord par le *Nieuport*, venu en droiture de la Havane à Brest, puis confirmée par l'*Eole*, vaisseau de l'escadre séparé du convoi pendant la traversée, plusieurs frégates d'avis furent successivement envoyées au-devant de l'amiral pour lui porter ces instructions nouvelles et le renseigner d'une façon précise sur l'état des choses en Europe. Ces frégates, malheureusement, ne le rencontrèrent pas.

Château-Renault ne put donc savoir ni que La Harteloire était à Lisbonne avec huit vaisseaux de guerre prêt à l'appuyer, ni qu'une flotte anglo-

1. Le Roi à Château-Renault, 16 septembre 1702. — Archives de la marine, B² 159, f° 219.

hollandaise menaçait alors l'Andalousie, ni surtout apprendre en temps utile que l'ennemi, dont la présence à hauteur du cap Finisterre lui avait été récemment signalée, venait d'abandonner cette croisière. Une telle nouvelle lui eût permis aisément de sortir de la situation perplexe où le mettait l'opposition obstinée des Espagnols. En effet, bien décidé à ne pas leur céder jusqu'à s'aventurer dans la direction de Cadix, et non moins résolu à ne pas aborder à Passages, puisqu'il devait renoncer à suivre pour s'y rendre la seule route absolument sûre, il lui devenait loisible, dès lors, de gagner sans encombre soit la Corogne, soit le Ferrol[1], ports qui, sur cette côte, offraient avec un accès facile un abri assez vaste pour contenir à la fois tous les vaisseaux français et tous les galions. Mais demeurant persuadé que l'ennemi, croisant encore à l'entrée du golfe de Gascogne, lui en interdirait les approches, l'ami-

1. Ces deux ports sont situés à 20 kilomètres l'un de l'autre, entre le cap Finisterre et le cap Ortégal, c'est-à-dire à l'extrémité N.-O. de la péninsule ibérique.

ral crut devoir chercher sur le littoral de l'Océan le point où il irait prendre terre.

A une faible distance au sud du cap Finisterre et par suite relativement proche encore de Passages, la baie de Vigo semblait se présenter à la fois comme un lieu de débarquement facile et comme un bon refuge momentané. Les galions du Brésil y abordaient quelquefois. L'armée navale espagnole s'y était retirée l'année même où Château-Renault l'avait vainement cherchée sur les Açores[1] et les batteries construites à cette époque devaient, prétendait-on, subsister suffisantes pour en assurer la défense. Enfin la ville de Vigo, située dans un pays fertile, offrait, disait-on encore à l'amiral, toutes les commodités voulues pour le ravitaillement. Telles furent les raisons qui le déterminèrent à y conduire la flotte de Neuve-Espagne. Le 22 septembre elle mouillait sur cette rade, où elle allait bientôt s'engloutir[2].

1. Voir page 179.

2. Eugène Sue, dans son *Histoire de la marine française*, se trompe en disant que Château-Renault conduisit les galions

au port de Vigo *suivant les ordres qu'il avait reçus de la cour.* Jal relève très judicieusement cette erreur (*Abraham Du Quesne et la marine de son temps*, t. II, p. 359), mais il en commet une lui-même en prétendant que la flotte du Mexique devait être menée à *son port ordinaire*, qui était Cadix. Or c'est à Passages qu'elle fut, cette année-là, constamment attendue. Le même auteur réfute également avec raison le récit par lequel Henri Martin (*Histoire de France*) nous fait voir *le Conseil de Castille refusant* à Château-Renault l'autorisation de conduire les galions en France. Jal observe avec raison que le Conseil de Castille ne fut et ne pouvait être pour rien dans un refus formulé à la mer par don Manuel de Valesco et ses subordonnés. Mais ici l'historien de Du Quesne commet une autre erreur en ajoutant que les Espagnols émirent en même temps l'avis que l'on devait mener les galions à Vigo, alors qu'ils opinèrent pour Cadix. Ce ne fut que beaucoup plus tard, quand Château-Renault eut dépassé tous les parages où il comptait rencontrer une frégate d'avis lui apportant de nouveaux ordres (Archives de la marine, B^4 22, f° 368), que, d'après les renseignements fournis par les Espagnols sur la baie de Vigo, l'amiral se décida à y aborder.

CHAPITRE IX

(1702-1703)

I. — Situation de la baie de Vigo. — Délabrement des anciens ouvrages. — Mesures prises pour assurer la défense de la rade. — L'or et l'argent rapportés par les galions sont transportés à Lugo. — Le déchargement des marchandises est bientôt suspendu.

II. — Échec des Anglo-Hollandais devant Cadix. — Rooke, leur amiral, apprend la récente arrivée de Château-Renault. — La flotte de Rooke parait le 22 octobre dans la rivière de Vigo.

III. — Son infanterie s'empare de la batterie de Rande et marche sur Redondela. — Les vaisseaux ennemis forcent l'estacade. — Situation désespérée de l'escadre française et des galions. — Château-Renault donne l'ordre de les brûler. — L'amiral opère sa retraite sur Pontevedra. — Il rallie ses équipages et s'établit à Saint-Jacques de Compostelle. — Les Anglo-Hollandais après avoir bombardé Vigo quittent la baie.

IV. — Évaluation des richesses tombées en leurs mains. — La responsabilité de ce désastre n'incombe pas à Château-Renault. — Le 14 janvier 1703 il est promu à la dignité de maréchal de France.

I

Préservée des violences de l'Océan par les îles Bayona[1] qui en protègent l'entrée, abritée des vents par les montagnes qui l'entourent, la baie de Vigo, présentant au sud-ouest une large ouverture, s'enfonce directement dans les terres sur une longueur d'environ quarante kilomètres. Alors et pendant un instant ses deux rives se rapprochent, pour ne laisser entre elles qu'un étroit passage, puis, s'élargissant comme en un nouveau bassin, cette baie se redresse tout d'un coup vers le nord. Sur le rivage méridional de la première des deux rades, la place de Vigo s'élève en amphithéâtre au flanc d'une colline, tandis que plus loin, par delà le défilé, sur le même bord de la seconde, la ville de Rodondela se cache dans un

1. Le groupe des îles Bayona, ou Cies, se compose de trois îles et de plusieurs îlots.

profond recoin. C'est devant Redondela que Château-Renault mouilla la flotte : les galions tout près de terre, couverts par les vaisseaux du Roi[1].

Bientôt arrivèrent sur les lieux, le prince de Barbançon, capitaine général du royaume de Galice, et l'ingénieur français Renau[2], alors détaché au service d'Espagne. Tous deux venaient conférer avec l'amiral sur les mesures à prendre pour assurer la sécurité des galions fort compromise dans la rivière de Vigo, où les assertions, malheureusement inexactes, des marins espagnols l'avaient fait conduire. Si les ouvrages de défense restaient debout, leur état de délabrement en rendait impraticable le prompt relèvement et, vu l'impossibilité de s'y fortifier sérieusement, Renau conseillait de quitter immédiatement cet

1. Château-Renault à Pontchartrain, 27 septembre 1702. — Archives de la marine, B4 22, f° 368.

2. Bernard Renau d'Élicagaray, dénommé à cause de sa taille exiguë le *petit Renau*, avait été élevé par l'intendant de la marine Colbert de Terron. Capitaine de vaisseau, puis ingénieur de la marine, il avait inventé, lors du bombardement d'Alger, les galiotes à bombes. Membre du Conseil de la marine, Renau mourut en 1719.

insuffisant refuge [1]. Mais où pouvait-on donc aller? Dans tous les ports d'Espagne, sauf à Cadix dont les Anglais interceptaient l'accès, la flotte se fût trouvée pareillement à la merci de l'ennemi [2].

Château-Renault préféra donc rester à ce mouillage, non toutefois sans se mettre en mesure de résister à une attaque. Tandis que Renau procédait à la restauration sommaire des anciens ouvrages, l'amiral faisait barrer au moyen d'une estacade l'entrée de l'étroit passage qui sépare la baie en deux rades successives. Les extrémités de cette estacade venaient s'appuyer à chaque rive, où des batteries, de leurs feux croisés, en protégeaient les abords.

Pendant que s'exécutaient ces travaux, le prince de Barbançon s'efforçait de rassembler les milices du voisinage, seul secours sur lequel on dût compter, car les régiments de l'armée régu-

1. Renau à Blécourt, 3 novembre 1702. — Archives des affaires étrangères, vol. Espagne 110, f° 54.

2. Orry à Torcy, 18 septembre 1702. — Archives des affaires étrangères, vol. Espagne 110, f° 306.

lière, qui n'avaient pas suivi le roi d'Espagne en Italie[1], étaient alors employés pour la plupart à la protection de Cadix. Il devint fort difficile d'entretenir à la fois tout ce monde. Milices et équipages se virent promptement réduits à vivre au jour la journée. Pour leur procurer des subsistances il fallut envoyer plusieurs vaisseaux en chercher à la Corogne et même à Lisbonne.

Cependant, de Madrid, arrivait l'ordre de procéder au déchargement des galions et, pour mettre leur cargaison en lieu sûr, de la transporter tout entière à Lugo, petite ville du royaume de Galice située à une quinzaine de lieues dans les terres. Cette opération commença par le débarquement de l'or et de l'argent que, en moins d'une semaine, cinq cents chariots conduisirent à destination. Mais le transport des marchandises ne put s'effectuer avec la même facilité. Les pluies

1. Philippe V avait quitté l'Espagne pour aller se faire reconnaître dans le royaume de Naples. Il prit part en Italie, le 15 août 1702, à la bataille de Luzara, remportée par le duc de Vendôme sur les Impériaux.

d'automne, détrempant les chemins, ralentirent bientôt les charrois, puis les marchands se refusèrent à laisser véhiculer leur cochenille, sujette à être détériorée par l'humidité et, comme les fonds destinés au payement des voituriers furent vite épuisés, le travail dut être suspendu.

II

Pendant ce temps, la flotte anglo-hollandaise de Rooke, qui s'était présentée devant Cadix avec l'espoir d'y fomenter aisément une rébellion contre le gouvernement de Philippe V, y avait trouvé un accueil bien différent de celui auquel elle s'attendait. Les troupes descendues à terre essuyèrent une perte si considérable qu'elles furent obligées de se rembarquer. Ayant ainsi échoué dans son entreprise, l'armée navale ennemie avait levé l'ancre vers le milieu de septembre

et retournait en Angleterre, quand son chef apprit, d'une façon presque fortuite, l'arrivée des galions.

En passant à hauteur de Lagos, Rooke eut l'idée d'y détacher l'un de ses vaisseaux pour prendre langue. Le capitaine de ce bâtiment connut ainsi la présence de Château-Renault dans la rivière de Vigo et rejoignit en toute hâte l'amiral anglais, impatient de lui annoncer cette importante nouvelle[1]. L'attaque des galions parut à Rooke une entreprise dont le succès compenserait largement son échec devant Cadix. Quoiqu'il eût déjà dépassé le cap Saint-Vincent, il n'hésita pas à rebrousser chemin pour la tenter.

La flotte ennemie entra dans la baie le 22 octobre au matin, « par un temps si obscur[2] » qu'elle fut prise tout d'abord pour « le convoi de vivres attendu de la Corogne »[3]. Elle put ainsi s'avancer jusqu'à dépasser le travers de Vigo

1. *Gazette d'Amsterdam*, 20 novembre 1702.

2. *Mémoires* de Lamberty, t. II, p. 250.

3. Château-Renault à Blécourt, 28 octobre 1702. — Archives des affaires étrangères, vol. Espagne 109, f° 677.

malgré le canon de cette place et vint « mouiller du côté nord à une lieue de nos batteries [1] », s'étendant ainsi depuis la pointe de Thys jusqu'à Cangas [2]. Rooke employa la plus grande partie de cette journée à ranger les quatre-vingts vaisseaux composant son armée, se bornant à faire reconnaître l'estacade par une frégate, qui dut aussitôt se replier sous le feu des ouvrages établis au nord et au sud de cette chaîne, l'un à Corbero, l'autre à Rande.

Pour soutenir ces batteries, Château-Renault posta tout contre l'*Espérance* et le *Bourbon*, commandés par deux officiers énergiques, La Gallissonnière [3] et Montbault [4], tandis que, plus en

1. Château-Renault à Blécourt, 28 octobre 1702. — Archives des affaires étrangères, vol. Espagne 109, f° 677.

2. Voir le plan, appendice XVII.

3. Roland Barrin, marquis de La Gallissonnière de Saint-Aubin, d'abord mousquetaire du roi, passa dans la marine comme enseigne de vaisseau en 1667. Chef d'escadre en 1703, il se retira lieutenant général *ad honores* en 1720, et mourut en 1737. Il fut le père de l'illustre vainqueur de Mahon.

4. Montbault, de noblesse poitevine, volontaire en 1672, enseigne en 1675, capitaine de frégate en 1682, capitaine de vaisseau en 1684, mourut en 1712.

arrière, l'escadre se formait en bataille, couvrant toujours de sa gauche les galions et la ville de Redondela. En même temps, comme la côte méridionale paraissait suffisamment gardée par le prince de Barbançon, qui s'avançait dans la direction de Vigo avec trois mille hommes de milice, quatre cents chevaux et une centaine de gentilshommes[1], l'amiral fit passer sur le rivage nord, sous la conduite de Sorel[2], inspecteur des troupes de la marine, cinq cents soldats dont il disposait[3].

Cependant Rooke s'était rendu compte que sa flotte entière ne pouvait, sans beaucoup de risques, aller attaquer l'escadre française dans la partie reculée de la baie, où elle s'abritait[4]. Il lui paraissait plus prudent de confier cette attaque à

1. *Mercure de France*, novembre 1702.

2. Le marquis de Sorel, originaire de Normandie, capitaine dans Navarre en 1680, inspecteur et capitaine de vaisseau en 1693, devint en 1718 gouverneur général de Saint-Domingue. Retiré du service en 1728, il mourut en 1743.

3. Dont environ quatre cents français et cent soldats espagnols des galions.

4. *Mémoires de la vie de mylord duc d'Ormond*. La Haye, 1737, t. I, p. 161.

un simple détachement, formé d'une vingtaine de vaisseaux; mais il sentait que, n'ayant plus guère sur les nôtres la supériorité du nombre, ce détachement devait échouer dans son entreprise, si une diversion, opérée sur terre, ne paralysait notre résistance du côté de la mer.

III

Aussi le lendemain[1], à la pointe du jour, vit-on l'armée ennemie s'approcher et s'étendre vers la rive du sud et y débarquer deux mille fantassins[2] à une demi-lieue de nos batteries. Le duc d'Ormond[3] qui les commande les forme en deux colonnes, dont l'une gagne la montagne droit

1. 23 octobre 1702.

2. *Mémoires de la vie de mylord duc d'Ormond*, t. I, p. 161.

3. Jacques Butler, duc d'Ormond, né à Dublin en 1665, avait pris parti pour Guillaume d'Orange contre Jacques II, malgré le dévouement de sa famille à la cause des Stuart. Comblé de faveurs sous le règne de Guillaume et sous celui de la reine Anne, sa conduite à Vigo lui valut la vice-royauté d'Irlande. Disgracié par Georges Ier et proscrit, le duc d'Ormond se rallia alors au prétendant. Il mourut en France en 1745.

devant elle, tandis que l'autre se coule le long de la mer, par le chemin qui mène de Vigo à Redondela. A leur vue les milices espagnoles lâchent pied et « s'enfuient comme des brebis égarées[1] ». Désormais l'ennemi peut poursuivre sa marche sans trouver aucun obstacle jusqu'à la batterie de Rande, dont du Plessis-Liancourt[2] dirige la défense. Mais là il sera autrement reçu.

En effet, voyant que son adversaire projetait de contourner la montagne pour prendre nos ouvrages à revers par le sud, Château-Renault avait rappelé de bonne heure les troupes échelonnées au nord de la baie et il avait établi Sorel, avec celles de la marine et quelques Espagnols, en avant de la batterie de Rande. Malgré leur infériorité numérique, ces troupes opposent au duc d'Ormond une vigoureuse résistance. Trois fois refoulées, trois fois elles regagnent le terrain

1. Eugène-Albert de Caso à Blécourt, 28 octobre 1702. — Archives des affaires étrangères, vol. Espagne 109, f° 709.

2. Le chevalier du Plessis-Liancourt était entré dans la marine comme volontaire en 1674. Enseigne en 1677, lieutenant en 1682, il était capitaine de vaisseau depuis 1689.

perdu, jusqu'à ce que, épuisées par un tel effort, elles doivent se replier à l'intérieur de la redoute. Là Sorel reforme encore les siens et, l'épée à la main, se précipite à leur tête hors des retranchements, cherchant, mais en vain, à se frayer un passage. Il est fait prisonnier et du Plessis-Liancourt est tué dans la batterie où le duc d'Ormond plante son drapeau.

Immobilisée jusque-là par un calme plat, la flotte ennemie, soudain favorisée par le vent, entre alors en action. Précédée de ses chaloupes et de ses brigantins, elle se dirige vers la partie de l'estacade que la batterie de Rande ne peut plus défendre. Ni le feu de nos pièces établies à l'autre extrémité de ce barrage, ni le canon de l'*Espérance* et du *Bourbon*, postés immédiatement en arrière, ne sont capables de l'arrêter et, sous sa formidable pesée, la chaîne se rompt successivement en plusieurs endroits.

Le vice-amiral anglais Hopsonn[1] la franchit le

1. Sir Thomas Hopsonn, vice-amiral d'Angleterre, né en 1642, mort en 1717.

premier. Aussitôt L'Escalette[1] pousse son brûlot le *Favori* vers l'amiral rouge d'Angleterre; mais il est blessé de trois coups de feu, et c'est son second, un simple garde de la marine nommé La Pomarde, qui, s'accrochant au vaisseau d'Hopsonn, le brûle en partie.

Tandis que l'avant-garde des Anglo-Hollandais s'avance, suivie de proche en proche par les autres vaisseaux de leur flotte, le duc d'Ormond se porte avec ses grenadiers dans la direction de Redondela, que la fuite des milices a laissée sans défense. Ainsi par un mouvement identique à celui qui vient de le rendre maître des ouvrages de Rande, il prend maintenant à revers l'escadre française et les galions.

Sauver la flotte ne semble plus désormais possible. Ce n'est qu'en sacrifiant bien des existences que Château-Renault peut retarder de quelques

1. Halis de L'Escalette, garde de la marine en 1685, enseigne en 1691, lieutenant de vaisseau en 1694, fut, après le désastre, rapatrié sur la *Jolie* et périt dans le naufrage de cette frégate sur la barre de Bayonne, le 22 novembre 1702.

instants l'heure fatale où elle tombera aux mains de l'ennemi. L'abandonner au contraire, c'est assurer le salut des équipages; la brûler, c'est priver Rooke de l'objet de ses convoitises et atténuer son succès. Et pourtant ne risque-t-il pas, en agissant ainsi, de voir avec les débris de ses vaisseaux s'effondrer à jamais toute sa gloire passée, de voir aussi s'envoler dans la fumée de ce vaste incendie toutes les espérances de l'avenir? Château-Renault cependant n'hésite pas. Renonçant aux avantages qui sans doute résulteraient pour lui d'une défense acharnée mais inutilement héroïque, il donne l'ordre d'embraser les bâtiments de son escadre ainsi que les galions espagnols.

Les capitaines, rassemblés pour la plupart autour de lui, partagent ce sentiment et chacun d'eux rejoint aussitôt son bord pour le faire évacuer. Malheureusement l'absence momentanée de bien des chaloupes, détachées au soutien de l'estacade, rend difficile et quelquefois tardif l'abandon des vaisseaux, dont un certain nombre ne put être brûlé. D'Aligre, resté lui cinquième

sur l'*Assuré*, dont il a fait sauver l'équipage, mais où personne n'est revenu le chercher, est fait prisonnier. Beaucoup se noyèrent, parmi lesquels Fricambault[1], qui, avant de quitter l'*Oriflamme*, voulut y mettre lui-même le feu. « L'effet en fut si prompt que le canot où il s'était embarqué en fut accablé et périt[2]. »

Cependant Château-Renault opérait sa retraite dans la direction de Pontevedra, petit port du royaume de Galice situé au nord de la baie de Vigo, dont il n'est séparé que par une étroite bande de terre. Dès le lendemain du combat, l'amiral y ralliait la majeure partie de ses équipages et se portait à l'intérieur du pays, jusqu'à Saint-Jacques de Compostelle. A la tête de ce régiment improvisé, il se mettait en mesure de protéger le sanctuaire vénéré de Saint-Jacques,

1. Edme-Elie Certaines de Fricambault avait servi au régiment des gardes avant de passer dans la marine où l'attirait le souvenir de son père, mort chef d'escadre. Fricambault avait perdu une main dans un combat soutenu en 1696 par le vaisseau l'*Heureux* contre un bâtiment hollandais.

2. Château-Renault à Blécourt, 28 octobre 1702. — Archives des affaires étrangères, vol. Espagne 109, f° 677.

dont les immenses richesses pouvaient exciter la convoitise du duc d'Ormond, et de lui barrer en même temps la route de Lugo, s'il se lançait à la poursuite des trésors débarqués des galions.

Mais les ennemis, contenus par Renaû et trois cents cavaliers espagnols[1], ne s'avancèrent pas au delà de Redondela, où d'ailleurs ils trouvèrent quantité de marchandises, avec quelque peu d'or et d'argent enfoui dans les ballots. Le 27 octobre ils bombardèrent Vigo, dont, grâce aux savantes dispositions prises par Renau, ils ne parvinrent point à s'emparer. Enfin, le 30 du même mois, Rooke levait l'ancre, laissant dans la baie, pour quelques jours encore, une simple escadre[2] destinée à garder ses prises : six vaisseaux de guerre, armés de 360 canons, et onze navires de charge.

1. Graincourt, *Les hommes illustres de la marine française*, p. 145.

2. Cette escadre quitta la baie de Vigo le 6 novembre.

IV

En effet, parmi les quinze vaisseaux français qui, sans compter les bâtiments de moindre importance, se trouvaient dans la rivière de Vigo le jour du combat, neuf seulement, portant ensemble 540 bouches à feu, purent être brûlés[1] ou coulèrent[2] et, sur les dix-sept galions, dont se composait la flotte du Mexique, il n'y en eut que six anéantis par l'incendie[3].

Toutefois les Anglo-Hollandais ne recueillirent, en matériel naval, qu'un faible profit de ces prises. Ils durent abandonner plusieurs des galions jugés hors d'état de reprendre la mer et le nombre de

1. Il n'y en eut que cinq absolument brûlés.

2. Voir l'état des vaisseaux du roi brûlés, échoués ou pris, appendice XVIII.

3. Sur les onze galions tombés aux mains de l'ennemi neuf étaient restés à flot et deux échoués sur le sable. — *Mémoires* de Lamberty, t. II, p. 252.

six vaisseaux capturés par eux restait inférieur à celui des sept bâtiments de guerre qu'ils perdirent durant l'action[1].

Quant à la valeur exacte des objets de commerce tombés en leurs mains, aucun document précis ne nous permet de la fixer. Mais si l'on observe que, à l'exception de l'or et de l'argent contenus dans des caisses spéciales portées à Lugo dès les premiers jours, la plupart des autres effets, renfermant souvent en fraude des espèces métalliques, étaient encore sur les galions ou dans les entrepôts de Redondela; si l'on tient compte ensuite de la presque nullité des effets destructifs de l'incendie sur ces navires et des facilités que présentait le pillage de cette ville, il est aisé d'en déduire que la valeur de tous ces objets atteignait un chiffre considérable.

Une lettre de Renau justifie cette appréciation. « Il est bien à craindre, écrit-il à Pontchartrain presque au lendemain du désastre, que ces gens-là

1. *Mémoires* du marquis de Sourches, t. II, p. 399.

n'aient fait un grand butin dans les navires de la flotte, malgré tout ce que j'ai pu dire pour les obliger à débarquer toute la cochenille et toutes les marchandises précieuses[1]. » Château-Renault semble partager cette opinion quand, six semaines plus tard, il écrit au même ministre : « Il est malaisé de savoir combien il y avait, dans les vaisseaux, d'argent qui n'était pas enregistré. On a fait assurément tout ce qu'on a pu pour obliger (les marchands) de le mettre à terre. Je les ai menacés moi-même à leurs bords de faire enlever et confisquer tout ce qui s'y trouverait. Je crois que c'est la moindre perte qu'on ait faite, mais la cochenille et les autres fruits sont considérables[2]. »

Quoi qu'il en soit, il paraît désormais établi que tout ce qui ne fut point dirigé à temps vers l'intérieur devint la proie de l'ennemi. Ainsi doit s'évanouir définitivement la légende suivant laquelle

1. Renau à Pontchartrain, 31 octobre 1702. — Archives de la marine, B4 22, f° 357.

2. Château-Renault à Pontchartrain, 17 décembre 1702. — Archives de la marine, B4 22, f° 394.

d'immenses trésors demeureraient engloutis dans les profondeurs de la baie. Ainsi s'explique l'insuccès des diverses entreprises successivement organisées pour les y rechercher. Jamais les plongeurs n'en ont ramené guère autre chose que des canons et des ancres[1].

Château-Renault allait-il avoir à supporter la responsabilité d'un tel désastre? Un instant il eut à le craindre et, pour lui, venait ainsi s'ajouter à

1. Le vice-consul de France à Vigo, Bru, fut tout d'abord chargé par Pontchartrain de faire travailler « au recouvrement des canons et autres effets des vaisseaux ». Il était autorisé à traiter avec les plongeurs pour la pêche des canons de fonte à raison de quatre pour cent de leur valeur. Plusieurs canons, ainsi sauvés, furent achetés par l'Espagne; les autres, au nombre de soixante-dix, ainsi que des ancres et « d'autres effets » furent envoyés en France par Bru en 1705. Plus tard, en 1719, le gouvernement espagnol permit sous certaines conditions la recherche « des effets naufragés » et en 1720 un gentilhomme suédois, nommé Wolter de Siohiem, obtint pour trois années le privilège de ces recherches. Malgré leur insuccès une nouvelle tentative fut faite en 1727 par une compagnie formée spécialement dans ce but. — Archives de la marine, B4 22, f° 365.

Enfin, vers le milieu du XIXe siècle, des scaphandriers, chargés par une société d'explorer les profondeurs de la baie, furent remontés sans avoir découvert aucun trésor.

la douleur d'avoir dû anéantir son escadre celle d'avoir à faire justice des plus odieuses calomnies et des plus perfides insinuations. « On voudrait ici donner le tort à M. de Château-Renault du malheur arrivé à Vigo, écrit de Madrid la princesse des Ursins. Le marquis de Villafranca l'en a accusé plusieurs fois à la junte[1]. » Et sur quoi Villafranca fondait-il son accusation? Sur un manifeste tendant à disculper le prince de Barbançon, manifeste paru sous le nom de ce dernier qui le désavoua plus tard[2]. En vue de déshonorer l'amiral, d'autres allaient jusqu'à dire que, à la suite d'une entente avec les agents commerciaux de Séville, il empêcha le débarquement des effets perdus, alors qu'il s'évertua sans cesse à exciter les marchands au déchargement de ces effets[3]. Enfin Renau, dont les avis n'avaient point été

1. 11 novembre 1702. — Archives des affaires étrangères, vol. Espagne 110, f° 181.

2. Château-Renault à Pontchartrain, 17 décembre 1702. — Archives de la marine, B⁴ 22, f° 398.

3. Lettre de la princesse des Ursins, déjà citée.

suivis, lorsque, sans pouvoir offrir à la flotte un autre mouillage plus sûr, il conseillait de l'emmener hors de la baie[1], n'hésite pas, pour vanter sa propre perspicacité, à se mêler aux détracteurs de son chef : « Plus je songe à notre aventure, mande-t-il à Blécourt[2], non sans une certaine outrecuidance, moins je m'y accoutume et je suis tout aussi affligé que si c'était par ma faute que ce malheur fût arrivé. Il m'a été impossible de persuader de sortir. On a cru se mettre hors d'insulte par le moyen d'une estacade qui n'était qu'une vision et des batteries qui n'étaient point fortifiées et qui ne pouvaient pas l'être en peu de temps, comme il aurait été nécessaire. Vous savez, monsieur, de quelle manière j'ai toujours parlé des estacades[3]. »

Quelle que pût être l'opinion personnelle de Renau sur l'efficacité défensive des estacades, il

1. Voir page 266.

2. Blécourt remplaçait alors son parent le marquis d'Harcourt à l'ambassade de France en Espagne.

3. Renau à Blécourt, 3 novembre 1702. — Archives des affaires étrangères, vol. Espagne 110, f° 54.

n'en reste pas moins certain que le barrage établi par Château-Renault à l'entrée du bassin de Redondela fut considéré par Rooke comme un sérieux obstacle. En effet, l'amiral anglais n'osa point tenter de le forcer sans faire préalablement occuper par son infanterie l'une des deux batteries qui le commandaient. Si donc les milices eussent accompli leur devoir en résistant, comme le permettait leur supériorité numérique, aux grenadiers du duc d'Ormond, la batterie de Rande ne serait pas tombée aux mains de l'ennemi, dont la flotte n'aurait pu dès lors s'avancer jusqu'à l'estacade.

Renau se montrait mieux inspiré quand il jugeait en ces termes sévères les miliciens espagnols : « Nous avons vu faire une descente à laquelle on aurait pu s'opposer, sans avoir la consolation d'y apporter aucun obstacle par la misère de ces milices[1] ». Château-Renault était

1. Renau à Pontchartrain, 26 octobre 1702. — Archives des affaires étrangères, vol. Espagne 109, f° 606.

donc bien en droit de dire à Pontchartrain dans un rapport détaillé sur « cette cruelle aventure » : « Elle était inévitable avec les gens auxquels nous avons eu à faire en ce pays. Vous connaîtrez encore plus aisément combien il leur était aisé de nous la faire éviter avec les moyens les plus simples et les plus naturels à des gens qui portent une épée à leur côté. Je suis toujours dans un étonnement nouveau, qui m'empêche de juger bien sûrement des principes de cet abandon dans une occasion où il me semble qu'il n'y avait qu'à paraître devant les ennemis et qu'on était si aisément à portée de le faire avec trois fois plus de troupes qu'il n'en fallait pour nous garantir[1]. »

Ainsi toute la responsabilité du désastre de Vigo doit incomber devant l'histoire à la seule lâcheté des milices commandées par le prince de

1. Château-Renault à Pontchartrain, 17 décembre 1702. — Archives de la marine, B⁴ 22, f° 394.

Barbançon. Château-Renault ne commit aucune faute et la reine d'Espagne[1] le reconnaît elle-même quand elle lui fait écrire : « Je me suis sentie très touchée de ce que l'on doit à votre bonne conduite sur l'heureuse arrivée de la flotte de la Nouvelle-Espagne, comme des sages précautions que vous aviez prises pour éviter le malheureux succès en ce port. Ne doutant pas le Roi, mon Seigneur, également porté à vous favoriser en tout ce que votre zèle vous a fait faire, vous pouvez être assuré que vous trouverez toujours le Roi également porté à vous favoriser en tout ce qui sera de votre convenance et que j'y contribuerai, comme j'espère, de manière à vous en faire voir les effets. » La reine le reconnaît plus encore en ajoutant de sa main : « Je suis bien aise de vous assurer moi-même du désir que j'ai de vous témoigner, dans toutes les occasions qui s'en présente-

1. Philippe V était encore en Italie ou sur le chemin du retour et, en son absence, la reine d'Espagne avait été pourvue de la régence.

ront, la considération et l'estime que j'ai pour vous[1] ».

Les mêmes sentiments se retrouvent exprimés dans une lettre adressée par cette souveraine à Louis XIV. « Je ne puis me consoler de la perte que vous avez faite de tous les vaisseaux qui étaient à Vigo pour le service de l'Espagne. Les Espagnols doivent être bien reconnaissants de toutes les choses que vous voulez bien faire pour eux; mais ce que je peux bien vous assurer, c'est que personne ne le peut être autant que moi... Je plains la destinée du pauvre comte de Château-Renault de se voir dans un pareil malheur sans qu'il y ait de sa faute. Il n'y a rien qu'il n'imagine pour me rendre service, rassemblant des troupes pour défendre les passages et faisant d'ailleurs tout ce qu'un bon et zélé sujet de Votre Majesté peut faire pour le service du roi, votre petit-fils. Je voudrais que les Espagnols

1. La reine d'Espagne à Château-Renault, 15 novembre 1702. — Archives de la marine, B[4] 22, f° 393.

en eussent autant de reconnaissance que j'en ai[1]. »

Cette reconnaissance se traduisit aussitôt par un présent de douze mille écus que la reine d'Espagne envoya à l'amiral pour son retour en France et par celui de vingt mille piastres qui lui furent offerts par le secrétaire du Conseil des Indes. Château-Renault n'accepta ni l'un ni l'autre de ces dons. Les douze mille écus furent versés dans la caisse du commissaire des Gastines, les vingt mille piastres renvoyés à l'administrateur des rentes de Galice. « Je vous avoue, Monseigneur, rapporte l'amiral à Pontchartrain, que ce présent d'argent m'a surpris m'étant expliqué plusieurs fois que je n'en pouvais recevoir que de Sa Majesté. » Et, confiant au ministre quel eût été son secret désir, il poursuit : « Si l'on m'avait fait l'honneur de m'offrir la même grâce qu'on a faite à M. le comte d'Estrées en le faisant grand

1. La reine d'Espagne au roi de France, 6 novembre 1702. — Archives des affaires étrangères, vol. Espagne 110, f° 105.

d'Espagne, j'aurais espéré que Sa Majesté, l'ayant agréée pour lui, m'aurait fait la grâce de le permettre pour moi et j'aurais espéré qu'étant un avantage très considérable pour ma famille, vous auriez eu la bonté de m'y protéger auprès de Sa Majesté[1]. »

Château-Renault n'obtint point cette grandesse[2] si désirée, mais bientôt il allait recevoir de son Roi un plus éclatant témoignage de satisfaction.

Louis XIV était pleinement fixé sur les véritables causes du désastre de Vigo et le laissait bien percer en écrivant à son petit-fils : « Je ne vous répéterai point ce que vous savez apparemment du malheur arrivé à Vigo. Je m'assure que vous en aurez reçu la nouvelle avec la soumission que nous devons avoir aux volontés de Dieu. Il est

1. Château-Renault à Pontchartrain, 31 décembre 1702. — Archives de la marine, B[4] 22, f° 401.

2. « Informé de la générosité » avec laquelle l'amiral avait refusé tout présent d'argent, Philippe V, « en reconnaissance du service important » rendu par Château-Renault à l'Espagne, lui envoya plus tard « son portrait enrichi de diamants d'une grande valeur ». — Archives de la marine, B[2] 169, f° 370.

maître des événements : c'est à nous d'adorer ses jugements; mais nous devons en même temps à nos peuples nos soins à prévenir les maux dont ils sont menacés. Je ne doute pas que vous ne voyiez ceux que l'Espagne peut craindre des entreprises des ennemis. Il faut y apporter un prompt remède [1]. »

Quelle grandeur souveraine dans cette absence de tout reproche, quelle humilité chrétienne dans cette résignation !

Ainsi, il ne pouvait entrer dans la pensée du Roi de faire peser la responsabilité de ce désastre sur le vieux serviteur dont la calme résolution en avait si habilement limité l'étendue. Pouvait-il d'ailleurs oublier qu'à la nouvelle de l'arrivée des galions, il écrivait de sa main royale au vaillant marin : « Le service que vous venez de me rendre est si considérable que je suis bien aise de vous en témoigner ma satisfaction. Je vous en don-

1. Le roi de France au roi d'Espagne, 10 novembre 1702. — Archives des affaires étrangères, vol. Espagne 109, f° 690.

nerai des marques qui vous feront connaître et au public à quel point je suis content de vous et de la manière dont vous me servez. Reposez-vous sur moi en cette occasion et soyez assuré de l'estime que j'ai pour vous[1]. » Pontchartrain se montre donc bien l'exact interprète des sentiments du maître quand il rassure l'amiral par ces mots : « Sa Majesté est bien persuadée qu'il n'y a nullement de votre faute dans le malheur qui vous est arrivé et Elle ne vous en impute rien. » Ami fidèle, il ajoute : « Je puis vous assurer en mon particulier que vous êtes pour beaucoup dans l'affliction que cette malheureuse affaire m'a causée et que j'ai vu avec une véritable douleur tant de grandes choses, si heureusement exécutées par votre fermeté et votre bonne conduite, avoir une fin si funeste[2]. »

Tant de grandes choses ne devaient pas demeurer

1. Corbinelli, *Histoire généalogique de la maison de Gondi*, t. II, p. 16.

2. Pontchartrain à Château-Renault, 26 novembre 1702. — Archives de la marine, B² 163, f° 572.

longtemps sans récompense. Le 14 janvier 1703, Château-Renault était promu à la dignité de maréchal de France[1].

« La promotion de ce vice-amiral, note Saint-Simon, fut fort applaudie. Il y avait longtemps qu'il avait mérité le bâton[2]. »

Château-Renault, qui était encore en Espagne, où le retenait le rapatriement de ses équipages, arriva à Versailles le 6 février. Rien, dans l'accueil qui lui fut fait, ne lui rappela sa défaite; car nul n'ignorait que, durant cette longue campagne, il avait surmonté « avec une fermeté et une prudence que l'on ne saurait trop louer les obstacles qui paraissaient le plus invincibles ». Ainsi, « le malheur de Vigo, loin de rien diminuer à sa gloire, avait fait voir qu'il savait conserver la même présence d'esprit et la même intrépidité en toutes sortes d'événements[3] ».

1. Provisions de maréchal de France pour le comte de Château-Renault, voir appendice XIX.

2. Saint-Simon, *Mémoires*, année 1703.

3. Provisions de maréchal de France pour le comte de Château-Renault.

CHAPITRE X

(1704-1716)

I. — Le maréchal de Château-Renault se retire en Bretagne. — Pontchartrain lui propose le commandement d'une escadre.
II. — Il est nommé lieutenant général au gouvernement de la haute et basse Bretagne, puis créé chevalier des ordres du roi.
III. — Château-Renault perd deux de ses fils. — Il succède à son neveu comme marquis de Château-Renault. — Mariage de ses enfants. — Sa mort.

I

Après quelques semaines passées à la cour, Château-Renault s'était retiré en Bretagne, où l'appelait le soin des vastes domaines qu'il tenait

de sa femme[1]. Néanmoins, dès son arrivée dans cette province, il se mit avec un tel empressement à la disposition du commandant supérieur des forces navales réunies à Brest, que Pontchartrain le félicite ainsi de son zèle : « Sa Majesté est très satisfaite de la bonne volonté que vous témoignez pour son service et Elle a vu avec beaucoup de plaisir que rien ne vous fait de la peine, quand il en est question. Les avances, que vous avez faites à M. le maréchal d'Estrées, lui ont plu infiniment et Elle est bien persuadée que vos avis et vos bons exemples seraient d'un grand usage s'il pouvait s'agir de quelque action de guerre dans la province de Bretagne[2]. »

Cette éventualité faillit bientôt se produire. L'Empereur venait en effet de renoncer solennel-

1. Le comté de Crozon et le château d'Artois :

La grande seigneurie de Crozon-Porzay, dans la presqu'île qui s'étend entre la rade de Brest et la baie de Douarnenez comprenait huit ou neuf paroisses.

La terre d'Artois située à une faible distance au S.-O. de Rennes, fut érigée en vicomté, l'an 1711, en faveur du maréchal de Château-Renault.

2. Pontchartrain à Château-Renault, 1er août 1703. — Archives de la marine, B² 169, f° 296.

lement à tous ses droits au trône d'Espagne en faveur de l'archiduc Charles. Prenant aussitôt le titre de roi et voulant profiter de ce que le Portugal s'était ouvertement déclaré contre Philippe V, en entrant dans la grande alliance, l'archiduc projetait d'aller débarquer à Lisbonne à la tête d'un corps de troupes anglaises et hollandaises pour de là conquérir plus aisément sa couronne.

A cette nouvelle, bien qu'imparfaitement fixé sur la composition de la flotte que ce prince rassemblait dans les ports d'Angleterre et de Hollande, Pontchartrain avait pensé qu'il serait peut-être possible de barrer le passage à l'archiduc. Toutefois, ne disposant pour cette entreprise que d'un petit nombre de vaisseaux, le ministre, avant d'en proposer au Roi l'exécution, voulut consulter Château-Renault sur son opportunité et lui demander si, le cas échéant, il lui conviendrait d'en prendre le commandement[1].

Nous ne savons quelle fut exactement la

1. Pontchartrain à Château-Renault, 28 août 1703. — Archives de la marine, B² 169, f° 519.

réponse du maréchal. Cependant il est probable que, tout en se déclarant prêt à la tenter, il dut exprimer des doutes relativement au succès de cette expédition. Quelques jours plus tard, en effet, Pontchartrain faisant connaître à Château-Renault la satisfaction causée par sa bonne volonté et son désir d'être agréable au Roi, l'informe que son maître « a pesé avec beaucoup d'attention les raisons marquées par lui pour et contre le projet ». Mais il ajoute : « Sa Majesté a trouvé qu'il y avait trop de risques à l'entreprendre, eu égard au nombre et à la quantité des vaisseaux que nous pourrions y employer, outre que cela dérangerait beaucoup de choses utiles, qui s'exécutent actuellement avec ces vaisseaux[1] ».

Cette démonstration navale eût d'ailleurs été prématurée, car l'archiduc ne prit la mer qu'à la fin de l'hiver suivant. Il devait menacer jusque dans sa capitale le petit-fils de Louis XIV.

1. Pontchartrain à Château-Renault, 5 septembre 1703. — Archives de la marine, B² 169, f° 625.

II

Château-Renault put ainsi goûter en Bretagne un repos de plusieurs semaines. Il allait bientôt définitivement s'y fixer. La mort du marquis de Beaumanoir ayant rendu vacante la lieutenance générale de cette province, le maréchal, tout en priant le Roi « que cela ne l'empêchât point de servir sur mer », lui avait demandé cette charge « comme l'endroit le plus propre à lui marquer sa reconnaissance et à mériter ses bontés[1] ».

Le 15 avril 1704, le maréchal de Château-Renault était nommé lieutenant général au gouvernement de la haute et basse Bretagne, dans l'étendue des huit évêchés de Rennes, Dol, Saint-Malo, Vannes, Saint-Brieuc, Léon, Tréguier et Quimper[2]. Comblé par la bienveillance du monar-

1. *Journal* de Dangeau, 15 avril 1704.

2. Le Roi accorda en même temps à Château-Renault cent mille livres de brevet de retenue sur cette charge qu'il avait

que, il la voyait s'étendre jusqu'au plus âgé de ses trois fils[1]. Le Roi fit ce jeune homme enseigne de vaisseau, sans le faire passer par les gardes-marine, « le père ayant assez longtemps servi pour que son aîné fût dispensé de la règle commune[2] ». Les temps n'étaient pas encore venus où les services de leurs pères seraient parfois décomptés aux enfants.

Après avoir prêté serment, Château-Renault se rendit en Bretagne pour y prendre possession de son gouvernement. Les habitants de Rennes lui firent une réception aussi enthousiaste que res-

dû payer à madame de Beaumanoir, de sorte qu'elle ne coûta rien au maréchal. — *Journal* de Dangeau, 23 avril 1704.

1. De son mariage avec Marie-Anne-Renée de la Porte, le maréchal de Château-Renault avait eu trois fils :

François-Louis-Ignace, enseigne de vaisseau, tué au combat de Velez-Malaga, le 24 août 1704;

Anne-Albert, lieutenant de vaisseau, chevalier de Malte, mort accidentellement en 1708;

Emmanuel, capitaine de vaisseau, lieutenant général au gouvernement de Bretagne, le seul des trois qui survécut à son père;

Et une fille :

Marie-Anne-Dreuze, qui épousa le comte de Gacé.

2. *Journal* de Dangeau, 16 mai 1704.

pectueuse et partout jusqu'à Brest les mêmes marques de joie l'accueillirent au passage[1].

Enfin, dernière récompense, Louis XIV le créait, en 1705, chevalier de ses ordres.

III

La carrière du marin est maintenant terminée. Désormais la vie de Château-Renault n'appartient plus à l'histoire. Lieutenant général de la province, il ne l'administrera point. Le véritable administrateur en sera le maître des requêtes Ferrand, commissaire départi en Bretagne. Tous les deux ans le maréchal présidera bien les états, il sera consulté sur toutes choses, mais il n'aura à diriger effectivement que le mouvement des troupes, l'appel et l'organisation des milices,

1. Pontchartrain à Château-Renault, 25 juin 1704. — Archives de la marine, B² 175, f° 852.

l'armement des côtes, continuellement menacées en ce déclin d'un grand règne. Ainsi furent construites sous sa direction, par le commissaire de la marine Clairembault, les premières défenses de Lorient[1], alors simple bourgade, née récemment sur les terrains acquis par la compagnie des Indes orientales pour l'établissement de ses chantiers[2].

Château-Renault vivra longtemps avec Ferrand sur le pied d'une parfaite entente, jusqu'au jour où, père trop faible, il accordera à son fils une confiance tellement exagérée et lui laissera prendre une attitude si encombrante, que ses bons rapports avec le commissaire s'altéreront[3].

Toutefois n'était-il pas excusable de reporter, peut-être même aveuglément, sa tendresse sur

1. Le ministre à Château-Renault, 27 juin 1706. — Archives de la marine, B² 187, f° 209.

2. E. Mancel, *Chronique lorientaise, origine de la ville de Lorient, son histoire et son avenir*. Lorient, 1861.

3. Ferrand à Desmarets, 22 juin 1714. — Archives nationales, G⁷ 196.

l'unique héritier de son nom? Amère douleur que la Providence semble imposer parfois comme la rançon d'une longue existence, il a vu disparaître prématurément ses affections les plus chères. Son fils aîné François-Louis-Ignace, tout jeune officier de marine, et son neveu préféré, le marquis de Château-Renault[1], ont été frappés, sur le même vaisseau, au combat de Velez-Malaga, le 24 août 1704. Le second de ses enfants, Anne-Albert, marin lui aussi, a péri accidentellement en 1708.

Marquis de Château-Renault par la mort de son neveu, comte de Crozon et vicomte d'Artois, seigneuries bretonnes qu'il tenait de sa femme, chevalier des ordres du roi, grand-croix de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine général des armées navales de Sa Majesté Catholique dans les mers occidentales, commandant en l'absence de S. A. S. Monseigneur le comte de Toulouse[2]

1. Voir la note page 185.

2. Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan, était titulaire du gouvernement de Bretagne.

dans le pays et duché de Bretagne, vice-amiral et maréchal de France, François-Louis de Rousselet pouvait établir en d'honorables alliances les deux enfants qui lui restaient.

Le 22 mai 1710, sa fille Marie-Anne-Dreuze s'unissait au comte de Gacé, fils aîné du maréchal de Matignon [1]. Le 18 février 1713, son fils Emmanuel [2] épousait Marie-Emilie de Noailles [3] et obtenait du Roi, à cette occasion, la survivance de la lieutenance générale de Bretagne [4].

1. Cette union ne fut pas heureuse. « Gacé, écrit Saint-Simon, la tient fort resserrée dans un couvent, d'où apparemment elle ne sortira point tant qu'il vivra. » Gacé mourut le premier. Au bout d'un an, sa veuve « se remaria, dit Luynes, avec un homme qui n'est pas connu ». *Mémoires* de Saint-Simon (A. de Boislisle), t. I, appendice I, p. 417.

2. Emmanuel de Rousselet, comte, puis marquis de Château-Renault, garde de la marine en 1704, enseigne de vaisseau en 1707, lieutenant en 1708, capitaine de vaisseau en 1710, assista à la prise de Barcelone en 1714, comme aide de camp du maréchal de Berwick. L'enfant qui lui naquit cette même année ne vécut pas. Devenu veuf en 1723, Emmanuel de Château-Renault se remaria en 1724 avec Anne-Julie de Montmorency. Il en eut trois filles, dont la plus jeune épousa l'amiral d'Estaing. Le marquis de Château-Renault mourut en 1739.

3. Elle était fille d'Anne-Jules de Noailles, maréchal de France.

4. *Journal* de Dangeau, 23 avril 1704, 13 novembre 1716.

Bientôt la mort, frappant Louis XIV dans un âge fort avancé, fit sentir au maréchal, à un an près contemporain de son maître, qu'elle ne tarderait pas à le visiter. Mais en sa venue inévitablement prochaine, elle ne dut point sensiblement émouvoir celui qui l'avait constamment affrontée et que maintes fois déjà elle avait effleuré. Et qu'en pouvait-il redouter, après avoir au cours d'une longue carrière, toujours honoré son Dieu et servi son Roi, vivante image de la patrie?

Maintenu à la lieutenance générale de Bretagne par le Régent, qui le trouvait pourtant bien affaibli, il s'éteignit à Paris, le 15 novembre 1716, dans sa quatre-vingtième année, « regretté de tous ceux qui l'avaient connu[1] ». Son corps fut inhumé dans l'église Saint-Sulpice, son cœur fut porté à Château-Renault pour y être déposé, selon les volontés du défunt, dans la sépulture de ses ancêtres[2].

1. Richer, *Fastes de la marine française*, Paris, 1787.
2. Voir appendice XX.

Si le maréchal de Château-Renault atteignit aux dignités les plus hautes, voire même à l'illustration, il n'atteignit point à l'impérissable renommée. Il ne lui fut pas donné, comme à Du Quesne et à Tourville, de commander en ces grandes rencontres où se joue, pour nombre d'années, la fortune des nations. Il n'eut pas, comme Jean Bart et Duguay-Trouin, à tenter isolément ces hardis coups de main, que l'imagination des peuples émerveillés transforme plus tard en légendes; mais pour l'histoire il restera, et l'un des premiers, parmi ces hommes dont les services accumulés ont constitué à la France son patrimoine intangible de gloire.

APPENDICE

I

LISTE DES OFFICIERS CHOISIS PAR LE ROY POUR COMMANDER LES VAISSEAUX QUE SA MAJESTÉ FAIT ÉQUIPER A ROCHEFORT POUR CONTINUER LA GUERRE AUX CORSAIRES D'AFRIQUE [1].

Premièrement. — Le *Fier*, du troisième rang :

Le sieur chevalier de Châteaurenault, capitaine.

Le *Tigre*, du quatrième rang :

Le chevalier de la Vrillière, capitaine.

Le *Capricieux*.

Le sieur de la Clocheterie, capitaine.

Les *Jeux*.

Le sieur de Banville, capitaine.

Frégates : La *Friponne*.

Le capitaine Breman.

La *Maligne*.

Le capitaine.....

La *Mutine*.

Le sieur de la Borde, capitaine.

1. Archives de la marine, B[4] 4, f° 349 : 19 janvier 1672.

II

LISTE DES OFFICIERS CHOISIS PAR LE ROY POUR SERVIR SUR LES VAISSEAUX QUE SA MAJESTÉ A FAIT ARMER AU PORT ET ARSENAL DE ROCHEFORT POUR TENIR LA MER PENDANT LE RESTE DE LA PRÉSENTE ANNÉE[1].

Premièrement. — Du troisième rang :

Le *Prince*.

Le chevalier de Chasteaurenaut, chef d'escadre.
Le sieur de la Rochalard, capitaine en second.

Du quatrième rang :

Le *Brillant*.

Le sieur Louis Gabaret, capitaine.

Le *Tigre*.

Le sieur Gombaud, capitaine.

Du cinquième rang :

L'*Actif*.

Le chevalier de Beaulieu, capitaine.

Le *Fanfaron*.

Le sieur du Magnou, capitaine.

1. Archives de la marine, B² 25, f° 133 : 10 août 1674.

III

LISTE DES OFFICIERS DE MARINE CHOISIS PAR LE ROY POUR COMMANDER LES VAISSEAUX QUI DOIVENT COMPOSER L'ESCADRE GARDE-COSTE DE PONANT COMMANDÉE PAR LE CHEVALIER DE CHASTEAURENAUT, CHEF D'ESCADRE DES ARMÉES NAVALES DE SA MAJESTÉ [1].

Premièrement : vaisseaux qui doivent être armés à Brest.

Du troisième rang :

Le *Bon*.

Le sieur chevalier de Chasteaurenaut, chef d'escadre.
Le sieur de Palières, capitaine.
Le chevalier d'Arbouville, lieutenant.
Le sieur Picot du Vivier, lieutenant en second.
Le sieur Treslebois, enseigne.
Le chevalier du Plessis, enseigne en second.

La *Subtille*.

Le sieur du Rivau Huet, capitaine.
Le sieur Desnots, enseigne, servant de lieutenant.

Vaisseaux qui seront armés à Rochefort pour joindre à la dite escadre.

Du quatrième rang :

Le *Hardy*.

Le sieur Forant, capitaine.

1. Archives de la marine, B^2 34, f° 69 : 24 mars 1677.
Deux vaisseaux le *Duc* et le *Bourbon*, commandés par le comte de Sourdis et le chevalier de Rosmadec, furent joints ultérieurement à l'escadre de Château-Renault. — Archives de la marine, B^2 34, f° 186.

Le sieur d'Audange de Ruat, lieutenant.
Le sieur de Blénac Courbon, enseigne.
Le sieur de Malvaux, enseigne en second.

Le *Hazardeux*.

Le sieur de la Roch'allart, capitaine.
Le sieur Rolland, lieutenant.
Le sieur de la Tourneuville, enseigne.

La *Perle*.

Le chevalier de Maisonneuve, capitaine.
Le sieur Morant de Boisamy, lieutenant.
Le sieur de la Chapelle Orthemale, enseigne.

Frégates qui doivent être armées à Rochefort pour naviguer le long des côtes pour en chasser les corsaires :

La *Tempeste*.

Le sieur de Banville, capitaine.
Le sieur Gassier, lieutenant.
Le sieur de Caux, enseigne.

La *Folle*.

Le sieur Michel Chabert, capitaine.
Le sieur du Laurent, lieutenant.

Vaisseaux qui doivent être armés à Brest pour naviguer le long des côtes (du cinquième rang).

L'*Éveillé*.

Le sieur de Rochefort, capitaine.
Le sieur de Queranmoual, lieutenant.
Le chevalier de Vilene, enseigne.

La *Mocqueuse*.

Le sieur Dantzé, capitaine.
Le sieur de la Motte Michel, lieutenant.

IV

ESCADRE ARMÉE EN PONANT SOUS LE COMMANDEMENT DU CHEVALIER DE CHATEAURENAULT EN 1678[1].

Vaisseaux armés à Brest :

		Officiers mariniers, matelots et soldats.	Canons
Le *Courtisan* :	M. de Châteaurenault.	454	70
	M. de Pallières.		
Le *Bon* :	De La Bretèche......	320	50

Brûlots :

Le *Tourbillon* :	Meschin.............	30	
Le *Déguisé* :	Du Vigneau..........	30	

Vaisseaux armés à Rochefort :

Le *Saint-Louis* :	De Belisle-Erard......	400	68
Le *Foudroyant* :	La Mothe Genouillé...	400	68
L'*Invincible* :	De Bellefontaine......	399	68
Le *Superbe* :	De Réals.............	400	68

Brûlot :

La *Légère* :	Beauregard..........	30	

1. Archives de la marine, B4 8, f° 181.

V

LISTE DES OFFICIERS DE MARINE CHOISIS PAR LE ROY POUR SERVIR SUR LES VAISSEAUX DE L'ESCADRE GARDE-CÔTE QUE SA MAJESTÉ FAIT ARMER AU PORT DE BREST [1].

Premièrement.

Vaisseau du quatrième rang :

Le *François*.

Le sieur chevalier de Châteaurenault, chef d'escadre.
Le sieur de la Harteloire, capitaine.
Le sieur de Chabossières, capitaine en second.
Le sieur chevalier de Rouvroy, lieutenant.
Le sieur chevalier de Chalais, lieutenant en second.
Le sieur de Boulinvilliers, autre lieutenant.
Le sieur chevalier du Coudray, enseigne.
Le sieur d'Andenne, enseigne en second.
Le sieur de Soudé, —
Le sieur de la Treille, —
Jean Droguet, maistre.
Bourdenave, pilote.
Jean le Triby, maistre canonnier.
Jacques Guibert, maistre charpentier.

Vaisseau du cinquième rang :

Le *Mignon*.

Le sieur marquis de Langeron, capitaine.
Le sieur de Combes, capitaine en second.

1. Archives de la marine, B² 42, f° 61 : 28 janvier 1680.

Le sieur chevalier de Sainte-Hermine, autre capitaine.
Le sieur de la Rouvraye, lieutenant.
Le sieur d'Évry, lieutenant en second.
Le sieur de Chaulieu, autre lieutenant.
Le sieur Bernier, enseigne.
Le sieur chevalier de Lenglée, enseigne en second.
Le sieur de la Chesnau, —
La Croix Ollive, maistre.
Bertrand Maillet, pilote.
Nicolas Burel, maistre canonnier.
Pierre Deniot, maistre charpentier.

Frégates légères :

La *Mutine*.

Le sieur chevalier de Rosmadec, capitaine.
Le sieur de Lestrille, capitaine en second.
Le sieur de Pallières, autre capitaine.
Le sieur chevalier de Villars, lieutenant.
Le sieur Desadrets, lieutenant en second.
Le sieur Beaussier, autre lieutenant.
Le sieur de Brenne, enseigne.
Le sieur de Ridouet, enseigne en second.
Le sieur chevalier de Rivière, autre enseigne.
Le sieur Potel, —
La Garde Becart, maistre.
Yvon Robin, pilote.
Pierre Facetieux, maistre canonnier.
Michel Nicolas, maistre charpentier.

La *Fée*.

Le sieur de Relingue, capitaine.
Le sieur Mascanary, capitaine en second.
Le sieur chevalier de Puisieux, autre capitaine.
Le sieur comte d'Aulnay, lieutenant.

Le sieur chevalier de Garceval, lieutenant en second.
Le sieur chevalier de Vilenne, autre lieutenant.
Le sieur de Boisville du Magnou, enseigne.
Le sieur Desglereaux, enseigne en second.
Le sieur chevalier de Cibois, autre enseigne.
Le sieur chevalier de Bayers, —
Louis de la Roque, maistre.
Julien Quernic, pilote.
Maurice Brillet, maistre canonnier.
Guillaume Porhel, maistre charpentier.

La *Maligne*.

Le sieur chevalier de Montbron, capitaine.
Le sieur de Sainte-Marthe, lieutenant.
Le sieur chevalier de Cardaillac, lieutenant en second.
Le sieur Gabaret des Coutires, enseigne.
Le sieur marquis de la Bretesche, enseigne en second.
Le sieur de Boisiramé, autre enseigne.
Jean le Murec, maistre.
Jacques Fauché, pilote.
François le Bequet, maistre canonnier.
Jean le Blanc, maistre charpentier.

Brûlot :

Le *Périlleux* : capitaine Longchamp.

VI

LISTE DES OFFICIERS DE MARINE CHOISIS PAR LE ROY POUR SERVIR SUR LES VAISSEAUX DE L'ESCADRE GARDE-CÔTE DE PONANT [1].

Premièrement : à Brest, du troisième rang.

Le *Brave* [2].

Le sieur chevalier de Chasteaurenaut, chef d'escadre.
Le sieur de la Barre fils, capitaine.
Le sieur de Riberette, lieutenant.
Le sieur chevalier de Cardaillac, lieutenant en second.
Le sieur chevalier de Garceval, autre lieutenant.
Le sieur chevalier de Coudray, enseigne.
Le sieur d'Andenne, enseigne en second.
Le sieur chevalier le Tellier, autre enseigne.

Daires, garde de la marine.
De Troisports,
De Chammoreau,
De la Hussardière,
Barré.
Chardeloup.
De Launay Rigoyen.
De Grand Pré.
De Quervazion.
De Bellisle.
De la Roche Vezaneais.
Chevalier de Saint-Amans.
Du Mesnypasté.
Rocheneuve.
De la Posonière.
Chevalier de Villeré.
Chevalier de Lançon.
Desmoreaux.
Aubarède.
Jullien de la Vallette.

1. Archives de la marine, B² 44, f° 28 : 23 janvier 1681.
2. Le *Brave* fut remplacé par le *Prince*, puis par l'*Entreprenant*. — Archives de la marine, B² 45, f° 48.

Pierre Causic, maistre; Baron, pilote; Antoine Bailleul, maistre canonnier; Mathurin Bavalec, maistre charpentier.

Frégates légères.

La *Mutine*.

Le sieur chevalier de Béthune, capitaine.
Le sieur chevalier de Sévigny, capitaine en second.
Le sieur chevalier de Fourbin, lieutenant.
Le sieur Des Adrets, lieutenant en second.
Le sieur d'Évry, autre lieutenant.
Le sieur de Courbon Blenac, enseigne.
Le sieur de la Chesneau, enseigne en second.
Le sieur chevalier de Feuquerolles, autre enseigne.

De la Garenne du Bé, garde de la marine.
Chevalier Curu.
De l'Isle.
De Querelon.
De la Guérande.
De Mezambre.
D'Artelan.
Chevalier de Riom.
Desvart.
Jubin de Quervilly.
Chevalier de Halgouet.
De Longbut.
Chevalier de Brach.
Chevalier de Saint-Aulaire.

Jean Gilles, maistre; Bonnaventure de la Haye, pilote; Nicolas Burel, maistre canonnier; Bertrand Rufin, maistre charpentier.

La *Fée*.

Le sieur marquis de Langeron, capitaine.
Le sieur de Sainte-Hermine, capitaine en second.
Le sieur chevalier de Ricous, lieutenant.
Le sieur de Rasac, lieutenant en second.
Le sieur d'Armainville, autre lieutenant.
Le sieur chevalier du Guay, enseigne.
Le sieur chevalier Demiun, enseigne en second.
Le sieur chevalier de Cambout, autre enseigne.

Corent, garde de la marine.
De Bresme,
De Saint-Martin.
De Bretteville.
De Coulennes.
Chevalier du Verger.
Chevalier de Noré.
De la Motte Chabanne.
Chevalier de Longuerue.
L'Anglois.
Boutier de Chasteaudacy.
De la Garde.

Pierre Thepot, maistre; Jean Lucas, pilote; Daniel Favereau, maistre canonnier; Jean Perrot, maistre charpentier.

La *Maligne* [1].

Le sieur de la Barre père, capitaine.
De Sazilly, capitaine en second.
De Breugnon, lieutenant.
Le sieur de Remondis, lieutenant en second.
De Boissirame, enseigne.
D'Entragues, enseigne en second.

De Vieux Manoi, garde de la marine.
Chevalier de Marin.
D'Essonville.
Chevalier de Montlouet.
De Neufchaise.
Du Dresnay.

Jean le Marec, maistre; Robin, pilote; Jean Audibert, maistre canonnier; Jean Lochoré, maistre charpentier.

Brûlot :

Le *Périlleux*.

Le sieur de Baugey le Goux, capitaine. — Le sieur chevalier de Longchamp, lieutenant.

Officiers surnuméraires qui remplaceront ceux qui pourraient manquer par maladie ou autre empêchement légitime.

Capitaines : Le sieur de Combes, le sieur de la Harteloire, le sieur de Pallières.

1. La *Maligne* fut remplacée par l'*Éveillé*, puis par l'*Hirondelle*. — Archives de la marine, B² 44, f° 109 et B² 45, f° 48.

Lieutenants : Le sieur de Sainte-Marthe, le sieur Trullet, le sieur Desblottières, le sieur Beaussier, le sieur du Fresnois.

Enseignes : Le sieur de Boisville du Magnou, le sieur chevalier de Méré, le sieur de Ridouet, le sieur chevalier de la Barre, le sieur chevalier de la Rivière, le sieur Potel, le sieur Desgots.

VII

COMBAT DE BANTRY, LIVRÉ LE 12 MAY 1689 [1].

Division de M. Gabaret.

Avant-garde.	Panetié :	Le *François*.
	De Machault :	Le *Vermandois*.
	De Saint-Marc Colbert :	Le *Duc*.
	De Real :	Le *Fendant*.
	Gabaret :	Le *Saint-Michel*.
	Le chevalier de Rosmadec :	Le *Fort*.
	Le chevalier de Fourbin :	Le *Léger*.
	De Salampart.	Le *Précieux*.

Division du comte de Chasteaurenault.

Corps de bataille.	Le chevalier de Bellefontaine :	Le *Capable*.
	La Harteloire :	L'*Arrogant*.
	Le chevalier de Coetlogon :	Le *Diamant*.
	Le comte de Châteaurenault :	L'*Ardent* (Champmeslin, capitaine de pavillon).
	Desnots :	Le *Furieux*.
	Le chevalier d'Hervaut :	Le *Faucon*.
	De Sainte-Hermine :	Le *Modéré*.
	De Beaujeu :	L'*Entreprenant*.

Division de M. Forant.

Arrière-garde.	De Palières :	Le *Neptune*.
	De Perinet :	L'*Arc-en-Ciel*.

1. Archives de la marine, B4 12, f° 60.

Arrière-garde.	La Vigerie :	L'*Excellent*.
	Forant :	Le *Courageux*.
	De Vaudricourt :	Le *Sage*.
	De Roussel :	L'*Emporté*.
	Du Quesne Guitton :	L'*Oiseau*.
	De Montortié :	L'*Apollon*.

L'amiral d'Angleterre était au milieu de ses vaisseaux au nombre de 22, dont 5 étaient de 70 à 80 canons et leurs plus petits étaient plus gros que les nôtres.

	Tuez.	Blessez.	
Officiers-majors...	»	3	dont 1 jambe emportée.
Gardes-marine....	7	9	
Officiers mariniers.	7	16	dont 6 jambes emportées.
Matelots..........	16	44	dont 7 bras ou jambes emportés.
Soldats...........	10	19	dont 6 bras ou jambes emportés.
Mousses..........	»	2	
	40	93	

VIII

**ESCADRE BLEUE [1] FAISANT L'AVANT-GARDE,
COMMANDÉE PAR LE COMTE DE CHASTEAURENAULT, LIEUTENANT GÉNÉRAL,
AU COMBAT DONNÉ LE 10 JUILLET 1690 VERS LE CAP DE BÉVÉZIERS**

BRULOTS		VAISSEAUX HORS DE LIGNE		VAISSEAUX EN LIGNE	CANONS	ÉQUIPAGES	
L'*Hameçon*.	Des Lauriers.			Le *Fier*.........	68	190	De Relingue, chef d'escadre.
				Le *Fort*.........	52	350	De La Hartoloire.
				Le *Maure*.......	52	370	Le ch^{r} de la Galissonnière.
				L'*Esclatant*......	54	350	De Septêmes.
Le *Fanfaron*.	La Sèvre.			Le *Conquérant*...	70	560	Le m^{is} de Villete, lieut^{t} g^{al}.
				Le *Courtisant*....	62	400	De Pointis.
		Le *Solide*.	DeFerville.	L'*Indien*.........	50	350	De Roussel.
				Le *Trident*.......	52	370	De Riberette.
				Le *Hardy*........	58	320	Le c^{te} des Gouttes, répétiteur.
				Le *Saint-Louis*...	56	350	De la Roquepercin.
				L'*Excellent*......	56	350	Le chevalier de Montbron.
La *Branche d'Olivier*.	Moreau.			Le *Pompeux*.....	74	450	Daligre.
L'*Imprudent*.	Origenne Marchand.			Le *Dauphin Royal*.	110	700	De Châteaurenault, lieut^{t} g^{al}.
Le *Déguisé*.	De La Lande.			L'*Ardent*........	62	350	D'Infreville.
				Le *Bon*..........	52	300	Le chevalier de Digoine.
				Le *Pretieux*.....	56	330	De Perinet.
				L'*Aquillon*.......	50	330	De Beaugeais, répétiteur.
		L'*Alcion*.	Bart.	Le *Fendant*......	52	350	La Vigerie.
				Le *Courageux*...	62	350	De Sévigny.
Le *Duc*.	De Longchamp.			La *Couronne*.....	58	490	Le m^{is} de Langeron, chef d'esc.
				Le *Ferme*........	54	350	De Vaudricourt.
		L'*Eolle*.	Du Tast.	Le *Téméraire*....	52	350	Du Rivault Huet.

1. Archives de la marine, B^4-12, f° 404.

IX

LISTE DES OFFICIERS DE MARINE CHOISIS PAR LE ROY POUR COMMANDER LES VAISSEAUX QUE SA MAJESTÉ ENVOYE EN IRLANDE SOUS LE COMMANDEMENT DU SIEUR COMTE DE CHASTEAURENAULT [1].

Premièrement [2].

Le *Saint-Esprit* :	Le sieur comte de Chasteaurenault, lieutenant général.
Le *Gaillard* :	Le sieur comte de Relingue, chef d'escadre.
Le *Courageux* :	Le sieur de la Motte Genouillé, capitaine.
Le *Brillant* :	Le sieur chevalier de Combes.
L'*Asseuré* :	Le chevalier de Montbron.
Le *Bourbon* :	Le sieur d'Aligre Saint-Lié.
Le *Courtisan* :	Le sieur Colbert de Saint-Mar.
L'*Entreprenant* :	Le sieur de Sevigny.
Le *Furieux* :	Le sieur de Serquigny.
L'*Apollon* :	Le sieur de Rouvroy.
Le *Glorieux* :	Le sieur chevalier de Chasteaumorant.
Le *Saint-Michel* :	Le chevalier de Vilars.
Le *Content* :	Le sieur Desnos Champmeslin.
Le *Fendant* :	Le sieur de La Vigne Treillebois.
Le *Fort* :	Le sieur chevalier de la Rongère.
Le *Diamant* :	Le sieur chevalier de Feuquière.
Le *Fleuron* :	Le sieur de Montgon.

1. Archives de la marine, B^2 76, f° 254 : 21 septembre 1691.

2. Deux de ces vaisseaux ne prirent point part à l'expédition : ce furent vraisemblablement le *Gaillard*, dont Relingue quitta le commandement pour prendre celui du *Content*, et le *Courageux*, dont le commandement fut donné à La Luzerne, en remplacement de La Motte Genouillé, qui n'était pas en état de faire campagne. La Luzerne, désigné au dernier moment, ne dut arriver à Brest qu'après le départ de l'escadre. — Archives de la marine, B^2 76, f° 281 et B^2 80, f°s 620 et 663.

X

AVANT GARDE DE L'ARMÉE NAVALE DU MARÉCHAL DE TOURVILLE, COMMANDÉE PAR LE COMTE DE CHATEAURENAULT, LIEUTENANT GÉNÉRAL, A SA SORTIE DU PORT DE BREST LE 26 MAY 1693 [1].

		Canons.	Équipages.
Division du marquis de Nesmond.	La *Sirenne*, par M. du Quesne....	66	380
	L'*Escureil*, le chevalier d'Anfreville.	68	380
	Le *Neptune*, le chevalier de Pontac.	50	280
	Le *Pompeux*, le chevalier de Chateaumorant....................	76	490
	Le *Formidable*, le marquis de Nesmond.........................	96	700
	Le *Florissant*, le comte de Sebeville.	76	500
	Le *Fidel*, le baron de Pallières....	50	280
	Le *Marquis*, le chevalier des Augiers.	60	350
	Brûlots : *Boutefeu*, *Violent*, *Séditieux*.		
Division du comte de Chasteaurenault.	Le *Trident*, par le sieur Hurault..	50	300
	Le *Laurier*, par le sieur de Roquepercin.........................	66	380
	Le *Diamant*, par le sieur de Mons.	60	350
	Le *Magnifique*, par le sieur de la Galissonnière..................	90	600
	Le *Terrible*, par le comte de Châteaurenault....................	104	770
	L'*Intrépide*, par le comte d'Amblimont.........................	84	600
	Le *Modéré*, par le sieur Blénac de Romegou......................	50	300
	Le *Sans-pareil*, par le sieur de Forville..........	60	350
	Brûlots : *Maligne*, *Ville de Cadis*, *Dangereux*.		

1. Archives de la marine, B⁴ 14, f° 399.

		Canons.	Équipages.
		—	—
Division du marquis de Relingues.	Le *Brusque*, par le chevalier de Polenac	50	300
	Le *Vermandois*, par le chevalier de Digoine	60	350
	Le *Brillant*, par le chevalier de Combes	66	380
	L'*Admirable*, par le marquis de Relingues	100	750
	L'*Aimable*, par le sieur de Réals	70	430
	L'*Indien*, par le chevalier de Chalais	56	330
	Le *Saint-Michel*, par le sieur Roussel	60	350
	Le *Saint-Jean d'Espagne*, par le sieur de Lévy	56	300

Brûlots : *Diligente*, *Ameçon*.

XI

LISTE DES OFFICIERS DE MARINE QUI DOIVENT SERVIR SUR LES VAISSEAUX CI-APRÈS NOMMÉS QUI DOIVENT ÊTRE INCESSAMMENT ARMÉS EN PONANT SOUS LE COMMANDEMENT DE M. LE COMTE DE CHASTEAURENAULT [1].

L'*Orgueilleux*.

Le sieur comte de Châteaurenault, lieutenant général.
Le sieur de Venize, capitaine.
Le sieur marquis de la Ferté, capitaine en second.
Le sieur chevalier de Saint-Pierre, autre capitaine.
Le sieur des Blotières, lieutenant de vaisseau et capitaine de compagnie.
Le sieur de Saint-Villiers, lieutenant en second.
Le sieur chevalier de Morey, autre lieutenant.
Le sieur Hurault, autre lieutenant et capitaine de compagnie.
Le sieur chevalier de Charost, autre lieutenant.
Le sieur Ranty de Chastillon, enseigne de la compagnie Hurault.
Le sieur de Quergorlay, enseigne en second et lieutenant de Desblotières.
Le sieur Courvol de Fricambault, autre enseigne.
Le sieur Charost de Villesablon, —
Le sieur Quiquerau de Beaujeau.

Soldats : des Blotières 100; Hurault 75 : 175.

1. Archives de la marine, B² 96, f° 67 : 2 avril 1694.

Le *Vainqueur*.

Le sieur marquis de Villette Mursay, lieutenant général.
Le sieur chevalier de la Rochallar, capitaine.
Le sieur chevalier de Caumont, capitaine en second.
Le sieur Desgrange, lieutenant et capitaine de compagnie.
Le sieur de Tourouvre, lieutenant en second et capitaine de compagnie.
Le sieur Valette Loudun, autre lieutenant.
Le sieur chevalier d'Entragues, —
Le sieur Malherbe Desmarais, enseigne.
Le sieur de Pasdejeu, enseigne en second et de la compagnie Desgrange.
Le sieur chevalier de Rampon, autre enseigne et de la compagnie de Tourouvre.
Le sieur Sainte-Honorine de Reusty, autre enseigne et de la compagnie de Tourouvre.

Soldats : de Tourouvre 100; Desgrange 75 : 175.

Le *Conquérant*.

Le sieur comte de Relingues, chef d'escadre.
Le sieur Desnos, capitaine.
Le sieur Gratien, capitaine en second.
Le sieur chevalier de Luynes, autre capitaine.
Le sieur Champmoreau, lieutenant.
Le sieur de Laigue, lieutenant en second et capitaine de compagnie.
Le sieur de Pimont, autre lieutenant et capitaine de comp[ie].
Le sieur chevalier de Phelypeaux, autre lieutenant.
Le sieur Caumartin de Mezy, —
Le sieur de Nourques de Camper, enseigne et de la compagnie de Laigue.
Le sieur de Gand, enseigne en second et de la compagnie de Pimont.
Le sieur de Poligny, autre enseigne.
Le sieur de Dampierre, —

Soldats : de Pimont 75; de Laigue 75 : 150.

Le *Prompt*.

Le chevalier de Coetlogon, chef d'escadre.
Le vicomte de Coetlogon, capitaine.
Le sieur Courbon Saint-Léger, capitaine en second.
Le sieur de Feuquerolles, lieutenant et capitaine de compagnie.
Le sieur de Course de Laur, lieutènant en second et capitaine.
Le sieur de Siglas, autre lieutenant.
Le sieur Brodeau de Fresne, autre lieutenant.
Le sieur de Nogent, enseigne des gardes de la marine.
Le sieur Deschapelles, enseigne en second.
Le sieur de Givry d'Aumont, autre enseigne et de la compagnie de Feuquerolles.
Le sieur de Qurguelin, lieutenant de frégate.
Soldats : de Feuquerolles 75; de Course de Laur 50 : 125.

Le *Saint-Esprit*.

Le sieur du Magnou, chef d'escadre.
Le sieur de la Roque Persin, capitaine.
Le sieur Barbeau Desconches, lieutenant et capitaine de compagnie.
Le sieur de Pontbellefonds, lieutenant en second.
Le sieur de Boury, autre lieutenant.
Le sieur de la Gort, autre lieutenant et capitaine de compagnie.
Le sieur de la Fregonnière, enseigne.
Le sieur chevalier d'Aubigny, enseigne en second.
Le sieur chevalier de la Fillière, autre enseigne.
Le sieur Griffolet, autre enseigne et de la compagnie de Barbeau.

L'*Invincible*.

Milord Grand Prieur.
De Combes, capitaine.
Le sieur de la Roque, capitaine de frégate.
Boisgrenier, lieutenant.
Le sieur de Saint-Victor, lieutenant en second et capitaine de compagnie.
Le sieur Daulnay d'Illiers, autre lieutenant.
Le sieur le Bailleul, enseigne et lieutenant de Hurault.
Le sieur chevalier de Courserac, enseigne en second.
Le sieur Dargence, autre enseigne et de Foissy.
Le sieur de Gremont, lieutenant de frégate, enseigne de Saint-Victor.

L'*Heureux*.

Le chevalier de Rosmadec, capitaine [1].
Patoulet de Mazy, capitaine en second.
Le sieur de Grosbois, autre capitaine.
Le sieur de Villeray, lieutenant et capitaine de compagnie.
Le sieur de Tuyas, lieutenant en second.
Le sieur chevalier de Fontenay, autre lieutenant et capitaine de compagnie.
Le sieur de Marcassar, autre lieutenant.
Le sieur Barentin, enseigne.
Le sieur de Saint Auban, enseigne en second.
Le sieur de Courserac, autre enseigne.
Le sieur de Cosson, autre enseigne et de Fontenay.

Le *Juste*.

Le sieur de Beaujeu, capitaine.
Le sieur chevalier de Here, capitaine en second.
Le sieur de Maisonnette, lieutenant et capitaine de compagnie.
Le sieur de Vaux de Ninuars, lieutenant en second.

1. Rosmadec, malade, fut remplacé par Sainte-Maure. — Archives de la marine, B² 96, f° 67.

Le sieur de Plessac, autre lieutenant.
Le sieur de Marsac, enseigne et lieutenant de Maisonnette.
Le sieur du Parquet de Sorel, enseigne en second.
Le sieur de Chassée, autre enseigne.
Le sieur de Chantassin Pouchot, autre enseigne et de Maisonnette.

Le *Superbe.*

De Septèmes, capitaine.
Chevalier de Blenac, capitaine en second.
Nagle, capitaine de frégatte.
Vaurouy, lieutenant et capitaine de compagnie.
De Valles, lieutenant en second.
Chevalier de Bouillon, autre lieutenant.
Le Janu, enseigne et lieutenant de la compagnie de Vaurouy.
Le sieur d'Herbault de Chastrigny, enseigne en second et de la compagnie de Vaurouy.
Le sieur Danglas, enseigne en second et lieutenant de la compagnie de Francine.
Le sieur Martinet, autre enseigne.

L'*Escueil.*

Le sieur de Machault Belmont, capitaine.
Le sieur de Gennes, capitaine en second.
Le sieur chevalier du Coudray Genier, autre capitaine.
Le sieur de Norey, lieutenant.
Le sieur de Tierceville, lieutenant en second et capitaine de compagnie.
Le sieur chevalier du Bois de la Roche, autre lieutenant.
Le sieur Kermadrec, enseigne et lieutenant de Tierceville.
Le sieur de la Marche, enseigne en second et de Tierceville.
Le sieur de Machault de Garges, autre enseigne.
Le sieur de Bellisle, —

L'*Aimable.*

De Réals, capitaine.
De Machault Rougemont, capitaine en second.
L'Illeau, capitaine de frégate.
Chevalier de Surgères, lieutenant.
Dajac de Sanignac, lieutenant en second.
Dupont de Vellaine, autre lieutenant.
De la Vaux Saint Clair, autre lieutenant et capitaine de compagnie.
De la Roche Bernière, enseigne et lieutenant de la Vaux Saint-Clair.
Emmanuel de Dalmanc, enseigne en second.
Josselin de Marigny, autre enseigne.
Dupestrin, — et de la Vaux Saint Clair.

Le *Constant.*

De la Harteloire, capitaine.
Du Dresnay, capitaine en second.
Chevalier de Longuerue, autre capitaine.
Marquis du Rivau, lieutenant.
Chevalier de Sigongne, lieutenant en second.
Hennequin, autre lieutenant et capitaine de compagnie.
De Montcy Champluisant, enseigne et lieutenant de course.
De Labroue, enseigne en second.
Du Hardry, autre enseigne et lieutenant de Hennequin.
Hennot, lieutenant de frégate et enseigne de Hennequin.

Le *Content.*

Duchalard, capitaine.
Gedoin, capitaine en second.
De Gentien, lieutenant.
De Vezins, lieutenant en second et des gardes de la marine.
Des Espinez, autre lieutenant et capitaine de compagnie.
Lestang, enseigne et lieutenant de des Espinez.
Quesnoy de Valées, enseigne en second.
De la Piquelaye, autre enseigne et de des Espinez.
Chevalier de Bethune, autre enseigne.

L'*Esclatant*.

Daligre Saint Lié, capitaine.
Chevalier de Lanion, capitaine en second..
Chevalier de Beauvais, capitaine de frégate.
De Boissy Ramé, lieutenant.
De Bellicourt, lieutenant en second et capitaine de compagnie.
Bionneau Dairagues, autre lieutenant.
De Plancy Jaucourt, enseigne et lieutenant de Bellicourt.
De Musinot, enseigne en second.
De Sauvolle, autre enseigne et de Bellicourt.
Du Crest de Chigy, autre enseigne.

Le *Fort*.

Comte de la Galissonnière, capitaine.
Darbouville, capitaine en second.
Guillotin, capitaine de frégatte.
De la Bouvraye, lieutenant et capitaine de compagnie.
De Francine, lieutenant en second.
Du Coudray, lieutenant de galiotte.
De Choupes, enseigne.
De Beauharnais de la Boische, enseigne en second.
De Touchimbert, autre enseigne et lieutenant de Barbeau.
De Saumery, autre enseigne.

Le *Courtisan*.

Colbert de Saint Mar, capitaine.
De Bellair, capitaine en second.
Chevalier de Demuin, capitaine de frégate.
De Cahouet, lieutenant.
De Clanleu, lieutenant en second, capitaine de compagnie.
Chevalier de Sainte Hermine, autre lieutenant.
De la Fillière, enseigne.
D'Illiers d'Entragues, enseigne en second, lieutenant de Desgranges.
Claveau d'Hauterive, autre enseigne.
De la Touche de Réals, — et de Clanleu.

L'*Entendu.*

Du Quesne, capitaine.
Moisset, capitaine eu second.
De Roquefeuil, lieutenant et capitaine de compagnie.
Le Silleur de Sougé, lieutenant en second.
De Chabons, enseigne et de Roquefeuil.
De Trogoff, enseigne en second.
Chevalier du Castellet, autre enseigne.

Le *Marquis.*

De Champigny, capitaine.
Chevalier d'Hautefort, capitaine en second.
De Loubes, lieutenant et capitaine de compagnie.
Chevalier de Bonneuil, lieutenant en second.
Saint Julien, enseigne et de Loubes.
Duhoux, enseigne en second.
De la Ferté, autre enseigne.

Le *Bourbon.*

Marquis de Blenac, capitaine.
De Contré Blenac, capitaine en second.
De Lauriers, capitaine de galiotte.
Marquis de Lanquetot, lieutenant et capitaine de compagnie.
Baron Dacy, lieutenant en second.
Coue de Lusignan, autre lieutenant.
Despinville, enseigne et lieutenant de Lanquetot.
De Putigny, enseigne en second.
De Castello, autre enseigne.
Le Page de Flavy, — et de Lanquetot.

Le *Saint-Michel.*

De Serquigny, capitaine.
Chevalier de Grancey, capitaine en second.
Chevalier de Rancé, lieutenant et capitaine de compagnie.

Boisdrou Bernard, lieutenant en second.
De Porteau, enseigne.
De Thomeur, enseigne en second.
La Roulais, autre enseigne et de Rancé.

Le *Saint-Louis*.

Marquis de Rouvroy, capitaine.
Descartes, capitaine en second.
Du Rivau, capitaine de frégatte.
Vigreux du Tertre, lieutenant et capitaine de compagnie.
Chevalier de Langon, lieutenant en second.
De Castelbrun, autre lieutenant.
De Tessé, enseigne.
De Boisjon, enseigne en second.
De Bussy, autre enseigne et lieutenant de du Tertre.
De Clamorgant, — et de du Tertre.

Le *Furieux*.

De Ricous, capitaine.
De Selinges, capitaine en second.
De Marolles, lieutenant et capitaine de compagnie.
De la Caffinière, lieutenant en second.
De la Comme, enseigne.
De Montrayer, autre enseigne et de Marolles.
De Vaugangels, autre enseigne.

Le *Laurier*.

De Riberette, capitaine.
De La Tourneville, capitaine de frégatte.
De Chavagnac, lieutenant et capitaine de compagnie.
Du Hamel, lieutenant en second.
De Vienne de Busserolles, autre lieutenant.
De Voutron, enseigne.
Chevalier Chastrier, enseigne en second.
De Villemarseau, autre enseigne.
De la Chesnardière, — et lieutenant de Roquart.

Le *Bizarre.*

De Montbault, capitaine.
Audifredy, capitaine en second.
De la Baume de Borne, capitaine de frégatte.
Chevalier de Cardaillac, lieutenant.
De Mareges, lieutenant en second et capitaine de compagnie.
De Chaon, autre lieutenant.
De Marville, enseigne.
Comte de Bonneval, enseigne en second et lieutenant de Mareges.
De Gibanel, autre enseigne et de Mareges.
De la Haye Montbault, autre enseigne.

Le *Prince.*

De Bagneux, capitaine.
Duval, capitaine en second.
De Bresme, lieutenant et capitaine de compagnie.
De Pretot, lieutenant en second.
De Plessis la Marlière, enseigne et de de Bresme.
Desfontaines Bois de la Ville, enseigne en second.
De Rabodange, autre enseigne.

Le *Capable.*

Chevalier de Villars, capitaine.
Comte de Saint Quentin, capitaine de frégatte.
Chevalier Do, lieutenant.
Chevalier de Saint Quentin, lieutenant en second et capitaine de compagnie.
De Lesevet du Bochet, enseigne.
Du Plessis Botterel, enseigne en second.
De Chancy, autre enseigne et de Saint-Quentin.

Le *Bon*.

Chevalier d'Amfreville, capitaine.
De Bussy, capitaine en second.
De Francine Grandmaison, lieutenant et capitaine de compagnie.
Chevalier d'Aligre, lieutenant en second.
Artur de Kralio, enseigne.
De Santzé Crissé, autre enseigne et de Francine.
De Brillevast, enseigne en second.
Marquisan, lieutenant de frégatte.

Le *Diamant*.

Desaugiers, capitaine.
De Turgis, capitaine en second.
De Joncoux, lieutenant et capitaine de compagnie.
De Lhospital, lieutenant en second.
Saint James, enseigne et lieutenant de Marolles.
De Beccancourt, enseigne en second.
De Saint Privé, autre enseigne.

L'*Éole*.

Chevalier de la Rongère, capitaine.
Chevalier de Modène, capitaine en second.
Vicomte de la Rongère, lieutenant.
Dacqueville, lieutenant en second.
De Beaumanoir, autre lieutenant et capitaine de compagnie.
De Laval, enseigne et lieutenant de Beaumanoir.
Dalonguy, enseigne en second.
De Chézac, autre enseigne et de Beaumanoir.
Duquesne, autre enseigne.

Le *Vermandois*.

Chevalier de la Luzerne, capitaine.
De l'Isle, capitaine en second.
De Roquart, lieutenant et capitaine de compagnie.

Comte d'Ars, lieutenant en second.
Dalmaine, enseigne.
La Fenestre, enseigne en second et de Roquart.
Lalande Saint Estienne, autre enseigne.

Le *Henry*.

De la Rochalar, capitaine.
Benet, capitaine de frégatte.
De Drouart, lieutenant.
Vicomte de Rochalar, lieutenant en second.
De Machefollière, autre lieutenant et capitaine de compagnie.
De Crécs, enseigne et lieutenant de Machefollière.
Guillon, enseigne en second et de Machefollière.
Traversier, autre enseigne.

Le *Brillant*.

Marquis de Chasteaurenault, capitaine.
De Fricambault, capitaine en second.
Chevalier du Mené, lieutenant
Chevalier de Vezins, lieutenant en second.
Darmonville, autre lieutenant et capitaine de compagnie.
De Claye, enseigne et lieutenant de Darmonville.
De Pienne, enseigne en second et lieutenant de Darmonville.
Du Tilly, autre enseigne.
Chevalier de Fontenay, autre enseigne.

L'*Indien*.

De Mons, capitaine.
De Corberon, capitaine en second.
De Beroutte, lieutenant et capitaine de compagnie.
Detelan de Norey, lieutenant en second.
Du Censif, enseigne.
De la Perrière, enseigne en second et lieutenant de Bresme.
De Bonvoust d'Aulnay, autre enseigne.

Le *Trident*.

Hurault de Villeluisant, capitaine.
La Motte Michel, capitaine de frégatte.
De la Guibourgère, lieutenant.
De Massiac, lieutenant de galiotte.
De Rochambau, enseigne.
De Boissieux, enseigne en second et lieutenant de Foissy.
De Lorré, autre enseigne et de la Gondinière.

Le *Vaillant*.

De la Treille, capitaine.
De Chantzé, capitaine en second.
De Longchamps, lieutenant.
De Montrosier, lieutenant en second.
De Vaugiraud, enseigne et lieutenant de Beroutte.
Maureau du Deron, enseigne en second et de Beroutte.
Tailleraud de Grignols, autre enseigne.

Bruslots.

L'*Éveillé* :	Longchamps, capitaine de bruslot.
L'*Indiscret* :	De Brach.
Le *Lion* :	De la Motte Louvart.
Le *Fascheux* :	Moreau.
L'*Heureux Succès* :	Delaserre.
L'*Ange* :	Gabaret de Lamotte.
L'*Impertinent* :	Cauvier.
Le *Dangereux* :	Tourteau l'aisné, capitaine de bruslot.
Le *Dur* :	Tourteau le jeune, capitaine de fluste.

XII

ISTE DES OFFICIERS DE MARINE CHOISIS PAR LE ROY POUR SERVIR SUR LES 50 VAISSEAUX, FREGATES ET BRULOTS QUE SA MAJESTÉ FAIT ARMER A TOULON, SOUS LE COMMANDEMENT DU SIEUR COMTE DE CHASTEAURENAULT, LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES NAVALES [1].

Le *Saint-Philippe* :	Le comte de Châteaurenault, lieutenant général.
Le *Tonnant* :	Le comte de Relingues, chef d'escadre.
Le *Vainqueur* :	Le chevalier de Coetlogon, chef d'escadre.
L'*Orgueilleux* :	Le sieur d'Amblimont, chef d'escadre.
Le *Conquérant* :	Le duc d'Albermale, —
Le *Prompt* :	Le sieur de Beaujeu, capitaine.
Le *Belliqueux* :	Le sieur de Septêmes.
L'*Invincible* :	Le sieur de Bellisle Erard.
La *Couronne* :	Le chevalier de Bellefontaine.
L'*Heureux* :	Le sieur de Réals.
Le *Constant* :	Le comte de Sebeville.
Le *Glorieux* :	Le sieur Bidaud.
Le *Saint-Esprit* :	Le sieur du Chalard [2].
Le *Fort* :	Le sieur Daligre Saint Lié.
Le *Superbe* :	Le comte de la Galissonnière.
Le *Bourbon* :	Le sieur du Quesne.

1. Archives de la marine, B^4 17, f° 111 : 6 janvier 1696.

2. Du Chalard mourut pendant la campagne et fut remplacé par le marquis de La Ferté. — Archives de la marine, B^2 116, f° 390.

Le *Capable* :	Le sieur Chabert.
Le *Sanspareil* :	Le chevalier d'Arbouville.
Le *Brillant* :	Le sieur des Francs.
Le *Juste* :	Le sieur de Champigny.
L'*Aimable* :	Le marquis de Blenac.
Le *Saint-Michel* :	Le sieur Perrinet.
Le *Saint-Louis* :	Le marquis de Rouvroy.
L'*Agréable* :	Le sieur de Ricous.
Le *Brave* :	Le chevalier de Genlis.
L'*Illustre* :	Le sieur de Riberette.
Le *Henry* :	Le chevalier de Villars.
Le *Courtisan* :	Le chevalier d'Amfreville.
L'*Esclatant* :	Le chevalier de Châteaumorant.
L'*Apollon* :	Le baron des Adrets.
Le *Bizarre* :	Le baron de Pointis.
Le *Hardy* :	Le sieur du Quesne Mosnier.
L'*Arrogant* :	Le sieur de Sartous.
L'*Indien* :	Le sieur de la Boissière.
Le *Castricum* :	Le sieur de Motheux.
L'*Eole* :	Le chevalier de Rongere.
Le *Furieux* :	Le sieur de Combes.
L'*Entendu* :	Le chevalier de Chaulieu.
L'*Ardent* :	Le sieur de Rochalar.
Le *Neptune* :	Le comte de Béthune.
Le *Fleuron* :	Le chevalier de Mongon.
Le *Vermandois* :	Le comte de Blenac.
L'*Escueil* :	Le marquis de Châteaurenault.
La *Perle* :	Le chevalier d'Arginy.
Le *Courageux* :	Le sieur de Lévy.
Le *Modéré* :	Le vicomte de Coetlogon.
L'*Entreprenant* :	Le sieur Delcampe.
Le *Diamant* :	Le sieur Hurault de Villuisant.
Le *Prince* :	Le sieur Hercules de la Roche.
Le *Bon* :	M. le Bailly de Lorraine.
Le *Croissant* (frégate) :	Le chevalier d'Osmont.

L'*Ardente* (galiotte) :	Le sieur Clavel.
La *Fulminante* —	Le sieur Daniel.

Brûlots :

L'*Esclair* :	Le sieur de Longchamp Montendre.
Le *Fascheux* :	Le sieur de Verguin.
L'*Impertinent* :	Le sieur Gineste.
L'*Indien* :	Le sieur Marchand.
Le *Dangereux* :	Le sieur Cauvière.
Le *Boutefeu* :	Le sieur de Fayol.

XIII

LISTE DES OFFICIERS CHOISIS POUR SERVIR SUR LES VAISSEAUX ET AUTRES BATIMENTS APRÈS NOMMÉS QUI RESTENT ARMEZ SOUS LE COMMANDEMENT DU SIEUR COMTE DE CHASTEAURENAULT A BREST[1].

Le *Conquérant*.

Le sieur comte de Chasteaurenault, lieutenant général.
Le sieur Patoulet de Mazy, capitaine.
Le sieur Trulet, capitaine en second.
Le sieur Beaussier Félix, autre capitaine.
Le sieur chevalier Phelypeaux, autre capitaine.
Le sieur chevalier de Poudens, major.
Le sieur Brulon, lieutenant de vaisseau.
Le sieur Coulomb, capitaine de brûlot.
Le sieur de Cicery, enseigne de vaisseau.
Le sieur Desgua —
Le sieur Verguin Chasteauvieux, lieutenant de frégatte.

Le *Constant*.

Le sieur Damblimont, chef d'escadre.
Le sieur de Goueyton, capitaine en second.
Le sieur chevalier de Demuin, autre capitaine.
Le sieur chevalier de Charost —
Le sieur de Cahouet, lieutenant de vaisseau.
Le sieur Michault, —
Le sieur de Mézières, ayde-major.
de Meulles, enseigne.
Maupeou, —

1. Archives de la marine, B² 114, f° 166 : 16 juin 1696.

Le *Bizarre*.

Le sieur duc d'Albemarle, chef d'escadre.
Le sieur chevalier de Beaujeu, capitaine en second.
Le sieur Benet, capitaine de frégatte.
Le sieur chevalier de Bouillon, lieutenant de vaisseau.
Le sieur chevalier de Dampierre, —
Le sieur de Boisrargnes, enseigne de vaisseau.
Le sieur Martelly, lieutenant de frégatte.

Le *Superbe*.

Le sieur comte de la Galissonnière, capitaine de vaisseau.
Le sieur de l'Illeau, capitaine de frégatte.
Le sieur de Francières, lieutenant de vaisseau.
Le sieur de Lavedan, enseigne de vaisseau.
Le sieur de Chasteleux, —

L'*Aimable*.

Le sieur marquis de Blenac, capitaine de vaisseau.
Le sieur de Courbon Blenac, capitaine en second.
Le sieur de Grandval Brionnet, lieutenant de vaisseau.
Le sieur chevalier Dally, enseigne de vaisseau.
Le sieur chevalier de Rochepierre, enseigne de vaisseau.
Le sieur Verbois, —

Le *Bourbon*[1].

Le sieur du Quesne, capitaine de vaisseau.
Le sieur de Montgommery, capitaine de frégatte.
Le sieur de Berty, lieutenant de vaisseau.
Le sieur de Boiscou, enseigne de vaisseau.
Le sieur chevalier de Sabrun Sardon, enseigne de vaisseau.

1. Le *Bourbon* et le *Bon* furent remplacés par le *Courtisan* et le *Fleuron* : Archives de la marine, B⁴ 17, fº 147.

Le *Capable*.

Le sieur Chabert, capitaine de vaisseau.
Le sieur Geoffroy de Torrent, capitaine de frégatte.
Le sieur chevalier de Beauharnais, lieutenant de vaisseau.
Le sieur Beauharnais de Beaumont, enseigne de vaisseau.
Le sieur Chabert, —

Le *Henry*.

Le sieur chevalier de Villars, capitaine de vaisseau.
Le sieur Fricambault, capitaine en second.
Le sieur chevalier de la Ferté, lieutenant de vaisseau.
Le sieur de Courval Fricambault, enseigne de vaisseau.
Le sieur Marion de Courcelles, lieutenant de frégatte.

L'*Esclatant*.

Le sieur chevalier de Chastomorant, capitaine de vaisseau.
Le sieur de Roquemadore, capitaine de frégatte.
Le sieur de Foissy, lieutenant de vaisseau.
Le sieur Marqueze La Garde, enseigne de vaisseau.
Le sieur de Brissac, —

Le *Juste*.

Le sieur marquis de Chasteaurenault, capitaine de vaisseau.
Le sieur de Seve, capitaine en second.
Le sieur de la Possonnière Chasteaurenault, lieutenant de vaisseau.
Le sieur de Belleville La Prevostière, enseigne de vaisseau.
Le sieur du Bois de Laval, —

Le *Diamant*.

Le sieur de Buisson de Varenne, capitaine de vaisseau.
Le sieur Gedoyn, capitaine en second.
Le sieur de la Salle Saint Cricq, lieutenant de vaisseau.
Le sieur de Sauzay, enseigne de vaisseau.
Le sieur de Villiers de la Berchère, enseigne de vaisseau.

Le *Bon.*

M. le Bailly de Lorraine, capitaine de vaisseau.
Le sieur Daires, capitaine en second.
Le sieur de Beaucaire, lieutenant de vaisseau.
Le sieur du Bar, enseigne de vaisseau.
Le sieur de la Magdelaine, enseigne de vaisseau.

Bruslots :

L'*Esclair.*

Le sieur de Longchamp Montendre, capitaine de vaisseau.

L'*Indiscret.*

Le sieur Marchand, capitaine de bruslot.

Corvette :

La *Fée.*

Le sieur Basset, lieutenant de frégatte.

XIV

PROVISIONS DE VICE ADMIRAL DE FRANCE EN LEVANT, POUR M. LE COMTE DE CHASTEAURENAULT, A LA PLACE DE FEU M. LE MARESCHAL DE TOURVILLE [1].

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, Comte de Provence, Forcalquier et terres adjacentes, à tous ceux qui ces présentes Lettres verront, salut. La charge de Vice Admiral de France ez mers du Levant, estant à présent vacquante par la mort de nostre Cousin le Comte de Tourville, Mareschal de France, nous avons creu que pour la remplir, nous ne pouvions faire un meilleur choix, que de nostre cher et bien amé le Sieur Comte de Chasteaurenault, Lieutenant général de nos Armées navalles. Les preuves qu'il nous a donné de sa valeur, de sa vigilance, de sa bonne conduite accompagnée d'un succez continue depuis 43 ans, nous rendant pleinement convaincu de son affection à nostre service, et de son expérience consommée dans la navigation et dans le commandement de noz armées navalles.

Entre les belles et grandes actions qu'il a fait pendant tout ce temps, il s'est particulièrement distingué en 1675, lorsqu'avec deux de nos vaisseaux il attaqua une flotte hollandaise de 130 navires, escortée par 8 vaisseaux de guerre, que commandait le jeune Ruyter, Contre Admiral de Hollande, et coula bas 8 navires de cette flotte, qui fut obligée de relascher en Angleterre; ayant eu en 1678

1. Archives de la marine, B² 152, f° 123 : 1ᵉʳ juin 1701.

le commandement d'une escadre de 6 de nos vaisseaux et de 3 bruslots, il combatit l'armée de Hollande, composée de 16 vaisseaux de ligne et de 9 bruslots destinez pour le secours de la Sicile, et rompant leur entreprise les obligea de relascher à Cadix, et de retourner ensuite en Hollande; en 1689, il eut tout l'avantage du combat naval de Bantry, et après avoir débarqué en Irlande un secours et d'hommes d'argent, il prit en revenant à Brest 7 vaisseaux hollandais richement chargez; en 1690, le détroit de Gibraltar estant gardé par 28 vaisseaux de guerre anglois et hollandois, il le passa avec six de nos vaisseaux à la veue des ennemis qui n'osèrent l'attaquer, et ayant joint à Brest nostre armée navalle il eust le commandement de l'avant-garde au combat de Bevesiers, où il enveloppa les hollandois et descida par ce mouvement du succez de l'action dans laquelle les ennemis perdirent 17 vaisseaux; en 1694 il brusla aux Alfages 4 vaisseaux espagnols de 60 à 76 canons et plusieurs navires marchands au port de Magne. La confiance que nous avons si justement en luy, nous ayant porté à luy donner en 1696 le commandement de nostre armée navalle composée de 50 vaisseaux de ligne, il la conduisit seurement de Toulon à Brest, suivant les ordres qu'il en avait, sans que les ennemis qui croisoient à la hauteur d'Ouessant avec 80 vaisseaux de guerre, pussent s'opposer à son passage. Tant d'heureux succez où sa valeur et son expérience ont toujours eu plus de part que la fortune, nous ont paru dignes d'estre recompensées par la charge de Vice Admiral, et nous croyons ne pouvoir mettre en de meilleures mains que les siennes le commandement de nos forces maritimes.

A ces causes et autres considérations à ce nous mouvans, nous avons le dit Sieur Comte de Chasteaurenault, commis, ordonné et estably et par ces présentes signées de nostre main, commettons, ordonnons et establissons Vice Admiral de France dans nos mers du Levant, à la place de nostre

feu Cousin le Comte de Tourville, pour sous l'autorité de nostre très cher et très amé fils légitime Louis Alexandre de Bourbon, Comte de Toulouze, Admiral de France, commander dans l'estendue de la mer Méditerrannée toutes nos forces maritimes, jouir et user de la dite charge aux honneurs, autoritez, franchises, liberté y appartenant, et aux gages, pensions et appointements qui lui seront ordonnez par nos estatz, et ce tant qu'il nous plaira. Si donnons en mandement à nos amez et feaux conseillers les gens tenant nostre cour de parlement et cour des comptes, aydes et finances d'Aix en Provence et à nostre dit fils légitime chacun en droit soy, ainsi qu'il appartiendra, qu'après que nous aurons pris et receu du dit Sieur Comte de Chasteaurenault, le serment en tel cas requis et accoustumé, ils le mettent et instituent de par nous en possession du dit estat et charge, et d'icelle ensemble des honneurs, autoritez, prérogatives, préeminences, franchises, libertez, gages, pensions, droits, profits, revenus, et esmolumens dessus dit, le fassent et souffrent jouir et user pleinement et paisiblement et lui obéir et entendre ez choses touchant et concernant la dite charge. Mandons en outre à nos amez et féaux les gardes de nostre trésor Royal et trésoriers généraux de la Marine de payer les dits gages, pensions et appointements employez dans nos estats aux termes et en la manière accoustumée du jour et datte de ces présentes, raportant coppie desquelles duement collationnées pour une fois seulement avec les quittances du dit Sieur Comte de Chasteaurenault, nous voulons que les sommes qui lui seront par eux payées à l'occasion susditte, soient passées et allouées en la dépense de leurs comptes par nos amés et feaux les gens de nos comptes à Paris, ausquels mandons ainsy le faire sans difficulté, Car tel est nostre plaisir, en tesmoins de quoy, nous avons fait mettre nostre scele à ces presentes données à Versailles le premier jour de Juin, l'an de grâce 1701 et de nostre regne le 59e.

ORDRE POUR FAIRE RECONNOISTRE LE SIEUR COMTE DE CHASTEAURENAULT, EN QUALITÉ DE VICE ADMIRAL, QUOYQU'IL N'AIT PAS SATISFAIT A L'OBLIGATION PORTÉE PAR SES LETTRES.

De par le Roy :

Sa Majesté ayant par ses lettres de ce jourd'huy pourveu le Sieur Comte de Chasteaurenault, de la charge de Vice Admiral de France à la place du feu Sieur Mareschal de Tourville, et ne pouvant à cause des services actuels qu'il rend à Sa Majesté, satisfaire à l'obligation portée par les dittes Lettres, Sa Majesté veut et entend que le dit Sieur Comte de Chasteaurenault soit tenu et reconnu Vice Admiral de France, du jour et datte de ses provisions, comme s'il avait presté le serment que Sa Majesté se réserve au retour de la campagne.

Fait à Versailles, le 1er juin 1701.

XV

ESCADRE DE M. LE COMTE DE CHATEAURENAULT, VICE-AMIRAL DE FRANCE POUR LES INDES EN 1702[1].

		Canons.	Hommes.	
Brest.	Le *Merveilleux*.	98	720	M. de Châteaurenault ; de Combes, capitaine de pavillon.
—	Le *Monarque* *.	88	620	Le marquis de Nesmond ; de Beaussier, capitaine de pavillon.
—	Le *Vainqueur*..	84	600	Le marquis de Rosmadec, chef d'escadre.
—	Le *Superbe*....	68	450	De la Harteloire, chef d'escadre.
—	L'*Orgueilleux*..	88	650	Le marquis de Châteaurenault.
—	Le *Prompt* *...	76	500	De Beaujeu.
Toulon.	Le *Constant* *..	70	450	De Machault.
Brest.	Le *Fort*........	70	420	Le baron de Pallières.
Toulon.	L'*Invincible* *..	64	450	Le comte de Sebeville.
—	Le *Bizarre* *...	68	400	Le chevalier de Villars.
Rochefort.	Le *Ferme* *....	66	450	Le chevalier de Digoins.
—	L'*Espérance*....	64	420	Le marquis de la Galissonnière.
—	Le *Bourbon*....	64	400	Le comte de Blenac.
Toulon.	Le *Henry* *.....	64	400	Du Coudray.
—	L'*Oriflamme* *..	64	380	De Pallas.
—	L'*Asseuré* *....	60	380	D'Aligre.

1. Archives de la marine, B4 23, f° 215 : Février 1702.

* L'astérisque indique les vaisseaux détachés de l'escadre du comte d'Estrées à celle du comte de Château-Renault. — Archives de la marine, B4 21, f° 420 et B2 158, f° 256.

Toulon.	Le *Saint-Louis**.	60	380	Du Quesne-Mosnier.
—	L'*Éole* *.......	62	380	Le comte de Ferrière.
Rochefort.	La *Sirenne*.....	66	380	De la Roche-Vezançay.
Toulon.	Le *Prudent**...	60	380	De Grandpré.
Rochefort.	Le *Capable*	58	350	De la Roque Persin.
—	L'*Excellent*....	60	350	Des Herbiers.
Toulon.	Le *Trident* *...	60	350	Le chevali^{er} de Beaujeu.
Port-Louis.	Le *Hazardeux*..	50	350	Le marquis de Chateaumorant.
Rochefort.	Le *Modéré*.....	52	300	De Montbault.
Brest.	Le *Solide*......	50	330	Des Nos Champmeslin.
—	Le *Juste* *.....	60	300	De Rochallar.
—	La *Dauphine*...	40	230	Du Plessis Liancourt.
Port-Louis.	Le *Triton*......	40	250	De Court de Bruyère.
Brest.	Le *Volontaire*..	36	220	Le chevalier de Lanion.

BRÛLOTS :

		Hommes.	
Rochefort.	L'*Éveillé*	50	L'Escalette.
Brest.	L'*Indiscret*.....	50	Jolibert Guay.
—	Le *Favory*.....	50	Le ch^{er} de la Pomarede.
Rochefort.	Le *Fourbe*	40	Le chevalier de Gabaret.
—	Le *Zeripsé*	40	Des Moulières.

FLÛTES :

Brest.	Le *Portefaix*...	45	Cholence, enseigne de port.
—	Le *Bienvenu*...	45	Herpin Desmarais, lieutenant de vaisseau.

XVI

SÉPARATION DE L'ARMÉE NAVALE DU COMTE DE CHATEAURENAULT EN DEUX ESCADRES : UNE POUR LA HAVANE ET L'AUTRE POUR REVENIR EN FRANCE [1].

ESCADRE DE LA HAVANE COMMANDÉE PAR LE COMTE DE CHATEAURENAULT, VICE-AMIRAL

De Gastines, commissaire général.— De Sorel, inspecteur.— Chapizeau, major.

Le *Fort* :	Le comte de Châteaurenault; de Combe, capitaine de pavillon; de Venise, capitaine; brûlé à Vigo.
Le *Ferme* :	Le marquis de Nesmond, lieutenant général; Beaussier, capitaine de pavillon; pris à Vigo.
Le *Bourbon* :	Le marquis de Rosmadec, chef d'escadre; de Benoize, capitaine; pris à Vigo.
Le *Prompt* :	De Beaujeu; pris à Vigo.
L'*Asseuré* :	D'Aligre; pris à Vigo.
L'*Espérance* :	De la Galissonnière; coulé bas à Vigo.
L'*Oriflamme* :	De Pallas; brûlé à Vigo.
Le *Modéré* :	De Montbault; pris à Vigo.
Le *Solide* :	De Champmeslin; brûlé à Vigo.
Le *Volontaire* :	De Lanion; coulé bas.
La *Sirenne* :	De Montgon; coulé bas.
Le *Superbe* :	Le marquis de Châteaurenault; coulé bas.
La *Dauphine* :	Du Plessis Liancourt; brûlé.
Le *Hazardeux* [2] :	De Chateaumorant.

Ce vaisseau du Port-Louis était à la Martinique.

1. Archives de la marine, B⁴ 22, f° 366.
2. Le *Hazardeux* avait été envoyé à Brest.

	Le *Henry* [1] :	Du Coudray.
	L'*Eole* [2] :	De Ferrière.
Ce vaisseau du Port-Louis était à la Martinique.	Le *Triton* :	De Court; pris à Vigo.
	Le *Prudent* :	De Grandpré; brûlé.

FRÉGATES :

La *Nayade* :	De Belleville.
Le *Nieuport* :	D'Aubigny.

BRÛLOTS :

L'*Éveillé* :	D'Escalette.
L'*Indiscret* :	De Jollibert; pris par les Anglais le 2 octobre.
Le *Favory* :	De la Pomarède.
Le *Zeripsée* :	De Moulière.

CORVETTES :

La *Choquante* :	De Rochambault.
L'*Émeraude* :	De Sainte-Osmanne.

FLÛTES :

	Le *Portefaix* :	De Kerrouriou Cholenec.
	L'*Excellent* :	Des Herbiers ; pour rester à la Martinique.
Ce vaisseau de l'escadre du chevalier de Coetlogon.	Le *Mercure* :	Le comte d'Hautefort; resté au fort Royal pour s'y raccommoder.
	Le *Cheval Marin* :	Du Dresnay; pour porter en France les paquets du vice-amiral.

1. Le *Henry* fut renvoyé de Vigo avant l'arrivée de la flotte ennemie.
2. L'*Eole* s'était séparé de l'escadre pendant la traversée.

ESCADRE DE FRANCE COMMANDÉE PAR M. DE LA HARTELOIRE, DIVISÉE EN DEUX ESCADRES : UNE POUR RETOURNER A BREST ET L'AUTRE A TOULON.

Pour Brest :

Le *Merveilleux* : M. de la Harteloire, chef d'escadre; de Cafaro, capitaine.
L'*Invincible* : Le comte de Sebeville.
Le *Monarque* : Le chevalier du Palais.
L'*Orgueilleux* : De Pallières.
Le *Capable* : De la Roquepercin.
Le *Juste* : De la Rochallart.
Le *Vainqueur* : De Blenac.

BRÛLOT :

Le *Fourbe* : De Gabaret.

Pour Toulon.

Le *Constant* : De Machault.
Le *Bizarre* : Le chevalier de Villars.
Le *Saint-Louis* : Du Quesne.
Le *Trident* : De Beaujeu.

OFFICIERS DE L'ESCADRE DE M. DE CHATEAURENAULT, MORTS PENDANT LA CAMPAGNE.

Le marquis de Nesmond, lieutenant général, mort le 11 juin 1702.
Le marquis de Rosmadec, chef d'escadre, mort le 14 may 1702.
De Pallas, capitaine de vaisseau, mort le 9 juin 1702.
De Venise, — mort le 11 may 1702.
De Benoise, — mort le 7 juillet 1702.
Le marquis de Châteaumorant, capitaine de vaisseau, mort le 20 juin 1702.

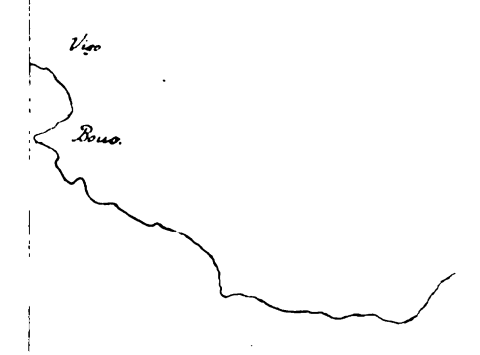
De Carqueranne, capitaine de vaisseau, mort le 7 juillet 1702.
De Torsac-Saujean, capitaine de vaisseau, mort le 12 août 1702.
De la Bourlasque, capitaine de frégate, mort le 24 juin 1702.

9 Lieutenants de vaisseau,
2 Capitaines de brûlot,
9 Enseignes de vaisseau,
4 Gardes de la marine.

Armeé Angloise

1. Admiral d'Angleterre
2. Galeottes a Bombes
3 Chalouppes et autres petits Batimens qui font la descente

Les Batteries sont marqueés de rouge. et le chemin qu'ont fait les Ennemis sont marquez de Jaune.



XVIII

ÉTAT DES VAISSEAUX DU ROY BRULÉS, ÉCHOUÉS ET PRIS [1].

		Canons.
Vaisseaux brûlés.	Le *Fort*	72
	L'*Oriflamme*	64
	Le *Prudent*	64
	Le *Solide*	56
	Le *Dauphin*	40
Échoués, perdus et brûlés par les ennemis.	Le *Superbe*	70
	L'*Espérance*	70
	La *Sirène*	64
	Le *Volontaire*	40
Emmenés par les ennemis.	Le *Prompt*	72
	Le *Ferme*	72
	Le *Modéré*	50
	Le *Bourbon*	66
	L'*Asseuré*	64
	Le *Triton*	36
Frégates brûlées.	L'*Entreprenante*	26
	L'*Emeraude*	6
	Un brûlot brûlé.	

1. Archives des Affaires étrangères : vol. Espagne 110, f° 394.

XIX

PROVISIONS DE MARÉCHAL DE FRANCE POUR M. FRANÇOIS-LOUIS DE ROUSSELET, COMTE DE CHASTEAURENAULT, A VERSAILLES, LE 14 JANVIER 1703 [1].

Louis à tous ceux qui ces présentes Lettres verront salut. Les services, que notre cher et bien amé le Sieur François Louis de Rousselet, comte de Chasteaurenault nous a rendus depuis une longue suite d'années, étant des plus importants qu'un sujet puisse rendre à son Prince, nous avons cru devoir le récompenser en l'honorant du titre le plus glorieux auquel un homme de naissance et d'un mérite distingué dans la guerre puisse aspirer. Son zèle infatigable pour notre service et son affection particulière pour notre personne, soustenus d'une extrême valeur et d'une capacité supérieure, luy ont fait accepter avec joye et exécuter avec succès tout ce que nous luy avons confié de plus grand et de plus difficile dans les campagnes qu'il a faites sans discontinuation pendant quarante-quatre ans. Et nous pouvons dire qu'il ne nous a pas été moins utile dans la paix par la protection qu'il a donnée au commerce de nos sujets et par les richesses imemnses qu'il a conduites dans les ports de notre Royaume, que par tous les avantages qu'il a remportés sur nos ennemis durant la guerre. Après avoir servi dans nos armées de terre où il se distingua en plusieurs sièges importants, il passa en 1661 dans le service de mer. Les nouvelles preuves qu'il nous y donna de son courage et les blessures considérables qu'il reçut à l'entreprise de Gigery, nous engagèrent à le faire

1. Archives nationales, C^7 62.

capitaine de vaisseau en 1664. Il se signala depuis par un grand nombre d'actions de valeur à la tête des escadres dont nous lui confiames le commandement et particulièrement lorsqu'avec un seul vaisseau, il combattit cinq corsaires ennemis et s'en rendit maître. Nous le fismes chef d'escadre en 1673, et, bientôt après, n'ayant avec lui que deux vaisseaux, il attaqua le jeune Ruyter, contre amiral de Hollande, qui conduisait, sous l'escorte de huit vaisseaux de guerre, une flotte hollandaise de cent trente navires, dont huit furent coulés à fond et les autres obligés de relascher en Angleterre. Le combat qu'il donna en 1678 contre l'amiral Eversen ne fut pas moins glorieux, puisque, avec six de nos vaisseaux, il soutint pendant tout un jour l'effort de l'armée ennemie, composée de seize vaisseaux de ligne et de neuf brulots et contraignit leur général à se retirer en désordre dans le port de Cadix et de reprendre ensuite la route de Hollande, sans avoir pu donner à la Sicile le secours qu'il avait ordre d'y conduire. Nous le gratisfiasmes en 1681 du grand Prieuré de Bretagne dans l'ordre de Saint-Lazare. Et, comme il était juste que la grandeur de nos récompenses augmentât à proportion de la grandeur de ses actions, nous le fismes, en 1688, lieutenant général de nos armées navalles. La guerre que nous avions alors à soutenir contre toute l'Europe, luy donnant de nouvelles occasions de se signaler, il remporta en 1689 une victoire complète sur nos ennemis dans le combat de Bantry, après avoir débarqué à leur veüe un secours d'hommes et d'argent en Irlande et il prit, en revenant à Brest, sept vaisseaux richement chargés. L'année suivante il passa avec six de nos vaisseaux le détroit de Gibraltar au milieu de vingt-huit vaisseaux de guerre ennemis, qui n'osèrent l'attaquer. Et, ayant joint à Brest notre armée navalle, il eut le commandement de l'avant-garde au combat de Beveziers, où il enveloppa les Hollandais et fit périr dix-sept vaisseaux de leur avant-garde, ce qui causa le gain

de la bataille. Nous le fismes grand croix à la création de notre ordre militaire de Saint-Louis et la confiance que nous avions si justement en luy nous porta à luy donner en 1696 le commandement de notre armée navalle, composée de cinquante vaisseaux de ligne, qu'il conduisit de Toulon à Brest, sans que les ennemis, au nombre de plus de quatre-vingts vaisseaux, pussent s'y opposer. Après tant d'heureux événements, où la fortune avait toujours eu moins de part que la bonne conduite, nous le jugeâmes digne de remplir la charge de vice amiral de France, dont il fut pourvu en 1701, et ayant esté honoré en même temps du titre de capitaine général de la mer par notre frère et petit-fils le Roy d'Espagne. Il passa avec vingt-huit de nos vaisseaux dans les Indes occidentales pour s'opposer aux irruptions dont elles étaient menacées par les Anglais et par les Hollandais ; mais comme il reconnut à son arrivée qu'ils étaient hors d'état d'y rien entreprendre, son intention continuelle à nostre gloire et à nos intérêts lui fit concevoir toute l'importance du service qu'il rendrait à la France et à l'Espagne en conduisant en Europe la flotte du Mexique quoiqu'il n'en eut point ordre de nous; ainsy il prit sur lui le dessein et l'exécution d'une si grande entreprise. Il surmonta avec une fermeté et une prudence que l'on ne saurait trop louer les obstacles qui paraissaient le plus invincibles et il conduisit la flotte dans le seul des ports d'Espagne, où il pouvait aborder, les commandants espagnols n'ayant jamais voulu consentir qu'il la mit en seureté dans les ports de France, où il proposa de la mener. Cette contradiction, dont il voyait toutes les conséquences, fut une des principales causes du malheur arrivé à Vigo, qui loin de rien diminuer à sa gloire a fait voir qu'il scait conserver la même présence d'esprit, et la même intrépidité en toutes sortes d'événements et que s'il eut esté secondé par les troupes de Galice, la fortune se seroit rangée de son party, ce comme elle avait toujours

fait jusqu'alors. Tant de qualités, si nécessaires dans un général, se trouvant jointes en sa personne à une probité exacte et à un parfait désintéressement, nous ne pouvons mieux honorer en lui un mérite si extraordinaire, ni mieux reconnaître et ses services personnels et ceux de ses ancestres, qu'en l'élevant à la dignité de Maréchal de France. A ces causes, etc.

XX

INHUMATION DU CŒUR DU MARÉCHAL DE CHATEAU-RENAUD [1].

Le trentième jour de décembre 1716 a été inhumé le cœur de très haut et très puissant Seigneur, Monseigneur François Louis de Rousselet, marquis de Châteaurenault, comte de Crozon Paulmy, vicomte d'Artois et Seigneur d'autres lieux, chevalier des ordres du Roi, grand croix de l'ordre militaire de Saint-Louis, capitaine général des armées navales de Sa Majesté Catholique dans les mers occidentales, commandant en chef pour le Roy dans le pays et duché de Bretagne, vice-amiral et Maréchal de France, aagé de soixante et dix-neuf ans, décédé le quinzième du mois de novembre, dans son hôtel rue de l'Université à Paris et le corps enterré le dix-neuf du dit mois, comme il parait sur l'extrait des registres de Saint-Sulpice, collationné par le Tellier, vicaire de la dite paroisse de Saint-Sulpice, le cœur du dit Monseigneur le Maréchal réservé et mis en dépôt en la dite Eglise et remis le 17 décembre 1716 entre les mains de Monsieur Dalbignac, suivant l'ordre de Monsieur le Comte de Châteaurenault pour être reporté à Châteaurenault, comme de fait il nous a paru par le certificat du Sieur Seré, prestre de la paroisse de Saint-Sulpice, vu des vicaires de cette Eglise, signé Seré avec paraphe, lequel en a chargé le sieur Dalbignac qui nous l'a fait présenter en la chapelle Saint-Jean du château de Châteaurenault, où nous l'avons reçu et dont nous avons fait le convoy jusques

1. Archives de la mairie de Château-Renault.

en notre Eglise, et inhumé dans la sépulture de ses ancestres, en conformité de son testament ollographe, dont l'extrait cy après. Du testament et ordonnance de dernière volonté du défunt très haut et très puissant Seigneur Monseigneur François Louis de Rousselet marquis de Châteaurenault et autres qualités, fait olographe, duquel testament a été déposé pour minutte à Meusnier, notaire au Châtelet de Paris, en conséquence de l'ordonnance de M. le lieutenant civil, inséré au procès verbal de l'ouverture du dit testament, fait en son hôtel le quinze novembre mil sept cent seize, a été extrait ce qui suit : « Au cas que je ne meure pas à Châteaurenault, je veux que mon cœur y soit porté dans la sépulture de mes ancestres dans l'Eglise de Saint-André. » Extrait et collationné par les conseillers du Roy, notaires à Paris sur l'expédition en papier du dit testament, rendue le quinze décembre mil sept cent seize. Signé le Chanteur et Bouvon tous deux avec paraphe et y ont assisté messire Baltazard de Rousselet de Châteaurenault, chevalier de Malte; messire Pierre de Molinery, sieur Dalbignac; maistre Barthélemy Guenet, bailly de Châteaurenault; maistre René Courtois procureur fiscal, et plusieurs prestres, curés religieux et gentils hommes du voisinage soussignés.

Le chevalier DE CHASTEAURENAULT.

DALBIGNAC DE MOLINERY.

COURSON.

V. DEBURE, curé de Saint-Cyr.

.... Charlemagne de Tailleurs de Jupeaux.

BOISART, prestre.

DEBURE.

LYON.

.... prieur de Morant.

Il y a di
re lus de re
rhume qui no
permis dallev
que daller une
france cela a ave
mis en train, ia
fet charge de no
des carosses a ...
iestois a marly a
uois avois leeu ...
comme quoy les C
par le premier ...
Mr refards que
pour mieux dire ...
ma lettre ou lord
il lauoit ~~receu~~ du
lettre par laque
il lauoit pris ...

je donne mes
mercis au pere
asseurés de mon
il y a longtemps
du dessein que
souldeau pour
part dellmeeu
porte par fram
cela estant fai
je nauois pas pre
la fin, de me
contes car je
ricldnnie de grads
lors a receu de
il ~~quatorze~~ deux
mais d'huissiers
de lyret, hors
que mon neveu
ce que le pere
neveu. Cest comme
je nay rien a ad
je feray ce faurai
que d'un ferry ...
je nay point eu

'aurois et suis toujours prest de fournir les
de secret pour lequel iuge a propos parle
voulu, je croy quil vous en rend conte.
mps que iay parle a Mr de Foulchentrain
avois de demander au roy labaye de
ma niece de clerets a cor qu'elle me
quelque chose de mieux mais Mr de
ma dit que auois fait le careme pour
que elle ne se donneroit pas deuant mais
un le mal que iay dont ie ne suis point
suis fait un effort pour vous rendre ce
nag clerets a personne ny un presque
espere cependant que cela ne seroit rien
un nomme le roux neuf cens soixante
e livres pour que nous les remettes entre les
hdeu Lory me les donna deuant le pere
cens francs me payeront de pareille somme
me doit de reste et le reste servira a
secret employe aux affaires de mon
on en est conuenu auec luy.
contre a ce que deuoit estre mandé que
iurs par ma niece, cinq sols et quarante
equil de notre part et de sa persone.
amour de respense de Mr de la [illegible]
er en auant [illegible] de celle a [illegible] elle deuant

nous franc que
parlement aux a
marly ie fu chez luy
que iay elle a la fe
et apres la benedic
nay pu sortir que
pour vous les faire
pour mempescher de
daucune
cest par le Sr
Bonlieu et cest par
auoir mange de l
Il a fallu rembourser
Je ne scay ce que
vay de la peine a fa
frere soudeur tres
le marech

iay parle a m
du bois il prete
deuadens par
a sortir de cette
auiourdhuy a brest
sortir comme il le

A Ce Monsieur

Monsieur L'abbé

De Chateaurenault

a Tours

[illegible] 1500 # [illegible]
[illegible]
du 27 [illegible] 1704

INDEX ALPHABÉTIQUE

C

E

F

G

H

M

N

O

P

FIN

TABLE

CHAPITRE PREMIER

(1637-1671)

CHAPITRE II

(1672-1678)

CHAPITRE III

(1679-1688)

CHAPITRE IV

(1688-1692)

CHAPITRE V

(1693-1697)

CHAPITRE VI

(1697-1701)

CHAPITRE VII

(1701-1702)

CHAPITRE VIII

(1702)

CHAPITRE IX

(1702-1703)

CHAPITRE X

(1704-1716)

430-03. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 10-03

COULOMMIERS. — IMP. PAUL BRODARD.



